

CONSULTATION NATIONALE des 6/18 ans 2021

unicef 
pour chaque enfant

LA JEUNESSE À BONNE ÉCOLE ?



Écoutons ce que les enfants ont à nous dire

REMERCIEMENTS



Contributeurs

Agnès FLORIN

Professeure émérite en psychologie de l'enfant et de l'éducation, Université de Nantes

Domaines de recherche : Relations adultes-enfants et développement du langage ; bilinguisme ; éducation, scolarisation et développement psychologique des enfants ; relations d'attachement ; impact des milieux de vie sur le développement ; inégalités sociales, développement et apprentissages ; bien-être des enfants, auto-évaluations de leur vie par les enfants.

Jean-Michel GALHARRET

Statisticien à l'Université de Nantes

Domaine de recherche : Statistique bayésienne et causalité.

Cendrine MERCIER

Maître de conférence en Sciences de l'éducation et de la formation, Université de Nantes

Domaine de recherche : Éducation et apprentissages, scolarisation des personnes en situation de handicap/avec des Besoins Éducatifs Particuliers, inclusion scolaire, développement de l'enfant et de l'adolescent, l'utilisation des outils numériques au service des apprentissages, bien-être à l'école, éducation aux médias et à l'information.

Emmanuelle TOUSSAINT

Chercheur associé à l'université de Nantes, docteur en psychologie, psychologue, psychothérapeute

Domaine de recherche : Relations adultes-enfants et développement de l'enfant et de l'adolescent, relations d'attachement, trauma, santé et santé mentale, développement des enfants placés, bien-être des enfants, auto-évaluations de leur vie par les enfants, participation des enfants.

Omar ZANNA

Professeur de sociologie, Le Mans Université

Domaine de recherche : Éducation, socialisation, compétences sociales et relationnelles, empathie, déviance, délinquance, corps, sport, enfants/ adolescents

Ces chercheurs font partie de **Enjeu[x] - Enfance et Jeunesse**, un programme de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales et santé porté par l'Université d'Angers, financé par la région Pays de la Loire et agréé par la MSH Ange-Guépin. Il fédère un large consortium autour des études de l'enfance et de la jeunesse en réunissant une quinzaine de laboratoires et une centaine d'enseignants-chercheurs.

Collaborations

La ZEP, zone d'expression prioritaire, dispositif média d'accompagnement des jeunes à l'expression via des ateliers d'écriture et de création de médias pour ses interventions auprès des jeunes de trois lycées.

Une classe du **lycée Carcado-Saisseval (Paris - 75)** et leurs professeurs Laurence Werner David et Armelle Mortgat.

Une classe du **lycée Angela Davis (Saint-Denis - 93)** et leur professeur Henri Lelorrain.

Une classe du **lycée Sainte-Marie Grand Lebrun (Bordeaux - 33)**, avec le soutien du comité UNICEF Aquitaine

Louiza Malki, photographe des ateliers en écoles, collèges et lycées.

Pour leur participation à des ateliers autour de la Consultation nationale : Ghislaine Laurent, CPE du **collège Thomas Mann de Paris**, et les élèves participants ; Marthe Bordai, responsable du **pôle enfance et jeunesse de Saint-Thibault-des-Vignes**, les élèves de l'école élémentaire Pierre Villette et les équipes impliquées

Consultation menée avec le soutien du réseau des Villes amies des enfants, partenaires d'UNICEF France, et celui des comités territoriaux et délégations d'UNICEF France.

Liste (non exhaustive) des Villes participantes : Agde, Andrézy, Aubagne, Aubergenville, Aulnat, Bar-Sur-Aube, Bellême, Boissy-Saint-Leger, Bordeaux, Cambrai, Caseneuve, Chambéry, Champs-Sur-Yonne, Château-Thierry, Chauconin-Neufmontiers, Colomiers, Dammartin-En-Goële, Darnétal, Dompierre-Sur-Mer, Ecully, Elven, Eragry-Sur-Oise, Fleurance, Gap, Grand-Charmont, Grand-Langres, Guyancourt, L'Hôpital, L'Isle-sur-le-Doubs, La Chapelle Saint-Luc, La Garde, Labège, Le Cannel, Les Pennes-Mirabeau, Lille, Linselles, Loudéac, Marcq-En-Baroeul, Maurepas, Mercus-Garrabet, Moissac, Montauban, Montélimar, Montlouis-Sur-Loire, Montpellier, Morteau, Mouans-Sartoux, Néoules, Perpignan, Plobannalec-Lesconil, Raismes, Riom, Roanne, Romans-Sur-Isère, Rungis, Saint-Laurent-Du-Var, Cagnes-sur-Mer, Saint-Avoid, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Malo, Saint-Maximin, Saint-Omer, Saint-Sébastien-sur-Loire, Saint-Thibault-des-Vignes, Sanary-sur-Mer, Sarreguemines, Sélestat, Toulon, Toulouse, Valbonne, Valentigney, Veynes, Vichy, Villefranche-de-Lauragais, Villeneuve-Loubet, Voujeaucourt



SOMMAIRE



p.04-05

Introduction

Qui a participé à la Consultation nationale des 6/18 ans ?

p.06

1. Éducation et apprentissages : des frontières floues entre l'école et le reste de la société

- 1.1 J'apprends aussi ailleurs qu'à l'école
- 1.2. Ce que j'aime plus ou moins à l'école et ce que j'aimerais y apprendre
- 1.3 Vers l'alphabétisation émotionnelle : école ou famille ?
- 1.4. Quelles conditions d'éducation et d'apprentissage à l'école et à la maison ?
- 1.5. Des soutiens inégaux pour apprendre
- 1.6. L'impact du milieu de vie

p.30

2. Les grands domaines de privation

- 2.1 La sociabilité, la santé et les activités font défaut en 2021
- 2.2 Plus d'un enfant sur quatre privé dans le domaine de la santé
- 2.3 Les privations impactent les apprentissages

p.36

3. Mes droits

- 3.1 La connaissance des droits et leur respect
- 3.2 Synthèse des principaux éléments

p.40

4. Ma vie de tous les jours

- 4.1 Le confort matériel à la maison
- 4.2 Bien chez soi mais pas forcément un endroit à soi
- 4.3 La technologie pour être connecté aux autres
- 4.4 Jeux, Internet, réseaux sociaux : la vigilance nécessaire des adultes
- 4.5 Une ouverture sur le monde encore trop liée aux ressources financières et au territoire
- 4.6 De l'importance des relations sereines avec les pairs
- 4.8 Je me sens reconnu(e)
- 4.8 Sécurité affective et relations aux adultes
- 4.9 « Ma sexualité est considérée et respectée »

p.56

5. Ma santé

- 5.1 Pas d'équilibre alimentaire pour plus de deux enfants sur dix
- 5.2 Plus de 4 enfants sur dix ne vont pas aux toilettes à l'école
- 5.3 Près de la moitié des enfants n'ont pas d'infirmière dans leur école
- 5.4 Des activités trop limitées pour les enfants porteurs de handicap
- 5.5 Plus de sept enfants sur dix parfois tristes ou cafardeux
- 5.6 Plus de la moitié des enfants inquiets du coronavirus
- 5.7 La propreté de l'environnement
- 5.8 Les pratiques à risque pour la santé des 13-18 ans
- 5.9 La prévention des risques insuffisante pour plus d'un quart des enfants et des jeunes
- 5.10 La sexualité reste un problème éducatif
- 5.11 Un jeune sur dix a tenté de se suicider
- 5.12 L'influence forte des contextes socio-environnementaux sur le bien-être et la santé

p.70

6. La vie des enfants selon le territoire

- 6.1 Habiter dans une ville grande ou moyenne : quels avantages ?
- 6.2 Habiter dans une petite ville ou un village : quels avantages ?
- 6.3 Santé des enfants et des jeunes selon le territoire

p.76

Synthèse

p.78

Les recommandations d'UNICEF France

p.80

Annexes

INTRODUCTION



Les enfants et les adolescents sont des acteurs sociaux qui ont beaucoup à nous dire de leur vie de tous les jours, de leurs conditions de vie domestique et familiale, de la manière dont ils appréhendent leur ville ou leur quartier, de leurs sociabilités amicales, de leur rapport à l'école, des associations et des clubs sportifs et culturels qu'ils fréquentent ou pas..., et, de façon plus générale, des différents espaces publics où ils peuvent s'exprimer. Dans la mesure où les informations disponibles au niveau national, à propos de l'opinion des enfants et des adolescents, sur ce qui concerne leur vie quotidienne sont encore peu nombreuses pour connaître leur point de vue, UNICEF France a, comme en 2013, 2014, 2016 et 2018, lancé une grande Consultation nationale des 6/18 ans. Cette initiative vise à enrichir la connaissance des adultes sur ce que veut dire être un enfant et un adolescent aujourd'hui en partant des propos des principaux concernés, tout simplement parce que les personnes les mieux placées pour parler et juger de ce qu'elles vivent sont les intéressés eux-mêmes. Partir directement de ce que pensent les représentants de ces catégories d'âge de leur vie constitue donc une réelle avancée.

Mais, au-delà de la connaissance plus fine des expériences vécues des jeunes générations, une consultation de cette envergure a aussi pour objectif de renforcer la participation citoyenne. Cette consultation part en effet du principe, édicté par la Convention internationale des droits de l'enfant, que les enfants et les adolescents ont un droit à être écoutés et entendus et qu'il est du devoir des adultes et des institutions de mettre ce principe en pratique.

Mieux connaître le point de vue des enfants et des adolescents sur les domaines de leur vie quotidienne, leurs droits, leurs difficultés, voire les privations qu'ils peuvent ressentir est indispensable, d'une part pour favoriser un plaidoyer en faveur de la réduction des inégalités et, d'autre part pour développer une aide à leur adresse afin d'assurer la protection dont ils ont besoin. Ainsi, le point de vue des enfants pourra être pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques.

La consultation nationale des 6/18 ans 2018 avait traité des inégalités et des relations entre filles et garçons. Pour cette nouvelle édition de sa consultation nationale, UNICEF a souhaité porter une attention particulière à l'éducation et aux apprentissages des enfants et des jeunes.

2020 et 2021 ont été des années dévastatrices pour l'éducation dans le monde. La pandémie a mis à mal l'ensemble du système éducatif et par là même le droit fondamental à l'éducation. Les enfants et les jeunes en France n'ont pas été épargnés. Dans ce contexte mais aussi de façon plus large, comment peuvent-ils se projeter dans leur future vie d'adultes ? Qu'apprennent-ils à

l'école, avec leurs amis ou dans leur famille ? Est-ce qu'on leur donne les clés pour avoir confiance en eux, être créatifs, empathiques ou pour gérer leurs émotions ?

Une contribution massive : plus de 25 300 participant(e)s à 180 questions

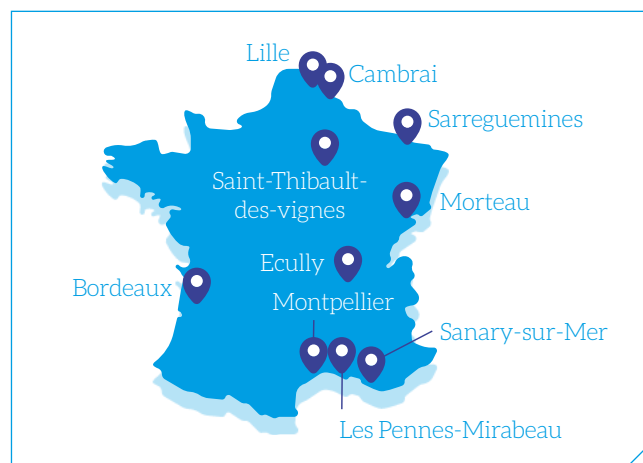
Cette Consultation nationale des 6/18 ans représente toujours un véritable défi méthodologique et d'autant plus en période de pandémie où les temps de confinement et d'école à la maison ont alterné avec le retour dans les établissements scolaires, dans des conditions souvent différentes des conditions habituelles : demi-classes, alternance de groupes, etc. S'y est ajoutée, toujours pour des raisons sanitaires, la fermeture, une partie de l'année des lieux d'accueil. Autant de freins potentiels à un tel exercice.

Malgré ces difficultés, la Consultation nationale des 6-18 ans, réalisée entre octobre 2020 et mars 2021, a été déployée sur l'ensemble du territoire français dans plus de 2400 villes, villages et intercommunalités, notamment dans des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), des centres de loisirs, maisons de jeunes mais aussi à domicile grâce à la plateforme en ligne. Ont ainsi été renseignés et reçus plus de 25300 questionnaires valides, dont 9200 en ligne et 16330 en version papier.

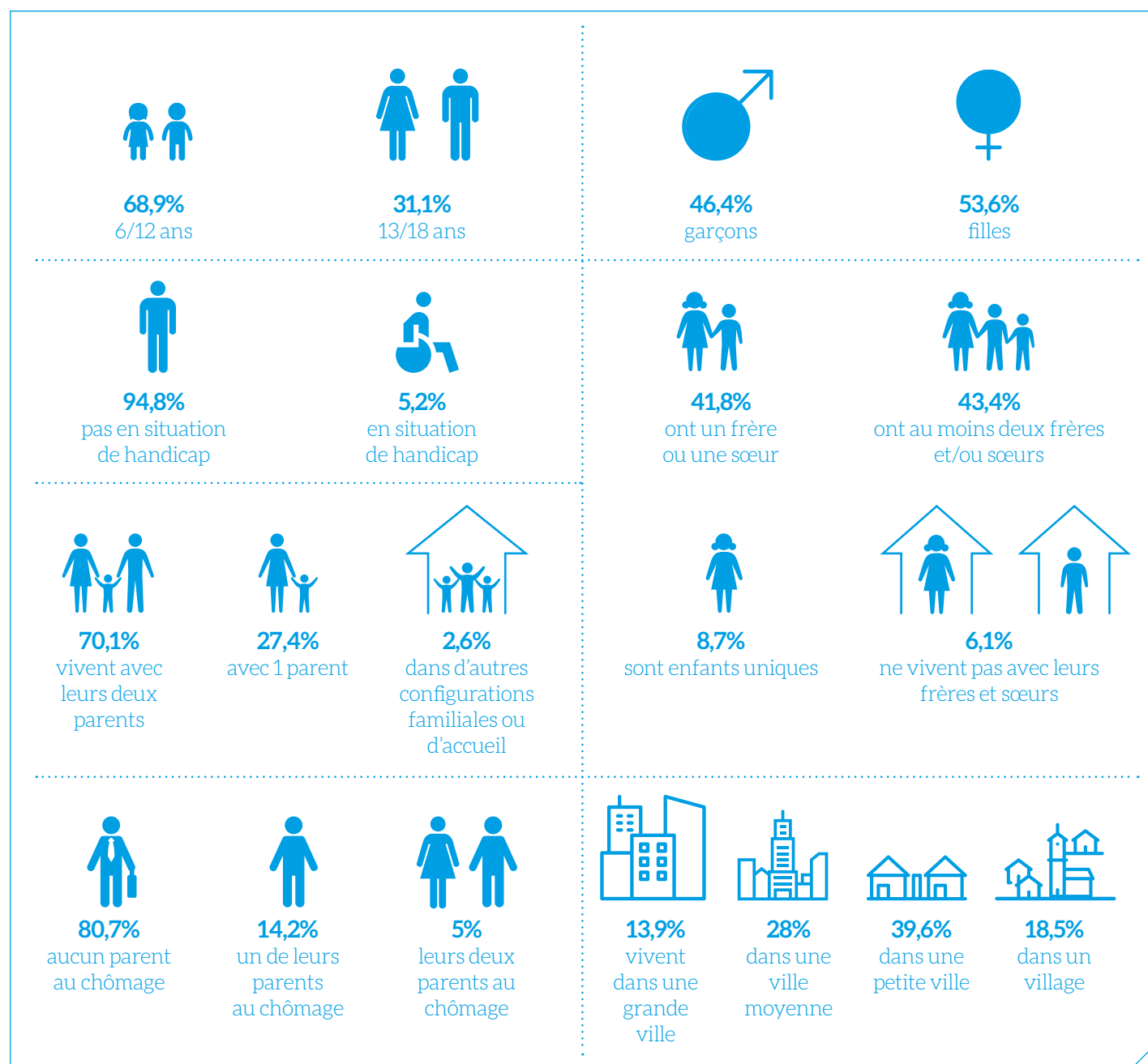
Grâce à un guide méthodologique, l'accompagnement d'adultes – enseignants, animateurs – aide les enfants, notamment les plus jeunes, à comprendre les questions posées, sans devoir pour autant influencer leurs réponses.

Afin de mieux appréhender le détail des analyses faites tout au long du rapport, retrouvez des remarques méthodologiques dans l'annexe 1 (p.80).

Le Top 10 des villes pour le nombre de questionnaires envoyés



QUI A PARTICIPÉ À LA CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS 2021?



1. EDUCATION ET APPRENTISSAGES : DES FRONTIÈRES FLOUES ENTRE L'ÉCOLE ET LE RESTE DE LA SOCIÉTÉ



À la famille, première instance de socialisation, s'ajoutent de plus en plus tôt les lieux d'accueil de la petite enfance (crèche, nourrice, école maternelle...), puis l'école, les loisirs périscolaires, les groupes de pairs, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (Barrère, 2011)¹. Alors que les frontières entre l'école et le reste de la société sont devenues plus floues, que le sens des apprentissages scolaires est interrogé et parfois remis en cause, quel est le point de vue des enfants et des adolescents sur ce qu'ils apprennent à l'école et en dehors de l'école ?

1.1.

J'apprends aussi ailleurs qu'à l'école

L'accessibilité des activités périscolaires

L'accueil périscolaire² est accessible pour une majorité des enfants avec des réponses assez proches : « oui, vraiment » (31,9 %) et « oui, plutôt » (16,9 %). Toutefois, **près d'un enfant sur quatre signifie tout de même ne pas y avoir accès** : « non » (23,9 %) sans qu'il soit possible d'en déterminer la cause.

Ce sont davantage les 6-12 ans (69,6 %) qui fréquentent ces espaces par rapport aux 13-18 ans (61,3 %). Cela tient sans doute à une autonomie plus grande de ces derniers, préférant se re-

trouver entre pairs en dehors des structures traditionnelles de prise en charge. Cette différence tient aussi à l'offre, beaucoup plus importante pour les plus jeunes³. Les élèves en situation de handicap ou de maladie chronique fréquentent un peu moins ces environnements (63,7 % contre 67,2 % pour les autres enfants et jeunes). **La situation familiale influe également sur cette fréquentation** avec une plus forte participation des enfants vivant avec leurs deux parents (67,7 % contre 66,2 % avec un parent) et ceux dont les deux parents ont une activité professionnelle (65 %). Dans le cas où un seul parent est en situation professionnelle, ils ne sont plus que 60,3 % à fréquenter ces espaces. Ce taux continue à baisser pour les enfants ayant un parent en situation de chômage.

Les enfants uniques (71,2 %) ou ayant un frère/une sœur (63,7 %) profitent particulièrement de ces activités périscolaires. Notons également que le taux de participation aux activités périscolaires est important pour les jeunes résidant dans des villes moyennes (70,8 %), légèrement moins dans les grandes villes (68,7 %) et petites villes (67,9 %) et encore plus faible dans les villages (59,3 %).

L'absence de fréquentation pour 23,9 % des enfants est préoccupante. Ceci peut être en lien avec un problème d'offre territoriale (moins de possibilités en dehors des villes) ou alors d'un accès au coût trop élevé pour les enfants vivant avec un parent et de surcroît en situation de chômage (19,5 %).

« Près d'un enfant
sur quatre n'a pas accès
à un accueil péri ou
extrascolaire. »

1. Barrère, A. (2011). *L'école buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*. Armand Colin.

2. Considérant activités périscolaires comme accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, le soir après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

3. INJEP <https://injep.fr/publication/nature-et-niveau-de-frequentation-des-accueils-collectifs-de-mineurs/>; Les 2,6 millions de places ouvertes rattachées à l'ensemble des lieux d'accueils collectifs de mineurs sont destinées pour 35 % d'entre elles à des enfants âgés de moins de 6 ans, pour 60 % à des enfants âgés de 6 à 13 ans et pour seulement 5 % à des jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Du sport mais peu d'activités culturelles

En dehors du temps scolaire, **78,5 % des enfants et jeunes interrogés estiment avoir « le droit de choisir de pratiquer le sport ou l'activité » dont ils ont envie** (« oui, vraiment » : 66,4 % et « oui, plutôt » : 12,10 %). Ils sont 5,6 % à répondre par la négative à cette question. Parmi les pratiques les plus prisées, le sport arrive en pole position : **69,7 % des garçons déclarent pratiquer un sport chaque semaine dans un club sportif contre seulement 59,2 % pour les filles** ; un peu plus pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans (67,2 %) par rapport aux 13 à 18 ans (56,9 %).

La différence importante entre les garçons et les filles s'explique historiquement par une moindre inscription des secondes dans des clubs, même si les choses bougent depuis les années 90, puisque le taux de pratiques fédérales des femmes dépasse les 30 % de l'ensemble des pratiquants.

Un autre point peut expliquer cette différence. Les filles sont encore, pour des raisons de socialisation différentielle liées aux cultures et à l'histoire, moins attirées par des activités à buts de performance, caractéristiques du sport.

Quant au différentiel relatif à l'âge, il tient au fait que la pratique associative encadrée (fédérale donc) diminue avec l'âge au profit d'activités auto-organisées ou de découvertes et, point important, autorisant les sociabilités juvéniles sans distinction de sexe.

À noter que les enfants concernés par une situation de handicap ou de maladie chronique ont la possibilité de pratiquer le sport ou l'activité qu'ils souhaitent (91,2 %). Comme pour la question précédente, les enfants habitant avec leurs deux parents (93,7 %) et étant enfant unique (94,5 %) ou ayant un frère/une sœur (94,6 %) ont la chance de pratiquer le sport ou l'activité de leur choix, davantage que ceux connaissant une autre situation familiale (famille monoparentale notamment) ou de fratrie (plus d'un frère ou une sœur, ou ne vit pas avec eux).

Relevons un fait intéressant, les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique pratiquent moins dans un club (57 %) par rapport aux autres jeunes (64,5 %).

Plus d'un enfant sur 10 (15,6 %) indique ne pas pouvoir « profiter de sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) » avec ses parents ou avec d'autres adultes.

Près de la moitié des enfants et jeunes interrogés disent ne pas pratiquer « une activité de loisirs chaque semaine dans une association, un conservatoire, une école d'art... (musique, danse, théâtre, peinture, informatique...) ». En effet, 48,9 % des jeunes répondent par la négative, notamment les garçons et les plus âgés (13-18 ans). Notons qu'à la différence des activités sportives encore souvent subventionnées, ces activités culturelles restent souvent plus onéreuses ou considérées comme réservées à un public « socialement autorisé ».

Enfin, en matière de **pratique sportive**, la taille de la ville distingue. **C'est dans les petites villes et villages** (66 % et 65,1 %) davantage que dans les grandes villes et villes moyennes (61,8 % et 62,7 %) **que l'assiduité est la plus marquée**. Tendance qui s'inverse pour la consommation culturelle (43,4 % pour les grandes villes et 41,2 % pour les villes moyennes). Dans les deux cas cela a à voir avec l'offre. Davantage de proximité dans le premier et davantage d'offre dans le second.

Les enfants qui profitent le moins de l'offre sportive et culturelle sont ceux qui vivent avec un seul parent : 56,8 % (offre sportive) et 34 % (offre culturelle). Ceux qui profitent le plus de ces activités sont les enfants dont les deux parents ont un emploi (68,6 % contre 57,5 % pour ceux dont les parents sont en situation de chômage). **L'accessibilité est donc bien à mettre en lien avec les moyens financiers.**

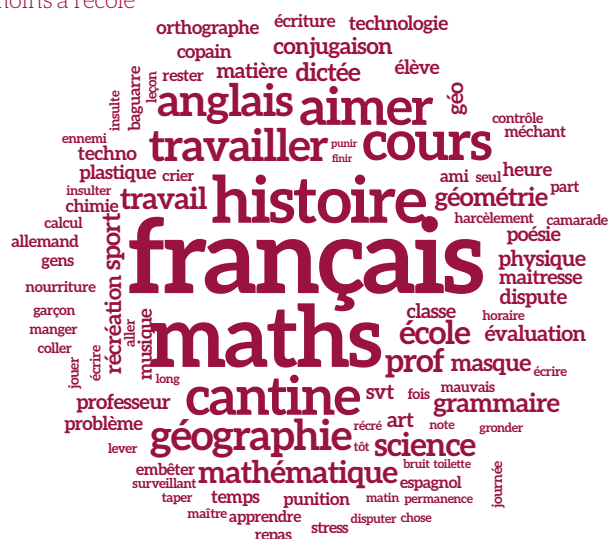
« Plus d'un enfant sur 10 ne fait pas de sortie culturelle. » »

1.2.

8 Consultation nationale des 6/18 ans 2021

« Ce que j'aime le moins à l'école »

Infographie n° 2 : Ce que les enfants et les jeunes aiment le moins à l'école



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Interrogeons désormais les enfants sur ce qu'ils aiment le moins à l'école⁹.

Les réponses visent en premier lieu le français (456 fois), les mathématiques (354 fois) et l'histoire (289 fois). **Ici, ce sont les disciplines scolaires qui occupent le podium.**

Comment expliquer ce désamour pour ce trio disciplinaire ? Nous posons l'hypothèse que cela tient sans doute au nombre d'heures plus conséquentes qui y sont consacrées (entre 3h et 4h30 en moyenne par semaine pour ne parler que du collège) dans les programmes scolaires.

À des âges (enfance/adolescence) où le tropisme est davantage au butinage, à l'insouciance, à l'expérimentation, à la découverte, aux premiers amours, au rêve, à la création, etc., c'est-à-dire plutôt enclin au *muthos*, la rigueur explicative et démonstrative, **la raison, imposée pendant un laps de temps trop long, s'apparente, elle, à une contrainte susceptible de générer de la lassitude.**

Au-delà des disciplines scolaires à proprement parler, les élèves évoquent également les **difficultés rencontrées avec les copains** (harcèlement, dispute, bagarre, etc.), avec un enseignant

(maître, maîtresse, prof, professeur, etc.), avec **les évaluations** (évaluations, contrôle, punir, punition, gronder, etc.), dans certains lieux (cantine, toilettes, récré, permanence, etc.). La cantine revient justement 1032 fois dans les propos dépréciatifs.

POUR ALLER PLUS LOIN

Resto scolaire : tout ne se joue pas que dans l'assiette

L'appréciation négative des enfants sur la cantine fait écho aux dires des 2282 élèves interviewés dans le cadre d'une récente recherche (Zanna, Jarry 2021)¹⁰.

Dans cette recherche, en plus du contenu des assiettes : « Ce n'est pas bon », « Je n'aime pas les aliments de la cantine », « La nourriture est moyenne », « J'aime pas ce qu'on mange », « J'ai peur d'avoir un plat dégoûtant », ce sont les adultes qui sont mis à l'index par les élèves : « Parce que certains animateurs me traitent », « Parce que les dames de cantine et aussi les animateurs ils crient toujours », « Les maîtresses de cantine crient toujours », « les animateurs sont méchants, ils nous tapent quand un élève tape un autre élève ». Ce qui nous a conduits à rappeler que le bien-être subjectif de type hédonique ne se limitait pas aux seules bonnes conditions matérielles ni à la qualité des produits dans les assiettes. Il est également et surtout à mettre au compte du type de relations entre les membres de la communauté éducative et de la manière dont les « indigènes de l'école » les vivent (Zanna, 2016)¹¹. Si, comme le précise Florin et Guimard¹², le temps du « déjeuner est aussi un temps de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté », alors l'école doit veiller à développer le sens de l'hospitalité et de « l'éthique de la présence » (Prairat, 2019)¹³ également dans les lieux de restauration scolaire pour contribuer au bien-être des élèves. À noter, à ce propos, une observation que nous avons réalisée suite au déconfinement en mai 2020¹¹. Certains enfants ont manifestement refusé de reprendre le chemin de l'école pour ne pas se sentir esseulés avec un personnel de cantine appréhendé comme encore plus exigeant avec l'imposition des mesures barrières.

9. Question 14

10. Op. cit. Zanna, O. et Jarry, B. (2021).

11. Zanna O. (2016). « Avoir le sens de l'autre comme éthique », In Marsollier Ch., *L'Éthique relationnelle, une boussole pour l'enseignant*, Canopé, 39-46.

12. Florin A. & Guimard P. (2017). L'école française propose-t-elle un cadre de vie favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves ?, *Cnesco*, Dossier de synthèse. <https://www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole/>

13. Prairat E. (2019). *Propos sur l'enseignement*, PUF.

« Ce que j'aimerais bien apprendre à l'école, mais qui n'y est pas enseigné »

Infographie n°3 : Ce que j'aimerais apprendre à l'école



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Les 6/18 ans devaient également se prononcer sur ce qu'ils aimeraient apprendre à l'école qui n'y soit pas enseigné¹⁴.

Après le principe de réalité, venons-en, avec cette question, au principe de plaisir. Notons tout d'abord que les termes « apprendre » (308 fois) et « aimer » (189 fois) associés à d'autres mots reviennent souvent dans les propos des interviewés. Cela rappelle, à nouveau, que **les élèves aiment et ont envie d'apprendre, mais qu'ils ont aussi à cœur de développer des compétences pour la vie**¹⁵.

C'est ainsi qu'il faut comprendre leur souhait d'apprendre à cuisiner¹⁶ et à découvrir d'autres langues vivantes. Et ce n'est donc pas un hasard si les langues, qui occupent une place également conséquente dans le cursus à partir du collège notamment, ne sont pas citées dans la question suivante « ce que j'aime le moins à l'école ».

Faire la cuisine, parler une autre langue, parler de sexualité, apprendre un métier, faire de l'informatique ou de la vidéo... signent une volonté de développer des compétences utiles et utilisables tout au long de la vie, c'est-à-dire des « compétences pour la vie » et qui ont disparu de la plupart des filières d'enseignement (hors enseignement professionnel)¹⁷.

Finalement, ces trois séries de verbatim nous enseignent que les élèves se rendent certes à l'école pour apprendre, mais également pour y nouer des relations conviviales.

Et, point important, qu'il s'agisse d'apprentissages ou de socialités, ils sont toujours prêts à donner volontiers leur avis dès lors qu'on les y autorise.

« Les enfants veulent apprendre
mais aussi développer leurs
compétences pour la vie. »

14. Question 33

15. Voir annexe 3 en page 91 sur la définition de la notion de compétences.

16. Cité 182 fois

17. Gauthier, R-F. & Florin, A. (2016). Que doit-on apprendre à l'école ? Savoirs scolaires et politique éducative. Rapport pour Terra Nova (p. 35 et suivantes).

1.3. Vers l'alphabétisation émotionnelle : école ou famille ?

Pour chaque contexte (école / hors de l'école), seize questions ont été regroupées en distinguant celles relatives :

- à ce qu'on y apprend ;
- aux conditions d'éducation et d'apprentissage ;
- à diverses formes de soutiens en éducation ou d'attitudes par rapport aux apprentissages.

L'ensemble des questions a permis de calculer un score composite pour chaque contexte : « éducation à l'école » / « éducation hors de l'école ».

Curieux partout mais créatif uniquement à la maison ?

Les questions 124/125, 134/135 et 138/139 ont en commun d'interroger l'école et la maison pour y repérer la manière dont ces deux milieux participent (ou pas) au développement de la créativité, de la curiosité pour faire des enfants d'aujourd'hui les individus épanouis de demain.

Aux dires des enfants et des jeunes, **en matière de curiosité**, les deux instances de socialisation que sont **l'école et la famille** sont plébiscitées quasiment **à la même hauteur** (88,2 % pour l'école et 90,4 % pour la famille)¹⁸.

Pourtant, des différences significatives apparaissent pour les deux autres tandems de questions relatives à la créativité et à la projection vers l'avenir (de l'ordre de 6,9 points pour la créativité et de 4,7 points pour la projection de soi dans l'avenir en faveur du milieu familial).

Ainsi, concernant la créativité, c'est davantage le milieu familial qui semble le plus l'autoriser (90 % contre 83,2 % à l'école). L'école se sent visiblement moins investie pour développer le *muthos* (le rêve, la fiction, le mythe, la création) au profil du seul *logos* (la rigueur explicative et démonstrative, la raison...).



Cela est en partie confirmé par les réponses à la question¹⁹ « A l'école, j'apprends à m'organiser pour mon travail, à créer des projets et à les mener jusqu'au bout », puisque les répondants sont majoritaires (88,4 %) à conférer à l'école son statut de lieu où seule la cognition est cultivée.

Sans doute faut-il voir dans ces différences les relents de la marque de fabrique de l'école républicaine qui s'est en partie construite à distance de la famille (Feyfant, 2015)²⁰, au prétexte que celle-ci réservait une trop grande place aux affects et pas suffisamment à la raison. Émile Durkheim ne disait-il pas de la famille que « c'est un milieu qui, par sa chaleur naturelle, est particulièrement apte à faire éclore les premiers penchants altruistes, les premiers sentiments de solidarité ; mais la morale qui y est pratiquée y est surtout affective. L'idée abstraite du devoir y joue un moindre rôle que la sympathie » (2005, 104).

Ces résultats sont intéressants en ce sens où l'institution scolaire, pourtant toujours mise en avant dès lors qu'il est question d'intégration sociale et de préparation des jeunes générations pour trouver une place dans la société, est ici devancée par la famille (90,8 % pour l'école et 95,5 % pour la famille), même si les taux de satisfaction pour les deux environnements sont très élevés.

18. Questions 124/ 125 : « A l'école, j'apprends à être créatif, à avoir de nombreuses idées et à inventer » / « A la maison, j'apprends à être créatif, à avoir de nombreuses idées et à inventer ».

19. Question 132

20. Feyfant, A. (2015). Co-éducation : Quelle place pour les parents ? 1. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01353819/>

85,9% des enfants apprennent à exprimer leurs émotions à la maison.))



La famille accompagne mieux le chemin vers la vie d'adulte

Seule la moitié de l'échantillon (50,6 % « oui, vraiment ») indique que l'école permet d'apprendre « des choses qui me serviront plus tard, pour ma vie d'adulte ». C'est encore plus vrai s'agissant des apprentissages réalisés à domicile (58,5 % « oui, vraiment »).

Si l'école permet à 74,8 % (50,6 % de réponses « oui, vraiment » + 24,2 % de « oui, plutôt ») des élèves d'apprendre des choses qui leur serviront plus tard (pour leur vie d'adulte), 7,5 % des répondants ne sont pas d'accord avec cette affirmation et 5,5 % ne répondent pas à cette question.

À domicile, les garçons indiquent un peu plus que les filles (1,3 point de différence) qu'ils apprennent des choses qui leur serviront plus tard. Cette affirmation, en lien avec le milieu scolaire, est davantage confirmée par les élèves âgées entre 6 et 12 ans. **Les élèves âgés de 13 à 18 ans obtiennent un taux de réponse différent et moins optimiste** (différence de 12,6 points). **Le sens donné aux apprentissages dans le second degré est moins l'occasion d'une projection future.**

Les propos des interviewés rappellent ici que les cours sont

encore aujourd'hui basés sur l'enseignement des connaissances, de l'intelligence abstraite, c'est-à-dire de la raison objective. Enseigner l'intelligence abstraite est une bonne chose, mais il ne faut pas oublier de développer l'**alphabétisation émotionnelle** également nécessaire à l'acquisition des « compétences pour la vie »²¹. Ce que révèlent d'ailleurs les questions 128/129, 130/131 et 136/137 qui ont en commun de sonder l'école et la famille dans ce domaine.

L'école facteur d'inégalité dans la connaissance et l'expression des émotions ?

Que l'on soit fille ou garçon, **l'environnement domestique (70,5 %) est plus propice à apprendre à reconnaître et exprimer les émotions que celui de l'école (60 %).**

En revanche, cet apprentissage est plus marqué chez les plus jeunes (6 à 12 ans) mais avec une nette différence entre les deux catégories d'âge en fonction du milieu (22,8 points de différence entre les deux à l'école et seulement 8 points à la maison).

En d'autres termes l'apprentissage des émotions est l'apanage des 6-12 ans quel que soit le lieu.

En outre, nous pouvons avancer que plus la ville est grande et plus le taux de réponses positives à cette question (« À l'école, j'apprends à connaître mes émotions et à les exprimer ») baisse relativement : grande ville à 71,9 % et petite ville à 76 %. Peut-être le nombre d'élèves dans les classes peut-il avoir un impact sur le travail sur les émotions en classe ?

Étonnamment, les enfants uniques sont plus nombreux à répondre de manière positive aux 2 questions (maison ou école) relatives à l'expression et à la reconnaissance des émotions. La taille de la fratrie semble donc jouer un rôle dans cet apprentissage.

En évoquant les émotions, la confiance en soi et l'aide à la concentration, qui peut être associée à la confiance en soi, ces trois tandems de questions montrent que **l'école est à nouveau devancée par la famille dès lors qu'il s'agit de transcender les savoirs scolaires classiques.**

Concernant l'apprentissage des émotions, l'école est en effet loin derrière (74,9 %) la famille (85,9 %). On retrouve ici les traces de la tradition pédagogique française qui a longtemps considéré les émotions comme des obstacles aux apprentissages.

En témoigne l'injonction faite à l'élève à l'entrée au CP : alors que jusqu'ici il pouvait bouger et exprimer ses émotions sans rappels à l'ordre systématiques, il est désormais sommé de res-

21. Gauthier, R-F. & Florin, A. (2016). Que doit-on apprendre à l'école ? Savoirs scolaires et politique éducative. Rapport pour Terra Nova (p. 35 et suivantes).

ter silencieux, attentif et immobile sur sa chaise, au seul motif qu'il aborde le "lire, écrire, compter" (Zanna, 2015)²². Ces résultats peuvent être mis en relation avec les directives de 2015 de l'éducation nationale relatives aux émotions dans les programmes scolaires, mais force est de constater que ce sont les familles qui restent en première position dans ce domaine.

On sait qu'améliorer les capacités de concentration favorise la mémorisation et les apprentissages et contribue à améliorer la confiance en soi²³. Concernant les deux tandems des questions²⁴ afférentes à la thématique de la confiance en soi, là encore l'école est dépassée par la famille puisque les répondants affirment à 78,8 % que c'est à la maison qu'ils sont aidés à avoir confiance en eux (contre 67,2 % à l'école) et à 86,1 % être aidés à se concentrer à la maison contre 80,1 % à l'école. D'une manière générale, en matière de concentration, les élèves ont plus de soutien à domicile (72 %) qu'à l'école (66,6 %). **Notons que 15 % des élèves soulignent tout de même que l'école ne leur permet pas de développer un sentiment de confiance en soi.**

Ces quelques résultats révèlent que ce sont encore et toujours les familles qui prennent la main dès lors qu'il est question d'alphabétisation émotionnelle et plus largement d'éducation aux compétences psychosociales.

L'empathie trouve sa place à la maison et à l'école

En matière d'éducation au souci de l'autre, à l'altérité, il n'y a visiblement pas de frontière entre la famille et l'école, les deux instances de socialisation semblent avancer de concert pour le bien-être des enfants. Les questions 126 et 127 invitaient en effet les enfants et jeunes à se prononcer sur leur niveau de prise en compte et de compréhension d'autrui. À cet égard, les résultats annoncent une bonne nouvelle avec sensiblement les mêmes réponses de part et d'autre (89,4 % de oui pour l'école et 90,6 % pour la famille). Ce tropisme est en partie confirmé²⁵ **puisque'ils sont plus de 94 % à répondre par l'affirmative à l'interrogation suivante : « À l'école j'apprends à bien travailler avec les autres, en groupe ».**



22. Zanna O., (2015). Le corps dans la relation aux autres. PUR.

23. Ferrand, L., Lété, B., Thévenot, C. (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

24. Questions 130/131 et 136/137

25. Question 133

POUR ALLER PLUS LOIN

De l'éducation émotionnelle à l'école et en famille pour le bien-être des enfants

Wilfried Lignier (2019)²⁶ montre, à partir d'une enquête ethnographique menée dans une crèche d'une trentaine d'enfants âgés de 2 à 3 ans, combien les enfants de milieu populaire sont moins à l'aise dans les situations de mise en scène de soi à l'école, notamment là où ceux d'origine favorisée y sont manifestement prédisposés dès la prime enfance. Ayant dans leurs milieux sociaux appris « à se présenter en public, à gérer le temps, à contrôler leurs émotions dans des situations stressantes, à accorder de l'importance à leurs performances et à se préserver en cas d'échec » (Court, 2017)²⁷, les seconds sont plus confiants et plus assertifs.

Ce qui vaut pour l'éducation aux compétences sociales et relationnelles vaut également pour la maîtrise de la langue (légitime). Ainsi, sans préparation spécifique dès l'école maternelle à l'usage de la langue, du vocabulaire, de la syntaxe, de la grammaire, ... « Le Grand oral » ne fait qu'entériner les acquis liés à la socialisation émotionnelle familiale, et par ricochet à continuer à trier et discriminer. On voit donc tout l'intérêt d'une éducation émotionnelle en ce sens où les émotions sont centrales dans la relation aux autres (Zanna 2015)²⁸. C'est en effet dans le cadre des interactions que nous apprenons à dompter les réactions émotionnelles. En mettant des mots sur leurs points de vue, leurs ressentis et en accueillant ceux des autres, les émotions, devenues sentiments (Damasio, 2,17)²⁹, sont assurément moins fougueuses. En plus de renforcer les situations de résonance émotionnelle, cela permet également d'apprendre à les socialiser et par conséquent à éviter les effets délétères lorsqu'elles ne sont pas suffisamment apprivoisées (Zanna, 2019)³⁰. Avec la prise de

conscience par le biais du langage, nous reprenons une part de contrôle sur ce qui nous arrive, ce qui atténue notre détresse. Apprivoisée, « l'émotion devient peu à peu familière, non menaçante, non bouleversante, non dangereuse, c'est le plus habile négociateur qui aura le dessus » (Tremblay, 2008)³¹.

Aussi, nommer le plus justement ses émotions participe à les apprivoiser plutôt que d'en être esclave. Lisa Feldman Barrett nomme « granularité émotionnelle » cette capacité à mettre des mots justes sur ce que l'on ressent. Apprendre à mettre des mots sur des ressentis en parlant avec ses frères et sœurs, avec des pairs et/ou des adultes, les expliciter, les partager (Rimé, 2005) aide non seulement à ne pas s'exposer aux débordements émotionnels mais également à nous mettre en phase avec autrui. En effet, dans la mesure où le langage rompt « avec la trame de la vie ordinaire où nous nous comportons comme des êtres égocentriques... » (Pelluchon, 2020) il est ouverture aux autres. C'est donc assurément par les mots que l'on communique, par les mots que l'on dit le monde, c'est par les mots que l'on explique, c'est par les mots que l'on construit le commun et c'est, et encore donc, par les mots qu'il est possible de « faire société ».

Tout cela montre à quel point il est utile de prévoir – à l'école notamment –, en plus de la socialisation émotionnelle en cours au sein des familles, des temps au cours desquels les enfants/élèves apprennent à vivre, à reconnaître, à apprivoiser et à mettre des mots sur leurs émotions pour mieux les socialiser et, *in fine*, en faire des compagnes pour la vie, la sienne et celle des autres !

26. Lignier W. (2019). *Prendre. Naissance d'une pratique sociale élémentaire*, Seuil.

27. Court M. (2017). *Sociologie des enfants*, La découverte.

28. Zanna O. (2015). *Le corps dans la relation aux autres*, PUR.

29. Damasio A. R. (2017). *L'ordre étrange des choses*, Odile Jacob

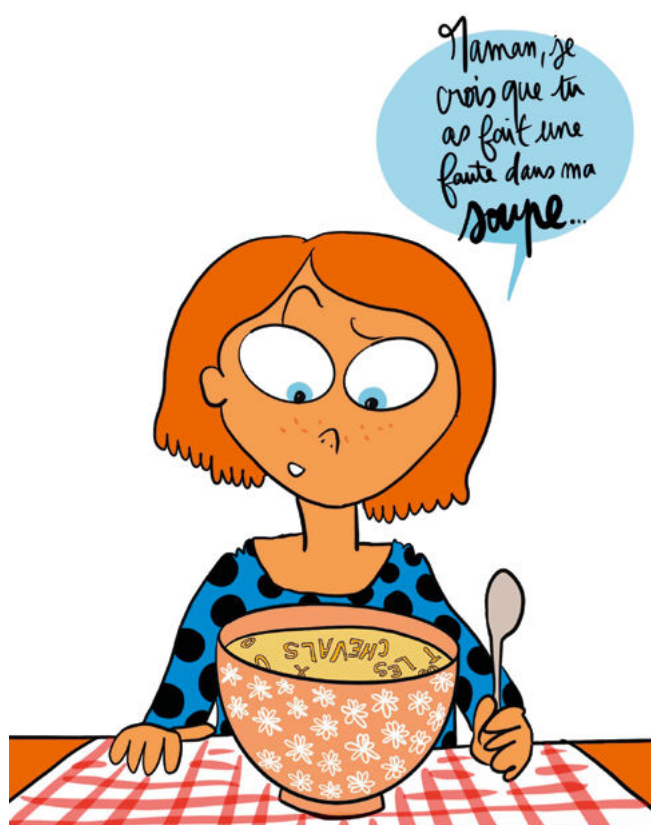
30. Zanna O. (2019). *L'éducation émotionnelle pour prévenir la violence*, Dunod.

31. Tremblay R. E. (2008). *Prévenir la violence*, Odile Jacob.

5,3% des enfants ne peuvent pas être aidés pour leurs devoirs à la maison.

1.4.

Quelles conditions d'éducation et d'apprentissage à l'école et à la maison ?



À la différence des précédentes questions, exclusivement focalisées sur les apprentissages intra et extra-scolaires (la famille notamment), neuf questions interrogent la dimension éducative au sens large. Notamment, trois tandems de questions suivantes (96/97, 104/105 et 115/112) explorent, selon le même principe de comparaison, la dimension éducative à l'école/à la maison.

À la question « À l'école, on peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs », 78,9 % de l'échantillon répond par l'affirmative. Pour cette même question, mais concernant la maison, les chiffres sont proches, à 80,3 %. No-

tons tout de même que 5,30 % des élèves indiquent n'avoir personne pour être accompagnés sur les devoirs.

Ces résultats peuvent être rapprochés de ceux de la question 101 « Mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais avec ma classe ». C'est le cas de 77,2 % des répondants. Notons tout de même que 4,4 % répondent - sans doute pour des raisons financières - que ce n'est pas possible pour leurs parents et 8,6 % ne se positionnent pas. Les activités scolaires payantes sont accessibles pour une majorité des élèves et la différence entre les filles (95,5 %) et les garçons (93,4 %) est très faible, mais significative. Ceci est encore plus vrai pour les adolescents (96,6 %) que pour les jeunes (93,6 %). Ajoutons que ces activités payantes sont majoritairement accessibles aux élèves qui ne se déclarent pas en situation de handicap (94,8 % contre 92,9 %) et dont les deux parents ont un emploi (96,3% contre 92,2% lorsqu'un parent sur deux est au chômage, et 88,5% lorsque les deux sont au chômage).

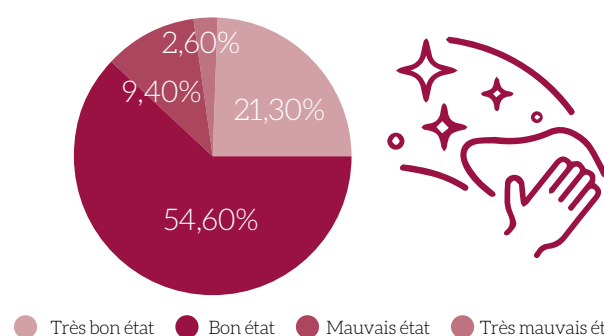
Comme on peut le lire dans les résultats, qu'il s'agisse des sorties (environ 80 %) ou bien d'aide aux devoirs (plus de 93 %), enseignants et parents sont pareillement cités par les enfants/jeunes.

Les conditions matérielles d'éducation sont en revanche plus clivantes, puisque les répondants sont 61,4 % à indiquer ne pas manquer de matériel pour apprendre, se détendre et s'amuser à l'école et plus de 98 % s'agissant de la maison.

Ajoutons à cela, que, à la question 114 « Je trouve que mon école (les salles de classe, les couloirs, la cour...) est en... », **les trois quarts des élèves indiquent que leur école est dans un état qui les satisfait («Très bon état» : 21,3% ; «Bon état» : 54,6%)** et seulement 2,60 % trouvent que leur établissement est en très mauvais état.

Infographie n°4 : L'avis des enfants sur leur établissement scolaire

Je trouve que mon école (les salles de classe, les couloirs, la cour...) est en...



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France

85,2% des enfants valorisent le milieu familial en matière d'apprentissage

La famille favorise les apprentissages...

Aux dires des enfants et des jeunes, **les conditions de travail sont visiblement meilleures à la maison**, résultats confirmés par une corrélation significative ($r = 0,444$) entre le groupe de questions relatives à l'éducation à la maison (cf. score composite « éducation à la maison ») et la catégorie « Le confort matériel à la maison » (cf. catégorie 1 « ma vie de tous les jours »).

L'école pourrait-elle être considérée alors, en partie, comme ce lieu de confirmation de certains apprentissages réalisés dans la sphère familiale ?

Des apprentissages familiaux confirmés par les questions 121, 122 et 123 où ils sont plus de 85,2 % à valoriser le milieu familial en matière d'apprentissage. 75,9 % reconnaissent que leurs amis leur apprennent à faire et à comprendre de nouvelles choses (« souvent » 20,9 % ou « de temps en temps » 34 %), 21 % indiquent que ceci est plutôt rare.

...mais pas pour tous.

Ajouté à un environnement propice, l'accompagnement familial favorise les nouveaux apprentissages : **5 enfants sur 10 estiment que leur famille leur « apprend souvent à faire et à**

comprendre de nouvelles choses » (28,1 % pensent que c'est le cas « de temps en temps »). **7 enfants sur 10 (73,2 %) disent pouvoir se cultiver en lisant des magazines ou des livres.** Mais qu'en est-il des autres ? De ceux qui ne considèrent pas pouvoir trouver cet appui ?

Partant de ces assertions, force est alors de constater que la thèse de Bourdieu et Passeron, développée dans « La Reproduction » (1970)³², posée il y a plus d'un demi-siècle s'est sans doute (un peu) essoufflée, mais reste toujours d'actualité (Lahire, 2019)³³. Le système d'enseignement « en ne donnant pas explicitement ce qu'il exige » continue en effet à requérir implicitement et « uniformément de tous ceux qu'il accueille qu'ils aient ce qu'il ne donne pas, c'est-à-dire le rapport au langage et à la culture que produit un mode d'inculcation particulier et celui-là seulement ». **De fait, les élèves issus des milieux populaires seraient par conséquent plus nombreux à faire l'objet du décrochage scolaire** (28 % contre 7 % pour les enfants de cadre en 2010). **Phénomène que l'enseignement à distance, imposé par le confinement lié à la COVID-19 en 2020 et 2021, aura non seulement révélé, mais également creusé** (Bruner et Maurin 2021³⁴).



32. Bourdieu P. & Passeron J.-C. (1970). La Reproduction, Éditions de Minuit.

33. Lahire B. (Dir.) (2019). Enfances de classe, Seuil.

34. Bruner, A. et Maurin L. dir. (2021). Rapport sur les inégalités en France. Observatoire des inégalités, juin.

Un enfant sur dix estime ne pas se sentir en sécurité dans son établissement scolaire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un enfant sur dix victime de harcèlement

Les filles (93,9 %) se sentent légèrement plus en sécurité à école que les garçons (91,5 %). Même si les taux sont relativement élevés, **il faut souligner que près d'un enfant sur dix estime ne pas se sentir en sécurité dans son établissement scolaire.**

Toutefois, deux tiers des enfants/jeunes s'accordent pour souligner qu'il y a, à l'école, un adulte apprécié à qui il est possible de se confier et raconter ses problèmes sans distinction de sexe.

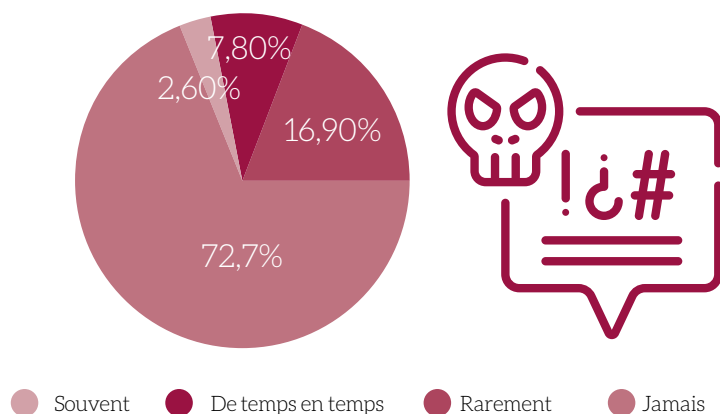
De façon générale, 72,7 % des élèves déclarent ne « jamais » subir « du harcèlement³⁵ (insultes, attaques, moqueries blessantes...) » à l'école. Cependant, **un enfant sur dix (10,4 %) indique être « souvent » ou « de temps en temps » concerné par le harcèlement** (taux proche des chiffres nationaux – réponses déclarées – 1 élève sur 10 est victime de harcèlement à l'école³⁶) et 16,9 % affirment être rarement concernés.

« Selon le ministère, les chiffres du harcèlement tendent à diminuer. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) indique que 5,6 % des élèves se disaient harcelés en 2018 contre 7 % en 2015. UNICEF évaluait en France, en 2019, à 700 000 élèves le nombre de victimes de harcèlement scolaire. Les chiffres varient de 12 % en primaire, 10 % au collège et 4 % au lycée. Il reste tant à faire. »³⁷ Depuis la loi de 2019, « pour une école de la confiance »³⁸, le gouvernement réaffirme sa volonté de « consacrer le droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement ».

En outre, nous relevons qu'un peu plus des trois quarts de l'échantillon (« oui, vraiment » 51 % et « oui, plutôt » 27,5 %) se sent en sécurité dans leur école. Il est nécessaire de préciser que 3,5 % des élèves ne savent pas répondre à cette question, soit 883 enfants.

Infographie n° 5 : Le harcèlement subi par les enfants à l'école

À l'école, je subis du harcèlement (insultes, attaques, moqueries blessantes...)



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

35. Vidéo « c'est quoi, le harcèlement à l'école ? » : <https://www.1jour1actu.com/info-animee/harcelement-scolaire>

36. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/27/7/2011_3_29_unicef-rapport_175277.pdf / Millot, F. (2021). Le harcèlement scolaire : Se prémunir, le détecter, le résoudre. Hatier Grand Public.

37. <https://ecoleetsociete.se-uns.org/Journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement-scolaire-7-novembre-2019>

38. <https://www.education.gouv.fr/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-5474>

Plus de 5 enfants
sur 10 angoissés
de ne pas réussir
dans la vie.

1.5. Des soutiens inégaux pour apprendre

Analysons pour finir les soutiens dont peuvent bénéficier les enfants et les jeunes dans leurs apprentissages³⁹.

À l'école, une majorité d'enfants et de jeunes connaissent un adulte qu'ils apprécient et à qui ils peuvent confier ou raconter leurs problèmes. **Néanmoins, 26,9 % des enfants indiquent ne pas avoir cette personne de confiance au sein de leur établissement scolaire**⁴⁰.

Par ailleurs, 76,1 % des élèves indiquent qu'avoir de bonnes notes « est très important » ou « est important »⁴¹. Ils sont près de **3 sur 10 (29,8 %) à indiquer être « plutôt » angoissés de ne pas réussir à l'école**⁴².

Dans la même proportion, ils sont **plus de 5 sur 10 à être « angoissés de ne pas réussir dans la vie »**⁴³. Seuls 3 sur 10 (29,8 %) affirment ne pas être angoissés de la vie future en termes de projection (« Il m'arrive quelquefois d'être angoissé(e) de ne pas réussir dans la vie »).

En croisant les réponses à ces deux questions (109 et 110), il apparaît qu'une majorité d'enfants, **plus de 5 enfants sur 10 (55,3 %), est angoissée à la fois de ne pas réussir à l'école et dans la vie**; 25,2 % ne sont angoissés ni pour l'école ni pour la vie; et enfin 19,5 % sont angoissés par l'une des réussites, donc sans les associer.

Ces résultats confirment ceux de comparaisons internationales montrant que les élèves français affichent un niveau d'anxiété largement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE, alors qu'il est inférieur en Allemagne, dans les pays du Nord, et aux États-Unis. Par rapport à leurs compétences en mathématiques (évaluées dans PISA 2015), ils ont une moindre estime de soi,



un moindre sentiment d'efficacité, une moindre persévérance, et plus de difficultés à coopérer (Algan, Huillery et Prost, 2018)⁴⁴. **Les résultats de la Consultation permettent de mesurer combien la peur de ne pas réussir à l'école peut être associée à un pessimisme quant à l'avenir**, pessimisme déjà souligné (Florin & Guimard, 2017)⁴⁵, y compris pour ses liens avec le pessimisme des adultes tel que mis en évidence par l'INSEE⁴⁶.

Selon Algan et al.⁴⁴, pour ces compétences qu'on peut qualifier de socio-comportementales, et qui sont mises en avant par le Parlement européen et le Conseil européen depuis 2006 et réactualisées en 2018⁴⁷, « la France se caractérise par un retard important dans ce domaine, ce qui a des conséquences sur l'apprentissage lui-même, la réussite scolaire et ensuite l'emploi » (p.2).

71,3 % des élèves indiquent aimer apprendre⁴⁸ et que la réussite scolaire est « très importante » (55,2 %) et « importante » (28,3 %) pour leurs parents⁴⁹.

Par ailleurs, il apparaît que **la plupart des parents d'élèves (63,9 %) participent majoritairement « à la vie de l'école »** (réunions parents-professeurs, sorties, fêtes, association de parents d'élèves, etc.) avec un léger avantage pour les filles (81,1 % contre 76,9 % pour les garçons)⁵⁰. Notons, que 7,9 % des élèves déclarent ne pas savoir si les parents sont investis dans une forme de co-éducation dans le cadre de la vie scolaire.

39. Questions 87, 106, 107, 110, 111, 113, 116, 117, 118

40. Question 107

41. Question 111

42. Question 110

43. Question 109

44. Algan, Y., Huillery, E. et Prost, C. (2018). Confiance, coopération et autonomie : pour une école du XXI^{ème} siècle. Notes du Conseil d'analyse économique, 48, octobre.

45. Florin, A. & Guimard, P. (2017). La qualité de vie à l'école. Rapport scientifique au Cnesco (<https://www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole>)

46. Senik, C. (2014). The French unhappiness puzzle: the cultural dimension of happiness. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 106, 379-401. (<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S016726811400167X>)

47. <https://oref.grandest.fr/document/competences-cles-un-nouveau-cadre-europeen-international>

48. Question 118

49. Question 117

50. Question 102

71,3 % des élèves aiment apprendre.

Très peu d'élèves, **un peu plus d'un sur dix (14,6 %), profitent d'un accompagnement spécifique** (« A la maison, j'ai des cours privés de soutien scolaire (une personne vient m'aider dans certaines matières ou pour faire mes devoirs) »).

À la question relative au matériel numérique nécessaire pour les activités scolaires à domicile (« A la maison, je peux travailler sur une tablette ou un ordinateur pour faire mes devoirs et apprendre à la maison » : 47,9 % « souvent » et 17,6 % « de temps en temps »), nous observons que **23,8 % des enfants et des jeunes de ce panel n'ont pas accès à un outil numérique pour faire**

leurs devoirs⁵¹. Ces éléments peuvent être rapprochés de ceux de la question 120 (J'apprends à faire et à comprendre de nouvelles choses seul(e) sur Internet (bricoler, cuisiner, m'informer...) à laquelle les enfants indiquent qu'ils apprennent et comprennent « souvent » (28,5 %) ou « de temps en temps » 32,3 % de « nouvelles choses seul(e) sur Internet (bricoler, cuisiner, m'informer...) ».

Notons que **14,3 % des élèves déclarent ne rien apprendre quand ils surfent sur le net**. Un usage passif ou un défaut de mise en perspective ?

POUR ALLER PLUS LOIN

La continuité pédagogique liée au premier confinement – mars/mai 2020 (COVID-19)

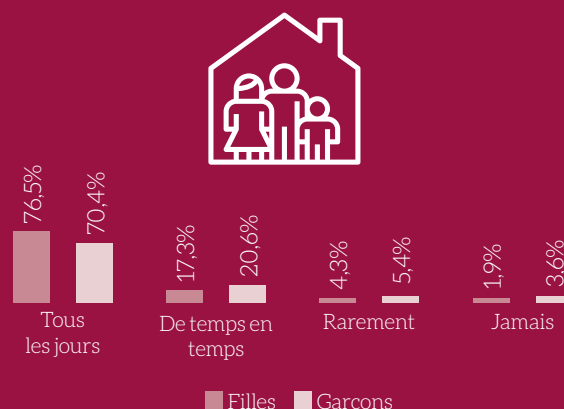
Une large majorité d'élèves indiquent avoir pu continuer à travailler et faire leurs devoirs à domicile pendant le confinement de mars à mai 2020 (tous les jours : 73,6 %⁵² ou de temps en temps : 18,9 %). Notons tout de même que **4,8 % ont rarement et 2,7 % n'ont jamais pu bénéficier de cette continuité pédagogique à domicile**. Dans son rapport la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP ; 2020)⁵³, à partir d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif, les enseignants du premier (n = 20 000) et du second degré (n = 20 000) indiquent « un manque de soutien et d'appui scolaires à la maison » (1^{er} degré : 16 % et 2nd degré : 19 %). Dans une enquête menée auprès de 802 collégiens en France, Mercier et al. (2021)⁵⁴ soulignent des résultats similaires dans l'analyse des verbatims en lien avec les devoirs à domicile. En effet, 10 % indiquent ne pas être accompagnés sur cette activité.

2,4 % n'ont jamais pu continuer à travailler et faire leurs devoirs chez eux pendant le confinement.

La différence de répartition entre le sexe et la modalité de réponse est significative ($X^2(3) = 136,34$; $p < 0.001$) ce qui indique une dépendance entre les deux variables.

Infographie n°6 : Le travail et les devoirs pendant le confinement

Pendant le confinement, j'ai pu continuer à travailler et faire mes devoirs



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

51. Question 113

52. Un des taux les plus élevés sur cette modalité de réponse « oui, vraiment » avec 9 autres questions [55,2% ; 72,8%] pour le volet éducation.

53. Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020. <https://www.education.gouv.fr/media/88193/download>

54. Mercier, C., Zanna, O., Constans, S., Florin, A., Bouderbela, S., Coudronnière, C., Ferrière, S., Guimard, P., Jacquin, J., Toussaint, E., Ngo, H. T., Nguyen, T. M. L., Vo, van B., & Vu, T. V. vu. (2021). BE-Scol-Covid19 : Bien-être des collégiens au cours du premier déconfinement en France et au Vietnam [Report]. CREN Université de Nantes. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03105217>

78,2 % des enfants dont les deux parents travaillent ont suivi l'école à la maison contre 66,7 % quand aucun des parents ne travaille.

Il y a effectivement plus de filles que de garçons qui ont pu continuer à travailler et faire leurs devoirs de manière journalière (différence de 6,1 points). Plus précisément, 76,5 % des filles déclarent continuer à travailler et faire leurs devoirs « tous les jours » alors qu'ils ne sont que 70,4 % parmi les garçons à indiquer cela. La tendance s'inverse, avec plus de garçons que de filles, pour les trois autres modalités de réponse : « de temps en temps », « rarement » et « jamais ».

Dans le rapport de la DEPP (2020), nous pouvons lire que « selon les parents, ce travail scolaire [à domicile] a mieux profité aux meilleurs élèves et aux filles »⁵⁵ du second degré. Le travail scolaire à domicile journalier a été davantage réalisé par les élèves du premier degré par rapport à ceux du second degré (9,4 points). En effet, 76,6 % des enfants de 6 à 12 ans ont déclaré avoir continué à travailler et à faire leurs devoirs « tous les jours » alors que 67,2 % des adolescents ont déclaré la même chose. Toujours selon le rapport de la DEPP (2020), les enseignants du premier et du second degré relèvent que beaucoup d'élèves ont eu « des difficultés à travailler en autonomie » (1^{er} degré : 18 % et 2nd degré : 30 %). Or, il faut rappeler que l'étayage et l'interaction sociale constituent un soutien précieux au développement de l'autonomie dans un contexte d'enseignement (Quintin, 2013)⁵⁶. Le taux plus faible pour le premier degré peut s'expliquer par un accompagnement plus important des parents. En effet, comme le souligne Bonnéry (2020) certains parents avec un niveau d'étude limité ayant des emplois d'exécution pouvaient peiner « à comprendre la finalité des tâches et à enseigner les savoirs » disciplinaires notamment dans le second degré. Se pose fondamentalement la question du guidage de l'élève, selon l'auteur, pour que l'activité conduite permette d'acquérir un savoir et pas seulement d'exécuter des exercices pour parvenir à un résultat contextualisé.

La continuité pédagogique à domicile semble avoir été plus difficile pour les élèves en situation de handicap ne pouvant profiter du même étayage proposé en classe par les enseignants. C'est 10,5 % (« rarement » ou « jamais ») des élèves en situation de handicap qui ont déclaré avoir été empêchés dans la poursuite des activités scolaires à domicile contre 7,2 % pour les jeunes sans difficulté particulière. Le rapport de la DRESS (2020)⁵⁷ met l'accent sur le

risque spécifique auquel font face les populations les plus fragiles exposées à une « double » ou une « triple peine » face à la COVID-19 et recommande une vigilance accrue notamment auprès des personnes en situation de handicap qui sont, à cette période, empêchées dans la continuité de l'accompagnement social et pédagogique.

Dans le rapport de la DEPP (2020), il est également indiqué qu'« à niveau scolaire équivalent, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que ceux des élèves de milieu défavorisé que le travail scolaire a été utile à leur enfant ». Nous pouvons indiquer qu'il existe un lien significatif entre le fait que les parents aient un emploi et le fait de réaliser quotidiennement les activités scolaires : plus précisément, 78,2 % des enfants dont les deux parents travaillent déclarent participer à ces activités scolaires quotidiennes alors qu'ils ne sont que 67,2 % parmi les enfants dont un seul parent travaille ou 66,7 % parmi ceux dont aucun des parents ne travaille. Ajoutons que le rapport de la DRESS (2020) indique qu'en temps normal, le travail à la maison est d'ailleurs un facteur d'inégalités de réussite scolaire : le temps consacré aux devoirs assignés par les enseignants est plus élevé pour les élèves de milieu socio-économique favorisé.

Enfants et jeunes ont pu être inégalement accompagnés sur leurs activités scolaires en fonction de leur structure familiale. Ainsi, nous observons que **76,5 % des élèves vivants avec leurs deux parents peuvent poursuivre quotidiennement leurs activités scolaires à domicile pendant la période de confinement alors que ceci est affirmé pour seulement 67,8 % des élèves vivants avec un seul parent.** Une nouvelle fois, les inégalités sociales et la composition familiale impactent directement les élèves dans la scolarité. L'accompagnement possible des parents croît à mesure que le nombre d'enfants décroît : accompagnement possible « tout le temps » pour les 68,8 % des enfants et jeunes ayant plus de deux frères ou sœurs contre 79,1 % avec un seul frère/sœur et 78,7 % pour les enfants uniques.

Un tout dernier élément : la **continuité pédagogique** mise en place au cours du premier confinement a permis à une partie des jeunes habitant **dans les villages (78,9 %)** de réaliser « tous les jours » les activités scolaires demandées plus que dans **les petites villes (73,8 %), les villes moyennes (72,5 %) ou les grandes villes (71,5 %).**

55. Source : <https://www.education.gouv.fr/confinement-un-investissement-scolaire-important-des-eleves-du-second-degre-essentiellement-307441>

56. Quintin, J.-J. (2013). L'autonomie en question(s). Les Langues Modernes, 4/2013, 17-29.

57. Aubert, P et al., (2020). Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19. État des lieux et perspectives. http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/131647/1/dossiers_62.pdf

1.6. L'impact du milieu de vie

Afin de réaliser des analyses plus fines et d'examiner les liens entre le domaine privilégié dans cette consultation – l'éducation – et les autres, il est utile de se référer à des scores composites ou intermédiaires éducation « A l'école » et « Hors de l'école », construits à partir de l'ensemble des questions pour chaque contexte.

Le score « éducation à l'école » intègre les questions relatives à ce qu'on apprend à l'école et aux conditions matérielles des apprentissages à l'école; de même, **le score « éducation hors de l'école »** intègre les questions relatives à ce qu'on apprend hors de l'école et notamment dans la famille, ainsi que les conditions matérielles des apprentissages (pour le détail, voir tableau A p. 82)

Il existe des corrélations positives entre les scores d'éducation à l'école et à la maison de force ou valeur plus ou moins élevée et significative selon les caractéristiques sociodémographiques des enfants et des jeunes (voir les remarques méthodologiques p.80). Cela indique que **les caractéristiques sociodémographiques des enfants et des jeunes ont un impact sur l'éducation à l'école et sur l'éducation à la maison.**

La corrélation positive est significativement plus élevée pour les filles que pour les garçons entre le score d'éducation à l'école et **le respect des droits à l'école**. Il en est de même entre le score d'éducation à la maison et les **privations matérielles** d'une part, **les privations d'amitiés** d'autre part.

La corrélation est **significativement plus élevée pour les 13-18 ans** que pour les 6-12 ans entre le score d'éducation à l'école et **le respect des droits à l'école**. L'âge a également un impact sur la force des corrélations avec **les domaines de privations**, qui est significativement plus élevée pour les 13-18 ans que pour les plus jeunes, pour le score d'éducation à l'école (privations d'activités, matérielles, santé, savoirs) et dans la famille (toutes les catégories de privations).

La situation de handicap entraîne une corrélation plus forte seulement entre le score d'éducation à l'école et **le respect des droits à l'école**. Elle ne joue pas sur les corrélations avec les types de privations.

La situation familiale induit des variations significatives dans les corrélations entre le score d'éducation à l'école et les **privations matérielles et d'activités** : elles sont plus **fortes pour les**



enfants vivant avec un seul parent que ceux qui vivent avec leurs deux parents; il en est de même pour la corrélation entre le score d'éducation à la maison et les privations matérielles.

La situation de chômage d'un ou deux parents induit une force des corrélations plus grande pour les enfants dont un parent ou les deux sont au chômage que pour les autres.

En résumé, ces résultats indiquent combien des différences déjà mises en évidence à partir des données de la Consultation nationale se trouvent accentuées en considérant les liens entre certains vécus des enfants en matière d'éducation et de respect de leurs droits à l'école d'une part, les différents types de privations qu'ils peuvent ressentir d'autre part; ceci concerne tout particulièrement les filles, les 13-18 ans, les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique, ceux qui vivent en famille monoparentale, avec un parent ou les deux en situation de chômage.

Le lien entre l'éducation et la santé

Quel lien peut être fait entre ce que les enfants apprennent à l'école et hors de l'école, selon leur point de vue, et un certain nombre d'aspects concernant leur santé ?

Huit scores composites dans le domaine de la santé ont été considérés (cf. tableau R p.90) ainsi que le score total pour chacun des scores composites éducations « A l'école » et « Hors de l'école⁵⁸ ». L'ensemble des questions pour chaque contexte a ainsi permis de calculer un score global pour chacun : total éducation à l'école / total éducation hors de l'école.

L'équilibre alimentaire va de pair avec le développement de compétences psychosociales

Afin d'investiguer le domaine de la nutrition et particulièrement l'équilibre alimentaire, quatre questions permettaient d'interroger les enfants afin de savoir s'ils mangeaient trois

58. Pour rappel, pour chaque contexte (école / hors de l'école), ont été regroupées les questions relatives à ce qu'on y apprend et aux conditions d'apprentissage, ainsi que plusieurs autres questions concernant diverses formes de soutiens en éducation ou d'attitudes par rapport aux apprentissages.

Une alimentation de mauvaise qualité a un impact négatif sur la scolarité et les apprentissages des enfants et des jeunes.



repas par jour, au moins une fois de la viande, du poisson ou des protéines chaque jour, des fruits et des légumes frais chaque jour et enfin si le midi à l'école, ils allaient à la cantine ou au self. Les corrélations calculées entre le score composite « équilibre alimentaire » et les scores « éducation à l'école » et « éducation en dehors de l'école » sont positives et significatives à $p < .001$. Les résultats indiquent que l'équilibre alimentaire et l'éducation vont de pair, mais que la corrélation est plus élevée lorsque les enfants évoquent les apprentissages réalisés hors de l'école (et particulièrement dans la famille). Ainsi, **plus les enfants rendent compte d'une alimentation équilibrée (nombre de repas par jour, apport en protéine, ...) et plus ils considèrent qu'ils apprennent à développer leurs compétences psychosociales et transversales, à l'école et en particulier en dehors, dans la famille.**

Les résultats concernant les liens entre la nutrition et les capacités des enfants à apprendre font écho aux travaux ayant examiné l'effet de la qualité de l'alimentation sur la réussite scolaire des enfants (Florence, Asbridge et Veugelers, 2008⁵⁹; Haapala et al., 2017⁶⁰). Ces résultats concernant **l'impact négatif sur la**

scolarité des enfants d'une alimentation de mauvaise qualité rejoignent les analyses réalisées, par ailleurs, dans cette consultation concernant la vulnérabilité des enfants issus de familles socio-économiquement défavorisées. Si la mauvaise alimentation est un facteur, parmi d'autres, pouvant avoir des effets sur la réussite scolaire des élèves, elle est aussi souvent le révélateur de conditions de vie⁶¹.

Des corrélations entre les toilettes à l'école et le vécu des apprentissages

Les questions 144, 145 et 146 interrogeaient les enfants sur leurs vécus associés aux toilettes à l'école, c'est-à-dire sur la propreté, le fait qu'ils se retiennent d'aller aux toilettes, ou qu'ils y soient embêté(e)s par d'autres enfants ou jeunes.

Les corrélations calculées entre les scores composites sont négatives et significatives à $p < .001$.

Les résultats indiquent que plus les enfants rendent compte d'un vécu négatif associé aux toilettes et moins les perceptions associées aux apprentissages réalisés à l'école particulièrement (mais également hors de l'école) sont positives.

Les résultats de cette Consultation nationale concernant les toilettes à l'école rejoignent ceux de différents travaux ayant déjà mis en évidence l'importance des toilettes scolaires pour le bien-être des élèves. Ainsi, l'enquête du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) de 2017⁶² qui s'est intéressée à la qualité de vie à l'école soulignait que pour les élèves, les toilettes des écoles sont des lieux « anxieux » et révélait qu'un tiers des élèves craignaient d'aller aux toilettes de leur établissement.

Outre le manque de propreté et d'hygiène des sanitaires, ces travaux mettaient également en lumière un autre point sensible : l'insécurité dans les sanitaires. Ces points de vigilance ne sont pas sans conséquence pour la santé et le bien-être des élèves. En outre, le non-respect de l'intimité des élèves, en particulier dans ces lieux, peut constituer un facteur menant à un climat scolaire plus délétère.

Les résultats de la Consultation nationale, issus des analyses croisées entre « Éducation » et « Toiletttes », viennent compléter les travaux précédents en mettant en évidence des liens entre l'accès aux sanitaires / l'insécurité que ces espaces suscitent pour les élèves et les apprentissages réalisés par l'enfant dans ses différents contextes de vie.

59. Florence MD, Asbridge M, Veugelers PJ. (2008). Diet quality and academic performance. *Journal of School Health*. Apr;78(4):209-15; quiz 239-41.

60. Haapala EA, Eloranta AM, Venäläinen T, Jalkanen H, Poikkeus AM, Ahonen T, Lindi V, Lakka TA. (2017). Diet quality and academic achievement: a prospective study among primary school children. *European Journal of Nutrition*. Oct;56(7):2299-2308

61. Delahaye J.P. (2015). Rapport Grande pauvreté et réussite scolaire - Le choix de la solidarité pour la réussite de tous. <https://www.education.gouv.fr/grande-pauvrete-et-reussite-scolaire-le-choix-de-la-solidarite-pour-la-reussite-de-tous-8339>

62. Florin A et Guimard P, La qualité de vie à l'école, Rapport scientifique au Cnesco, 2017 : www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole

Plus le mal-être de l'enfant est grand, moins la perception de ses apprentissages est positive.

En conclusion, ces résultats soulignent à nouveau l'importance d'une meilleure prise en compte de ce problème des sanitaires scolaires pour le bien-être des enfants à l'école, mais également pour **éviter que ces préoccupations ne viennent fragiliser l'enfant dans sa disponibilité pour les apprentissages scolaires et extrascolaires.**

La souffrance psychologique comme une entrave à la scolarité

Le score composite « **Souffrance psychologique** » est calculé en prenant en compte les réponses aux questions⁶³ interrogeant les enfants sur le fait qu'il leur arrive d'être tristes ou cafardeux(se), de ne plus avoir le goût à rien, de perdre confiance en eux et s'ils avaient déjà parlé de leur mal-être à leur proche (parents/famille) ou à un médecin/psychologue.

Les questions relatives aux **pratiques constituant un risque pour la santé**⁶⁴ interrogent plus spécifiquement les risques associés aux conduites addictives (tabac, alcool, drogue) chez les adolescents (13-18 ans). De même pour le **risque suicidaire**⁶⁵ : « Il m'est déjà arrivé de penser au suicide », « J'ai déjà tenté de me suicider ».

Pour ces trois grandes catégories (« souffrance psychologique », « conduites à risques », « risque suicidaire »), les corrélations calculées entre les scores composites sont négatives et significatives à $p < .001$. **Elles indiquent que plus le mal-être de l'enfant est grand et la consommation de substances psychoactives est importante, moins la perception des enfants concernant les divers apprentissages réalisés à l'école et hors de l'école est positive.**

Ces résultats soulèvent différents points de vigilance dont certains seront développées au chapitre 7, « Ma santé ». Nous nous attacherons ici particulièrement aux enjeux concernant l'éducation. Les résultats de ces analyses concernant la santé, dans ses dimensions psychique et sociale (souffrance psychologique, conduites à risque, prévention des risques, violence et risque suicidaire) et le vécu des enfants en matière d'éducation confirment les **liens déjà mis en évidence entre les problématiques de santé et le bien-être de l'élève.**

Rappelons que la santé, au sens de l'OMS, ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Elle est définie comme « un état de complet bien-être physique, mental et social ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité et est associée à la notion de bien-être.

Ces résultats soutiennent la nécessaire vigilance à avoir pour les problématiques de santé susceptibles d'avoir un effet sur la réussite scolaire, dont les conduites à risque.

Ils soulignent également toute la pertinence d'intégrer les enjeux de santé aux programmes scolaires. Cette volonté a d'ailleurs été confortée par les lois de 2013⁶⁶ et de 2019 réaffirmant l'importance de la prise en compte de la santé au sein du système éducatif pour la réussite scolaire des élèves en contribuant au bien-être de chaque individu dans une approche globale. Plus récemment, la loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 vise à renforcer les attitudes favorables à la santé pour tous les élèves et à répondre, pour certains, aux problèmes de santé rencontrés ou prévenir des conduites à risque.

Les comportements à risque (addiction, sédentarité, alimentation, etc.) contribuent à renforcer les inégalités sociales au cours de l'enfance et de l'adolescence. Le champ de la mission de la promotion de la santé à l'école (défini par l'article L.541-4-1 du code de l'éducation) redéfini par la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification insiste notamment sur la nécessité de détecter précocement les problèmes de santé psychiques pouvant entraver la scolarité.

Les violences subies renvoient à cinq questions concernant **les violences sexuelles, physiques et symboliques** que peuvent subir les adolescents (avoir un rapport sexuel ou des pratiques sexuelles sans en avoir envie, avoir été insulté(e), suivi(e), touché(e), embrassé(e) de force dans les transports en commun, dans l'espace public ou au collège/lycée). Les corrélations calculées sont négatives et significatives à $p < .001$, mais uniquement avec le score composite « éducation à l'école ». Les résultats montrent une corrélation négative entre les vécus de violences et l'éducation, mais uniquement concernant le contexte scolaire.

Etre victime de violence a des répercussions en termes de perte d'estime de soi, d'anxiété et peut altérer la santé mentale en faisant le lit de dépressions, phobies sociales... autant de facteurs de vulnérabilités entravant les apprentissages réalisés dans le contexte extérieur à la famille. Par ailleurs, les deux questions relatives aux expériences sexuelles réalisées « sans en avoir envie » soulignent l'intérêt que l'école, deuxième lieu de socialisation des enfants après la famille, mette en place des actions en faveur d'une éducation sexuelle et affective holistique⁶⁷.

63. Questions 154 et 158

64. Questions 162, 164, 175, 166, 167, 169 et 170

65. Questions 172 et 173

66. Le 8 juillet 2013, la promulgation de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École instaurait un Parcours d'Éducation à la Santé (entrée en vigueur à la rentrée 2016).

67. Voir la campagne du Conseil UNICEF des jeunes 2019/2020 sur l'éducation au consentement dans les établissements scolaires <https://my.unicef.fr/contenu/le-conseil-unicef-des-jeunes-se-mobilise-pour-une-education-au-consentement>

Être victime de violence à des répercussions sur les apprentissages à l'école.

Selon Romano (2016)⁶⁸, la santé psychique de tout individu ne se résume pas à une dynamique individuelle, mais elle engage également des enjeux liés aux processus interpsychiques, aux incidences relationnelles interpersonnelles tout autant qu'au contexte institutionnel dans lequel l'élève évolue, et ceci quel que soit son âge.

Ainsi, le contexte sanitaire en lien avec la **COVID-19 et le stress généré par cette situation a impacté de manière variable la santé mentale des enfants⁶⁹ en fonction de leur environnement et de leurs conditions de vie et d'habitat⁷⁰.**

Les réponses apportées par les enfants dans le cadre de la Consultation nationale permettent d'explorer si le fait d'être inquiet ou non à cause du coronavirus affecte la perception des enfants concernant les apprentissages réalisés à l'école et hors de l'école. Les résultats mettent en évidence, un score significativement plus bas pour « éducation à l'école » et « éducation hors de l'école » chez les enfants déclarant une « inquiétude à cause du coronavirus et [des] pensées fréquentes à ce propos » comparativement aux autres.

Ainsi, si les résultats mentionnés ci-dessus concernant les apprentissages réalisés dans les contextes de l'école et hors de l'école se retrouvent également lorsque l'on prend en compte l'inquiétude des enfants à cause du coronavirus, pour autant, ces enfants vont avoir une perception plus négative que leurs camarades concernant la manière dont ces deux milieux participent (ou pas) au développement de la créativité, de la curiosité, la projection de soi dans l'avenir, la compréhension/gestion des émotions, la confiance en soi, l'aide à la concentration, les compétences psychosociales et d'empathie.

Les enfants inquiets vont également percevoir plus négativement que leurs camarades les aspects relevant de la dimension éducative au sens large, des conditions matérielles d'éducation ainsi que des apprentissages familiaux.

L'absence de verbatim pour cette question ne permet pas d'identifier les inquiétudes suscitées : peur de la contamination, peur pour ses proches, inquiétude pour sa scolarité associée à la diversité des modalités d'enseignement (apprentissage à distance, demi-groupes, etc.), contraintes liées à l'obligation de la poursuite des gestes barrières, distanciation physique, modification de leur environnement scolaire

Ces résultats peuvent toutefois être rapprochés de ceux de l'étude CONVER concernant la détresse psychologique des étudiants et les répercussions scolaires associées, ou celles concernant les enfants de 9-18 ans ayant montré que ceux ayant connu de la détresse pendant le confinement se sentaient plus dépassés par les devoirs que les autres⁷¹.

Le respect des droits influe sur les conditions d'apprentissage

Dans le domaine des droits, on considère le score composite « respect de mes droits à l'école », construit à partir des réponses à cinq questions^{72 73}.

Toutes les corrélations calculées entre le score composite « respect de mes droits à l'école » et les scores « éducation à l'école » et « éducation en dehors de l'école » sont positives et significatives à $p < .001$ ⁷⁴ : ce qu'on apprend de commun aux deux contextes d'éducation, les apprentissages spécifiques à un contexte, les conditions d'apprentissage, le score total « éducation à l'école » ou « éducation en dehors de l'école ».

Trois d'entre elles sont toutefois plus élevées pour les scores éducation à l'école que pour leurs équivalents hors de l'école. La corrélation avec le score des conditions d'apprentissage à l'école est plus faible que son équivalent pour les conditions d'apprentissage à la maison.

Ces résultats indiquent que sentir ses droits respectés à l'école et considérer qu'on apprend à développer ses compétences psychosociales et transversales, à l'école et en dehors, en particulier dans la famille, vont de pair.

68. Romano, H. Les Risques Psycho-Sociaux Scolaires (RPSS). *La psychiatrie de l'enfant*, 2016. 1(1), 209-224.

69. Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents (9-18 ANS) lors du 1er confinement lié à la COVID-19 en France. *BEH Covid-19* N° 8, 20 mai 2021

70. Voir l'étude CONFEADO menée en 2020 par Santé publique France avec l'hôpital Avicenne de Bobigny et l'Université Sorbonne Paris Nord, en partenariat avec l'Inserm, l'Université de Tours, CN2R, l'EHESS, le Lab School Network, le CNRS et avec le soutien du Fonds FHF et le soutien d'UNICEF France. <https://my.unicef.fr/contenu/etude-confeado-les-enfants-et-jeunes-sexpriment-sur-leur-sante-mentale> et <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/le-confinement-vecu-par-les-enfants-et-les-adolescents-premiers-resultats-de-l-etude-confeado>.

71. COVER : Étude de l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur la santé mentale des étudiants à Rennes. Roux et al., 2021. <https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2021/02/Rapport-Impact-Psy-Covid-20210225.pdf>

72. Questions 9, 10, 11, 14 et 15

73. Les réponses aux questions 12 et 13 n'ont pu être intégrées dans ce score pour des raisons statistiques, dans la mesure où chaque enfant pouvait répondre aux deux à la fois, qu'il soit garçon ou fille, la base de calcul étant donc différente de celle des 5 autres questions. La question 22 a fait l'objet d'une analyse spécifique (ci-dessous).

74. Le détail des corrélations est présenté en annexe dans le tableau E (p.83).

L'inquiétude face à la COVID-19 induit une perception négative des apprentissages.

Les éducateurs ont la responsabilité de mettre en place les conditions permettant aux enfants, non seulement de respecter autrui, mais aussi d'exercer leurs droits et leurs libertés au sein du groupe-classe et de l'école, à tous les niveaux du cursus scolaire, et de les accompagner dans l'apprentissage d'une autonomie sociale, individuelle et collective, comme le soulignait Le Gal (2007⁷⁵). ///

POUR ALLER PLUS LOIN

Le droit de donner son avis sur l'organisation et les activités de l'école

Loin des ambitions et des attendus de la Convention internationale des droits de l'enfant, une faible majorité d'enfants, 59,4 %, pensent pouvoir « donner leur avis sur les décisions prises pour l'organisation et les activités de leur école »⁷⁶ (oui, vraiment : 30,8 % ; oui, plutôt : 28,6 %). Les autres répondent « non » (17 %), ne se prononcent pas (16,9 %) ou ne répondent pas (6,7 %).

La fréquence des « oui » est significativement plus élevée pour les garçons que pour les filles. Les différences en fonction de l'âge ou d'autres variables sociodémographiques apparaissent comme des modulations de réponses entre « oui, vraiment » et « oui, plutôt » sans se traduire dans la fréquence globale des « oui ». Par exemple, les 6-12 ans sont plus nombreux à répondre « oui, vraiment » (43,5 %) que les 13-18 ans (33 %) mais les proportions s'inversent pour la réponse « oui, plutôt » (respectivement : 34,3 % et 44,7 %), les plus âgés étant nettement moins affirmatifs.

Seuls 59,4% des enfants peuvent donner leur avis sur l'organisation et les activités à l'école.

Dans leur consultation 2019-2020 publiée en 2021, UNICEF Suisse et Liechtenstein⁷⁷ avait interrogé des enfants et des jeunes de 9 à 17 ans sur leurs droits à la participation et à la codétermination à l'école. Parmi les 1715 répondants, 63 % des enfants et des jeunes déclarent que leurs enseignantes et leurs enseignants leur demandent souvent leur avis. 37 % en revanche pensent que ce n'est jamais, rarement, voire seulement parfois, le cas.

Dans cette étude, plus de la moitié des enfants et des jeunes déclarent n'être pas consultés quant aux directives structurelles comme le règlement de classe (62 %), les activités scolaires (62 %) ou l'aménagement des salles de classe (55 %). Un lien avec l'âge des enfants ressort : sur la question relative au règlement de classe : plus les enfants et les jeunes sont âgés, moins les enseignantes et les enseignants les intègrent dans ce processus décisionnel. Il n'est donc guère étonnant que plus d'un enfant sur quatre (27 %) souhaiterait participer plus activement aux décisions. Avec un questionnement un peu différent entre les deux consultations, France d'une part, Suisse et Liechtenstein d'autre part, on arrive à des résultats assez voisins montrant qu'une proportion élevée d'enfants et de jeunes ne se sentent pas suffisamment consultés sur l'organisation et les activités de leur école.

75. Le Gal, J. (2007). Pour que les droits de l'enfant puissent s'exercer à l'école. *Journal du droit des jeunes*, 263, 16-20.

76. Question 22

77. UNICEF Suisse et Liechtenstein (2021). Les droits de l'enfant de la perspective des enfants et des jeunes. <https://www.unicef.ch/fr/notre-travail/suisse-liechtenstein/droits-de-lenfant/etude>

Or, dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée en 1989, le jeune est reconnu comme un individu de droits, en capacité de participer aux décisions qui concernent sa propre vie et celle de son entourage. Les réponses des enfants et des jeunes dans cette Consultation montrent que la reconnaissance de leurs droits dans un texte juridique international ne suffit pas et que ces droits doivent être davantage protégés, affirmés et mis en œuvre dans les pratiques de la vie scolaire quotidienne.

Prendre en compte le point de vue des élèves sur leur vie scolaire est non seulement une question de respect de leurs droits, mais aussi un éclairage complémentaire à celui des adultes, parents et professionnels de l'école, qui apporte des éléments utiles pour améliorer le fonctionnement de l'école, la qualité de vie et la satisfaction scolaire des enfants (Florin, 2017; 2019⁷⁸).

L'OCDE, en 2014⁷⁹, soulignait que le pourcentage d'élèves qui se sentent comme étrangers à leur établissement scolaire était en augmentation depuis 2003 dans les différents pays, la France se classant parmi les pays ayant un score élevé dans ce domaine. Elle relevait déjà qu'en matière d'éducation, l'avis des jeunes sur les leçons, les enseignants et les ressources de leur établissement est très peu sollicité en France, comparativement à de nombreux autres pays. Et ce malgré la présence dans le parcours citoyen de l'école au lycée d'un volet « Participation des élèves à la vie sociale de son établissement et de son environnement ».

Des établissements ont cependant instauré, sous des formes variées, ces projets visant à apprendre à donner son avis, à le confronter à ceux des autres, à construire un avis commun (ou majoritaire) à condition qu'il y ait un espace pour cela. Mais les réticences existent, certains acteurs éducatifs considérant en privé que « ce n'est tout de même pas aux enfants de décider ce que doit être l'école et comment elle doit fonctionner ! »

Il faut souligner l'intérêt pour les professionnels de l'enfance et de l'éducation de mieux évaluer la qualité de vie scolaire des enfants et leur bien-être subjectif, en les impliquant dans le processus de cette évaluation, en tant qu'experts de leur propre vie et de leurs aspirations. Il y a là des **enjeux essentiels pour l'éducation et la formation des adultes de demain**, tout autant que pour la définition

des politiques publiques.

Il s'agit de reconnaître effectivement les enfants comme des acteurs sociaux incontournables dans les dynamiques sociales, sans attendre des dizaines d'années, comme ce fut le cas pour les adultes, à partir de la naissance, dans les années 60, du « mouvement des indicateurs sociaux » pour que leur point de vue soit véritablement intégré dans les politiques publiques relatives à la qualité de vie et au bien-être, en tant qu'acteurs sociaux importants dans les dynamiques sociales.

Selon le Défenseur des droits (2020, op. cit.), « de nombreux progrès restent à réaliser afin que le droit pour les enfants d'être considérés et entendus collectivement soit pleinement effectif » (p. 27), que ce soit dans leur établissement scolaire (école, collège, lycée), dans les structures de participation représentatives officielles ou dans les médias. À partir de ces constats, le Défenseur des droits recommande de rendre l'enfant acteur de ses droits, de respecter le droit de l'enfant d'être entendu sur toute question qui le concerne et de l'informer de l'existence de ce droit, de promouvoir le droit à la participation, de former pour cela les professionnels intervenant auprès des enfants et de respecter les règles éthiques du droit à la participation⁸⁰.

Alors que la Commission européenne a adopté le 24 mars 2021 la première stratégie globale pour les droits de l'enfant⁸¹ rappelant que les enfants sont à la fois des citoyens actifs et des acteurs du changement, elle souligne que **trop d'enfants ont le sentiment de n'être pas suffisamment pris en compte dans le processus décisionnel**⁸² :

« Si une majorité d'enfants semblent conscients de leurs droits, seul un sur quatre estime que ces droits sont respectés par l'ensemble de la société. Cela a des effets néfastes sur la participation des enfants dans les écoles, les sports, la culture et d'autres activités récréatives, dans les systèmes judiciaires et les régimes de migration, dans le secteur des soins de santé, ainsi qu'au sein des familles » (page 4).

La Commission européenne engage les États, notamment, à « soutenir les écoles dans les efforts qu'elles déploient pour faire participer les élèves à la vie quotidienne et au processus décisionnel de l'école » (page 6).

78. Florin, A. (2017). Les évaluations de leur qualité de vie par les enfants. *Enfance*, n°1, 5-11. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02484075/>

Florin, A. Il faut prendre en compte le point de vue des enfants sur l'école. Tribune parue dans *Le Monde de l'Éducation* le 27 mai 2019. https://www.lemonde.fr/education/article/2019/05/27/il-faut-prendre-en-compte-le-point-de-vue-des-enfants-sur-l-ecole_5468135_1473685.html

79. OCDE (2014). Ce que les élèves de 15 ans savent et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent. www.pisa.oecd.org.

80. Les 5 domaines listés ici correspondent à 17 recommandations plus précises (p.47-49).

81. https://ec.europa.eu/info/files/factsheet-eu-strategy-rights-child_fr

82. Europe Kids Want survey, Sharing the view of children and young people across Europe (Partager le point de vue des enfants et des jeunes en Europe), UNICEF et Eurochild, 2019



PAROLES DE JEUNES

En parallèle de la Consultation nationale des 6-18 ans 2021, UNICEF France et l'association La ZEP (Zone d'Expression Prioritaire) ont organisé une série d'ateliers d'écriture sur le thème du droit à l'éducation auprès de 3 classes de lycéens.

Les textes qui en sont issus sont des témoignages forts dans lesquels les jeunes livrent leurs sentiments de réussite ou d'échec, leurs perspectives sur la vie professionnelle, sur leurs relations avec leur entourage et leurs pairs, mais aussi sur les discriminations et violences vécues...

Nous avons sélectionné ci-dessous quelques extraits de ces récits individuels qui résonnent fortement avec les conclusions issues de la Consultation nationale.

Les textes complets sont réunis au sein du recueil « Droits devant » disponible en téléchargement libre sur le site de La ZEP : <https://zep.media/>

Ma réussite, mon échec

« On me l'a souvent dit, ma famille ou cette prof de troisième : je ne réussirais jamais avec le gros poil que j'ai dans la main. Quand on vous le rabâche, sans cesse, plus d'autre choix que d'y croire. Cette méthode n'est pas efficace sur moi. »

Sam, 15 ans, Paris

« Je pense que tant que l'envie est là, tous les jeunes des cités peuvent réussir, avec ou sans aide. Mais il devrait y avoir des aides quand même parce que, compter sur soi-même ou sur sa famille pour réussir... ça ne suffit pas ! »

Nadia, 18 ans, Saint-Denis

« Si on a des mauvaises notes, ils vont nous réorienter. Et qui dit réorienter dit souvent « pro ». Or, si certains profs prenaient vraiment le temps de nous faire comprendre, on n'aurait sûrement pas les mêmes notes et les mêmes appréciations qui nous suivront dans le futur. Pour moi, la compréhension est plus importante que les notes. »

Cana, 15 ans, Aubervilliers

« Je suis donc arrivée en France à 13 ans. J'ai dû quitter tout ce que j'aimais. C'était dur et je n'avais alors qu'un seul objectif : réussir ma vie. »

Kisha, 19 ans,
Saint-Denis

« [Dans le privé], le programme n'était pas le même qu'en général. Nous avions des cours de découverte professionnelle, qui nous ont appris et fait découvrir beaucoup de choses sur le monde professionnel. Nous faisions des fiches métier, tel qu'infirmier, et on faisait un résumé : quelles études faire, les revenus... On réunissait tout un tas d'informations pour en apprendre plus sur le monde qui nous attend. J'ai beaucoup aimé ces cours, car ça m'a permis de mûrir et de réfléchir à ce que je veux faire plus tard et à mieux me préparer pour l'avenir. »

Pablo, 16 ans, Paris

L'éducation face aux discriminations

« J'en ai marre que les facs et les BTS de Paris qui voient les dossiers et les lettres de motivation du 93 les refusent immédiatement sans les lire et sans nous connaître. Ils ne jugent pas les jeunes du 93 par leurs capacités. Ils les jugent parce qu'ils viennent de Seine-Saint-Denis. »

Massita, 20 ans, Saint-Denis

« Je comprends que certaines pathologies soient bizarres, mais j'ai envie de réussir ma scolarité et d'accomplir mon projet professionnel. Alors oui j'ai des absences, mais je ne le choisis pas. Je ne choisis pas de me faire opérer, je ne choisis pas de me réveiller en pleine nuit avec des douleurs horribles et d'être obligée de partir aux urgences, je ne choisis pas ma maladie. Mais quand je suis en cours, je fais de mon mieux pour me concentrer et comprendre toutes les notions expliquées. Alors remarquez ce que je fais pour réussir. »

Charlotte, 16 ans, Paris

Les enseignants, la famille : soutiens ou obstacles ?

« Grâce à l'aide de mon professeur, j'ai pu trouver une filière qui me correspondait et un établissement proche de chez moi. »

Aliou, 18 ans, Saint-Denis

« Parfois, quand on pose une question à certains profs, ils nous répondent comme si c'était évident, comme si nous étions bêtes. Ils ne nous expliquent pas bien, avec des mots compliqués, ils n'arrivent pas à se mettre à la place de l'élève. La fois d'après, on n'ose pas forcément poser des questions. »

Cana, 15 ans, Aubervilliers

« Ils m'ont toujours dit qu'ils m'enviaient d'aller à l'école, car ils n'ont jamais eu cette chance. Mon père a arrêté l'école très tôt et s'est reconverti en tant que peintre en bâtiment. Tandis que ma mère a pu étudier mais très peu, jusqu'au lycée. Elle a dû arrêter pour travailler avec ma grand-mère, à l'âge de 16 ans, dans l'entreprise familiale. (...) Je vois bien qu'ils peinent à me payer cette éducation. C'est à peu près 2 000 euros l'année et ça pèse sur leurs économies. Ils me font souvent la morale pour que je travaille, pour avoir un métier avec des revenus confortables. Je ne sais pas quoi en penser. Est-ce que je dois me réjouir d'aller apprendre ? Est-ce que je devrais avoir de supers notes afin de les rendre fiers ? Ou bien dois-je m'inquiéter pour eux, même si je suis reconnaissant en voyant tout ce qu'ils font pour moi ? »

Loukas, 17 ans, Paris

« Ça aide énormément d'avoir des relations avec les profs. Tu arrives en cours, t'es pas là à te dire : « Vas-y je vais l'écouter parler pendant cinquante-cinq minutes. » Non, t'y vas aussi parce que tu es à l'aise dans la classe, avec la prof, et tu sais que le cours ne sera pas basé sur le silence absolu, et qu'elle arrivera à te faire rire ou à te taquiner. »

Lou, 16 ans, Paris

« Elle me demande si je compte continuer mes activités extra-scolaires, je lui dis « oui sauf le piano ». Elle me regarde hyper mal, comme d'hab quoi... « Tu ne discutes pas, de toute façon c'est moi l'adulte ici, tu vas continuer le piano un point c'est tout. » J'étais choquée de ouf. Même si c'est ma mère, je fais ce que j'ai envie de faire et, par surprise, une petite voix me dit de lui répondre, ce que je ne fais jamais à la base. « Non j'ai décidé d'arrêter, un point c'est tout. Bien que tu sois l'adulte, j'ai quand même le droit de faire des activités que j'aime, nan ? ! »

Hybride, 15 ans, Paris

« Mes oncles, mes tantes, tout le monde me regardait comme un raté, ils disaient à leurs enfants :

« Regarde, travaille si tu veux pas finir comme Aymen. » Je faisais semblant de ne pas écouter, alors qu'au fond de moi j'étais au plus mal. Alors j'ai baissé les bras. (...) Aujourd'hui, je compte faire une licence de LEA (langues étrangères appliquées) pour travailler en entreprise ou être journaliste. C'est une filière qui me plaît, alors j'essaie de me donner à fond, même si personne ne croit en moi. Ce n'est pas parce qu'on passe en pro que tout est fini : il y a toujours un espoir, une petite porte qui brille au fond d'un couloir d'épreuves. »

Aymen, 18 ans, Saint-Denis

Autonomie et droit à la participation

« J'ai lu quelque part que tu grandis et apprends dans la société qui t'éduque. Moi dans la mienne, tu ne parles pas, tu apprends, apprends, apprends, et tais-toi. Alors qu'on a plein de choses à dire et à exprimer, nous, les jeunes qui avons grandi dans des milieux où les seules règles sont celles de la jungle. »

Hercule, 16 ans, Paris

« Notre société a fixé un âge qui est associé à la « maturité ». Il faut attendre 18 ans pour être capable de faire des choix, voter, se gérer... Mais il faudrait commencer à nous prendre au sérieux. (...) Si les parents ne nous donnent pas ces occasions de montrer notre autonomie, elle ne peut pas se créer. »

Louisa, 16 ans, Paris

2. LES GRANDS DOMAINES DE PRIVATIONS



2.1. La sociabilité, la santé et les activités font défaut en 2021

Ce chapitre aborde les grands domaines de privations subies par les enfants.

Le tableau 1 présente les questions posées lors de la Consultation nationale des 6/18 ans permettant de définir ces grandes catégories. Elles sont identiques à celles de toutes les Consultations nationales précédentes depuis 2013, ce qui permet des comparaisons, ici avec celle de 2018.

Pour mesurer les privations, un score fondé sur 17 questions a été calculé, qui reprend, en les complétant, les critères retenus à l'échelon européen dans le cadre du rapport UNICEF du Centre de recherche Innocenti¹. Ces critères sont relatifs. Ils correspondent à des normes adaptées pour des pays riches et susceptibles d'évoluer selon les transformations des modes de vie.

À partir de cette classification, il est réalisé un calcul de la proportion d'enfants et de jeunes qui sont concernés par chacun des types de privations, dès lors qu'ils ont répondu au moins une fois « Non » à l'une des questions posées. Le nombre de questions varie de 3 à 5 selon les types de privations.

Tableau n°1 : Les questions prises en compte pour définir les grands types de privations

TYPE DE PRIVATIONS	QUESTIONS
PRIVATION MATÉRIELLE	1 J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête. Q30 2 J'ai deux paires de chaussures qui me vont. Q31 3 À la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéo, jouets éducatifs). Q73 4 À la maison, pour jouer dehors, j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers. Q74 5 À la maison, il y a assez de place pour toute la famille. Q28
PRIVATION PRÉJUDICIALE À L'ACCÈS AUX SAVOIRS	1 J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge. Q24 2 J'ai des magazines d'information adaptés à mon âge et à mes envies. Q25 3 Il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme. Q26 4 J'ai la possibilité d'aller à la médiathèque.
PRIVATION PRÉJUDICIALE À LA SANTÉ	1 Je mange trois repas par jour. Q140 2 Chaque jour, je mange au moins une fois de la viande ou du poisson (ou des protéines). Q141 3 Chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais. Q142 4 Je vais régulièrement chez le dentiste. Q152
PRIVATION DE SOCIABILITÉ AMICALE	1 Parfois, j'invite des amis chez moi pour jouer ou pour manger. Q71 2 Je peux organiser une fête pour mon anniversaire. Q72 3 Dans mon quartier, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter. Q48 4 J'ai beaucoup d'amis sur qui je peux compter. Q46
PRIVATION D'ACTIVITÉS	1 Mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais à l'école, au collège ou au lycée. Q101 2 Je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège, du lycée. Q97 3 Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou d'autres adultes. Q96

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France

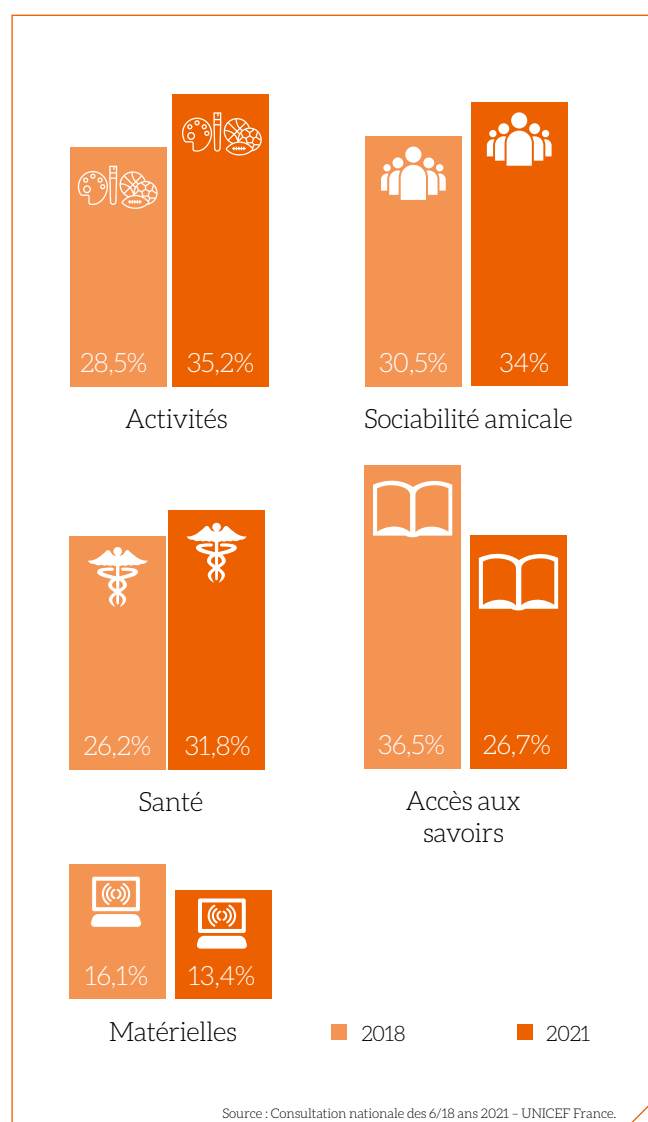
1. Voir mesurer la pauvreté des enfants. Nouveaux tableaux de classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches, Unicef, Centre de recherche Innocenti, mai 2012

*Pour chaque question, l'enfant doit se prononcer entre trois items : « Oui, vraiment », « Oui, plutôt », « Non ». **Pour mesurer la privation, seule la réponse « Non » est prise en compte.**

70,6% des enfants touchés par au moins un type de privation.

La proportion d'enfants et de jeunes privés d'au moins un critère varie selon les types de privations, soit dans un ordre décroissant : la privation d'activités (35,2 %), de sociabilité amicale (34 %), en matière de santé (31,8 %), d'accès aux savoirs (26,7 %) et dans le domaine matériel (13,4 %).

Infographie n°7 : Les privations des enfants et des jeunes²



7 enfants sur 10 touchés par au moins un type de privation

La comparaison des résultats avec ceux de la Consultation nationale des 6/18 ans UNICEF de 2018 montre une baisse de près de 10 points pour la privation relative à l'accès aux savoirs (36,5 % / 26,7 %) et dans une moindre mesure (- 2,7 points) pour celle des privations matérielles (16,1 % / 13,4 %).

En revanche, les situations de privations concernent davantage d'enfants et de jeunes en 2021 pour les trois autres types de privations : activités (+ 6,7 points), santé (+ 5,6 points), sociabilité amicale (+ 3,5 points). Finalement, 70,6 % des enfants sont concernés par au moins un type de privation.

Ces résultats sont à rapprocher du fait que **les enfants sont les premières victimes de la pauvreté**. La situation de la France se dégrade lorsqu'on s'intéresse à la pauvreté des enfants de moins de 18 ans : ce n'est plus un jeune sur cinq, mais **un jeune sur quatre (26,7 %) qui vit aujourd'hui en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en France** (France Stratégie, 2021³), avec une aggravation depuis la crise économique de 2008.

Sur la base d'un indicateur de privation matérielle sévère, celle-ci se situe même au-dessus de la moyenne européenne (France : 15,5 % ; moyenne UE-27 : 13,3 %). Ainsi, la mobilité sociale est particulièrement bloquée dans notre pays, selon l'OCDE (2018⁴) : **il faudrait 6 générations pour que les enfants nés dans une famille au bas de l'échelle sociale atteignent le revenu moyen français**.

Ainsi, **les privations restent fréquentes (70,6 % des enfants sont concernés par au moins un type de privation) et touchent, pour plusieurs types d'entre elles – activités, sociabilité amicale ou santé – jusqu'à un tiers des enfants et des jeunes interrogés**.

Et l'on peut penser que **la pandémie et les confinements successifs ont aggravé leurs conditions de vie**, privant parfois certains des besoins de base comme l'accès à la nourriture (absence de repas équilibrés ou même de repas en raison de la fermeture des cantines scolaires...) ou l'accès à la santé pour les visites chez un dentiste. Mais nous pouvons également citer le manque de relations amicales ou entre pairs, sociabilités dans le cadre scolaire (sorties ou voyages) ou périscolaire (centres de loisirs, bibliothèques...) dont les effets sur le bien-être ne sont plus à démontrer (Danielsen, Samdal, Hetland & Wold, 2009⁵).

2. Source : consultation 2018. 26458 réponses.

3. France Stratégie, Comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (2021). Compléments au rapport 2021, mars. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/evaluation-de-strategie-nationale-de-prevention-de-lutte-contre-pauvrete-rapport-2021>

4. OCDE (2018). L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale. www.oecd.org/fr/social/l-ascenseur-social-en-panne-comment-promouvoir-la-mobilite-sociale-bc38f798-fr.htm

5. Danielsen, A.G., Samdal, O., Hetland, J., Wold, B. (2009). School-related social support and students' perceived life satisfaction, *The Journal of Educational Research*, 102, 303-318. <https://doi.org/10.3200/JOER.102.4.303-320>.

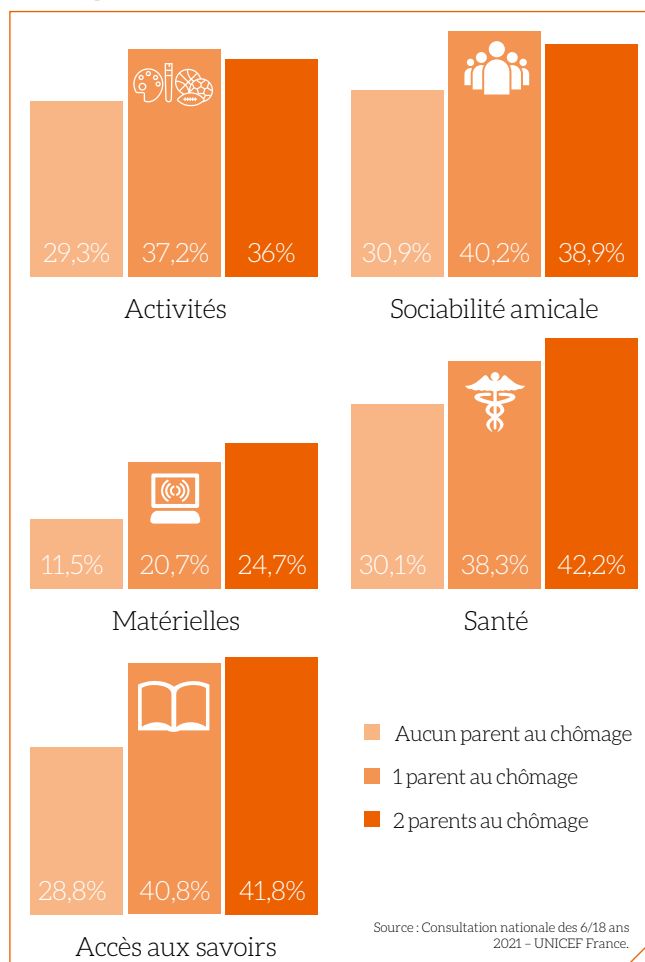
Vivre en famille monoparentale constitue un facteur aggravant des cinq types de privations.

Les privations s'additionnent

Examinons maintenant les corrélations, c'est-à-dire la force du lien entre deux dimensions, entre les cinq indicateurs de privations⁶. Comme en 2018, elles sont toutes positives, faibles et significatives, ce qui signifie que les privations dans un domaine sont fréquemment associées à des privations dans d'autres domaines. Ainsi, 415 enfants (2,15 %) cumulent les cinq types de privations⁷; ils étaient 2,2 % en 2018.

Les analyses différentielles montrent qu'il existe des facteurs aggravants des privations. En premier lieu, et sans surprise, la situation de chômage des parents arrive en tête pour tous les types de privations : **le fait d'avoir un parent au chômage aggrave de 8 à 12 % la proportion d'enfants et de jeunes en situation de privations**, selon le type de privation considéré⁸.

Infographie n°8 : Les privations des enfants selon la situation de leurs parents



Comparé au fait de **vivre avec ses deux parents, vivre avec un seul parent constitue aussi un facteur aggravant significativement chacune des cinq situations de privations (environ 5 % d'enfants en plus)**. Il en est de même pour ceux qui **vivent dans d'autres situations (en foyer, avec d'autres membres de la famille)**.

Ce résultat confirme ce qu'on sait par ailleurs : **les familles monoparentales souffrent davantage de la précarité** (voir les analyses de Zaouche-Gaudron, 2017, concernant les incidences sur le développement des enfants)⁹, puisque, selon les données de l'Insee en 2019¹⁰, près d'un tiers des familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté. Leur taux de pauvreté représentait 2,4 fois le taux de pauvreté de la population totale en 2018 (France Stratégie, 2021, op. cit.).

Les garçons sont significativement plus nombreux à déclarer des situations de privations que les filles. Les différences sont de l'ordre de 2 à 5 % selon le type de privation, alors qu'on n'observait pas de différence en 2018.

L'âge discrimine également. D'une part, **la proportion des 6-12 ans en situation de privation dans l'accès aux savoirs est plus élevée que celle des 13-18 ans**; d'autre part, **les plus âgés sont plus nombreux à déclarer des situations de privations en matière de sociabilité amicale** (+ 2 points) et surtout d'activités (+ 13,6 points). On sait l'importance des relations amicales à l'adolescence (Claes, 2003¹¹). C'est à l'adolescence que garçons et filles ont le réseau d'amitié le plus étendu et que l'idée de vivre sans ami paraît le plus intolérable. Il est probable que la situation de pandémie et les confinements ont fortement réduit les contacts entre pairs et que les adolescents y ont été particulièrement sensibles. L'âge n'a pas d'impact sur les deux autres types de privations : matérielles, santé.

Le fait d'être en situation de handicap ou de maladie chronique depuis plus de six mois n'est pas sans effets (**3 à 8 % d'enfants ou de jeunes en plus**) pour tous les types de privations, hormis dans l'accès aux savoirs. La mobilisation politique mise en place depuis 2013 et réaffirmée par la loi de 2019 pour « une école de la confiance » consacrant tout un chapitre au renforcement de l'école inclusive (Assude, 2019¹²) peut expliquer que ces enfants ne ressentent pas davantage de privations que les autres dans l'accès aux savoirs.

6. Voir tableau H en annexe (p.85)

7. 1,9 % des 6-12 ans, soit 251 enfants et 2,7 % des 13-18 ans, soit 164 enfants.

8. Voir tableau I en annexe (p.85) et l'infographie n°8

9. Zaouche Gaudron, C. (2017). Enfants de la précarité. Erès.

10. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241048>

11. Claes, M. (2003). *L'univers social des adolescents*. Presses de l'Université de Montréal.

12. Assude, T. (2019). Éducation inclusive et éducation numérique : Quelles convergences ? Une étude de cas avec les tablettes numériques. *La nouvelle revue - Éducation et sociétés inclusives*, 87(3), 11-29.

La dimension de la fratrie induit également des différences significatives dans la proportion d'enfants et d'adolescents en situation de privations. Visiblement, **le fait d'avoir un frère ou une sœur joue un rôle protecteur par rapport aux autres situations** (au moins deux frères/sœurs, enfant unique, ne vit pas avec ses frères/sœurs). **Être enfant unique protège des privations d'activités** dans les mêmes proportions que le fait d'avoir un frère ou une sœur.

Ces différences combinent probablement des aspects socioéconomiques liés aux moyens des familles selon leur taille et des aspects psychologiques, le fait d'avoir un frère ou une sœur étant ressenti comme une forme de protection contre le sentiment de privation. On sait en effet que les relations fraternelles peuvent remplir plusieurs fonctions, et notamment une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressource; une fonction de suppléance parentale; une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs (Meynckens-Fourez, 2004¹³).

La taille de la ville induit également des différences significatives dans la perception des situations de privation : les enfants qui vivent dans un village sont moins nombreux à déclarer des privations matérielles, dans l'accès aux savoirs et la santé. **La grande ville semble plus favorable à la sociabilité amicale**; la différence est faiblement significative pour les activités, mais en faveur des villes moyennes.

32,9% des enfants
privés en matière
de santé.

2.2.

Plus d'un enfant sur quatre privé dans le domaine de la santé

Pour examiner la privation préjudiciable à la santé, des critères classiques de nutrition sont pris en compte, comme manger trois repas par jour, manger au moins une fois par jour de la viande ou du poisson, manger chaque jour des fruits et légumes frais. Un critère discriminant d'accès aux soins a également été ajouté : comme celui de se rendre régulièrement chez le dentiste.

Selon la définition retenue de la privation dans le domaine de la santé (au moins un critère manquant sur les quatre), **plus d'un enfant ou adolescent sur quatre est concerné dans notre échantillon (32,9 %)**.

On observe que les écarts sont particulièrement forts en fonction du sexe, de la situation familiale, de la taille de la fratrie, de la situation économique des familles, de la situation de handicap et du type de ville¹⁴. En revanche, les différences ne sont pas significatives en fonction de l'âge.

Les filles sont davantage pénalisées que les garçons dans le domaine de la santé (35,6 % versus 30,4 %) et **les enfants en situation de handicap** plus que les autres enfants (37,8 % versus 32,4 %). Pour ces derniers, la littérature montre la difficulté de ces enfants (notamment chez les jeunes avec autisme) à accéder à des soins (Mercier et al., 2021)¹⁵.

De plus, la privation préjudiciable à la santé passe de 30,1 % chez les enfants ou adolescents dont aucun parent n'est touché par le chômage à **38,3 % chez ceux dont un parent est au chômage et à 42,2 % quand les deux sont au chômage**.

On note également des variations importantes selon la situation familiale : la proportion est significativement plus faible parmi les enfants ou adolescents vivant avec leurs deux parents (30,8 %, contre 36,8 % pour ceux vivant dans une famille monoparentale). **La taille de la ville induit elle aussi des différences en matière de privation de santé** : dans les villages (29,2 %), les grandes villes (32,2 %), les petites villes (32,9 %) ou les villes moyennes (34,6 %).

13. Meynckens-Fourez, M. (2014). Frères et sœurs : entre disputes et complicités, entre amour et haine. *Réflexions thérapeutiques. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1 (32), 67-89.

14. Voir tableau F en annexe (p.84)

15. Mercier, C., Lefer Sauvage, G., Cadiot, N., Vannier, M.-P., & Lopez Cazaux, S. (2021, à paraître). Chapitre 9 – Étude exploratoire de l'étayage instrumenté dans le domaine de l'éducation à la santé pour des adolescents avec autisme. In Bourdon, P. *Autisme et usages du numérique en éducation*. Champ social-INSHEA.

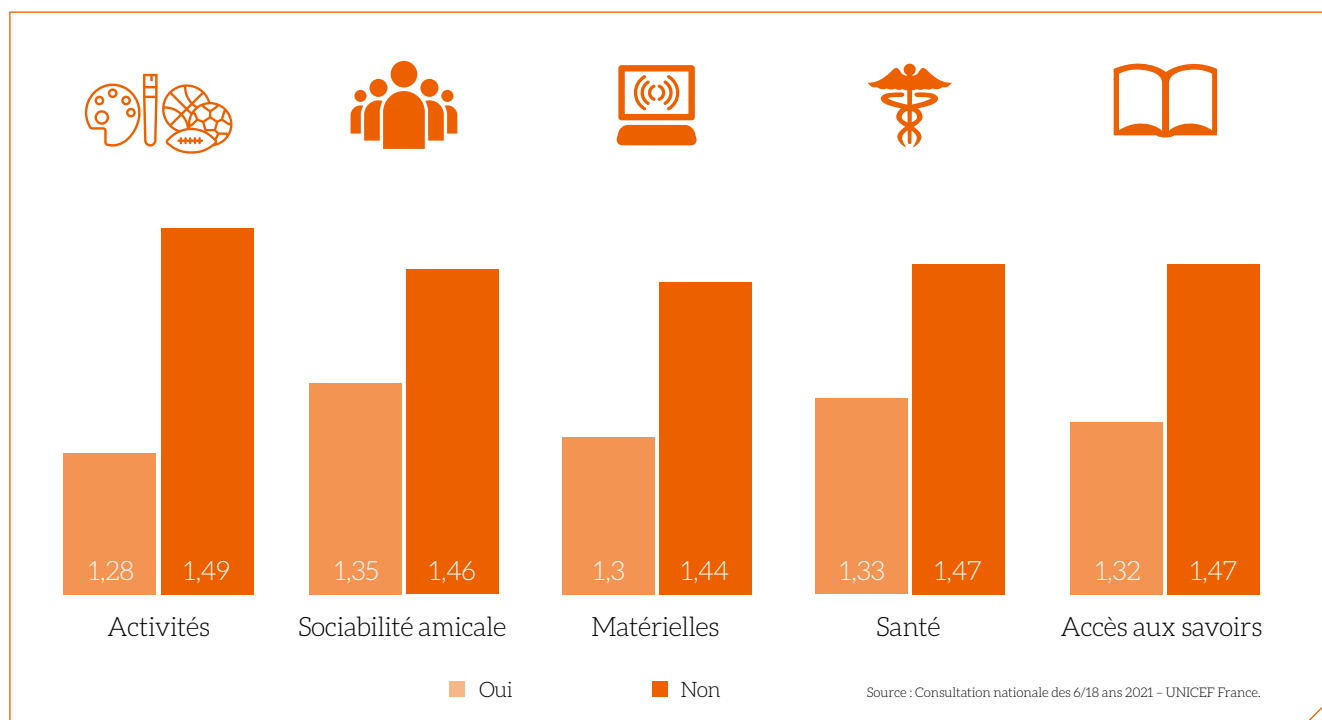
Les privations pèsent davantage sur l'éducation à la maison que sur l'éducation à l'école.))

2.3. Les privations impactent les apprentissages

Rappelons que 70,6 % des enfants déclarent être concernés par au moins l'un des cinq types de privations dans la mesure où ils ont répondu « non » à l'une des questions posées¹⁶.

Quelle est l'incidence des privations sur l'éducation ? Des analyses ont été réalisées en prenant en compte le score composite « éducation à l'école » (toutes les questions posées en lien avec les apprentissages à l'école) ou « éducation à la maison » (toutes les questions en lien avec les apprentissages à la maison)¹⁷.

Infographie n° 9 : Le lien entre privations et apprentissages à la maison

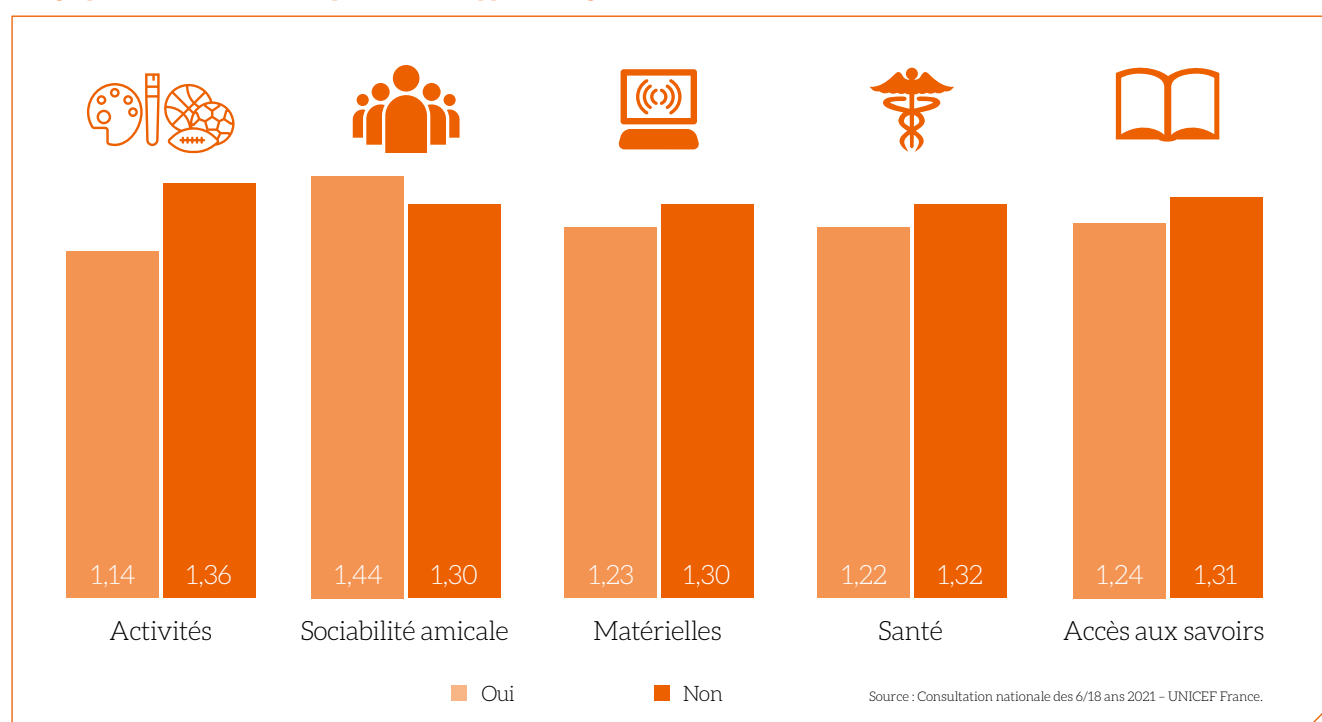


Aide à la lecture : Quatre types de privations ont un impact négatif (non) sur les apprentissages dont l'enfant dit pouvoir profiter à la maison.

16. Voir tableau J et K en annexe (p.85)

17. Voir tableau A en annexe (p.82)

Infographie n°10 : Le lien entre privations et apprentissages à l'école



Aide à la lecture : Tous les types de privations ont un impact négatif (non) sur les apprentissages dont l'enfant dit pouvoir profiter à l'école.

Dès lors que les enfants sont concernés par un type de privation, quel qu'il soit, leurs scores composites « éducation à l'école » ou « éducation à la maison » sont significativement inférieurs ($p < .001$) à ceux de leurs camarades qui déclarent ne pas être concernés par une privation : **les privations, quelles qu'elles soient, ont un impact négatif sur ce qu'ils déclarent apprendre et sur leurs conditions d'apprentissage. Elles pèsent davantage sur l'éducation à la maison que sur l'éducation à l'école**, pour toutes les catégories de privations considérées.

Pour l'éducation à l'école, la différence la plus importante est liée au fait d'avoir ou non une privation d'activités. Pour l'éducation à la maison, en plus de la privation d'activités, les autres types de privations jouent à peu près autant (entre 0,38 et 0,51 points pour un score maximum de 2) dans la restriction des apprentissages. ///

3. MES DROITS



Les questions posées aux enfants et aux jeunes dans cette partie du questionnaire portent sur la connaissance de leurs droits et des institutions de la République, ainsi que sur le respect de leurs droits dans leurs différents contextes de vie : dans leur famille, à l'école, dans leur quartier, leur ville, etc.

3.1. La connaissance des droits et leur respect

Des droits connus, mais de façon différente selon chacun

Le développement et l'épanouissement de l'enfant sont conditionnés par l'éducation à ses droits. « Sans la connaissance de ses droits, comment un enfant pourrait-il revendiquer l'accès à l'éducation générale, le bénéfice des soins de santé, la garantie des mesures particulières relatives à la justice juvénile ? » (Gastaud, 2014, p.29)¹. Cette éducation permet à l'enfant de devenir un citoyen et de trouver sa place dans une communauté.

Le premier constat est que les enfants et les jeunes interrogés ont, dans l'ensemble, une bonne connaissance de leurs droits. Mais cette connaissance varie selon les contextes de vie auxquels ils renvoient et selon plusieurs variables sociodémographiques.

La connaissance des droits de l'enfant est relativement assurée, puisque **73,4 % des répondants déclarent en avoir entendu parler** (oui, vraiment : 38,9 % ; oui plutôt : 34,5 %). Mais **seulement 61,6 % disent pouvoir citer au moins deux droits de l'enfant**, ce qui est assez peu, et correspond au fait que l'éducation aux droits de l'enfant occupe une position secondaire dans les programmes scolaires quant au temps qui lui est consacré (Gastaud, op.cit.).

Sur les 23 questions posées, celles qui reçoivent le plus de réponses positives (> 95 %) sont relatives à la famille et à l'école, les deux contextes de vie les plus familiers. En revanche, dix d'entre elles entraînent plus de 10 % de réponses « ne se prononce pas » ; neuf sur les dix sont relatives aux droits concernant **la vie dans la commune, domaine des droits qui paraît le moins connu des enfants**. Il est possible que cette connaissance varie selon l'existence effective d'un Conseil municipal des jeunes dans la commune où résident les enfants qui ont répondu à la Consultation nationale des 6/18 ans, mais aussi selon les informations données aux répondants, notamment à l'école, à l'accueil périscolaire, centre de loisirs ou dans toute structure d'animation.

Les analyses différentielles selon les caractéristiques sociodémographiques des répondants ont été réalisées tout d'abord question par question, puis en considérant plusieurs catégories de questions spécifiques aux différents contextes de vie, pour lesquelles des scores composites ont été calculés.

Pour une majorité de questions, les filles, comparées aux garçons, manifestent une meilleure connaissance des droits et sont plus satisfaites du respect de leurs droits, même si les écarts sont, dans la plupart des cas, inférieurs à 5 points.

Pour quatre questions, ce sont **les garçons qui répondent un peu plus positivement** (cf. tableau N p.86) : trois questions concernent **le respect des droits à l'école et une la connaissance du Conseil municipal des jeunes** (« A l'école, les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon »,

Seulement 61,6 % disent
pouvoir citer au moins
deux droits de l'enfant.

1. Gastaud, B. (2014). L'éducation aux droits de l'enfant : un droit et un devoir. *Journal du droit des jeunes*, 340, 29-34. <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2014-10-page-29.htm>

Les filles se sentent moins respectées que les garçons selon leur tenue vestimentaire.

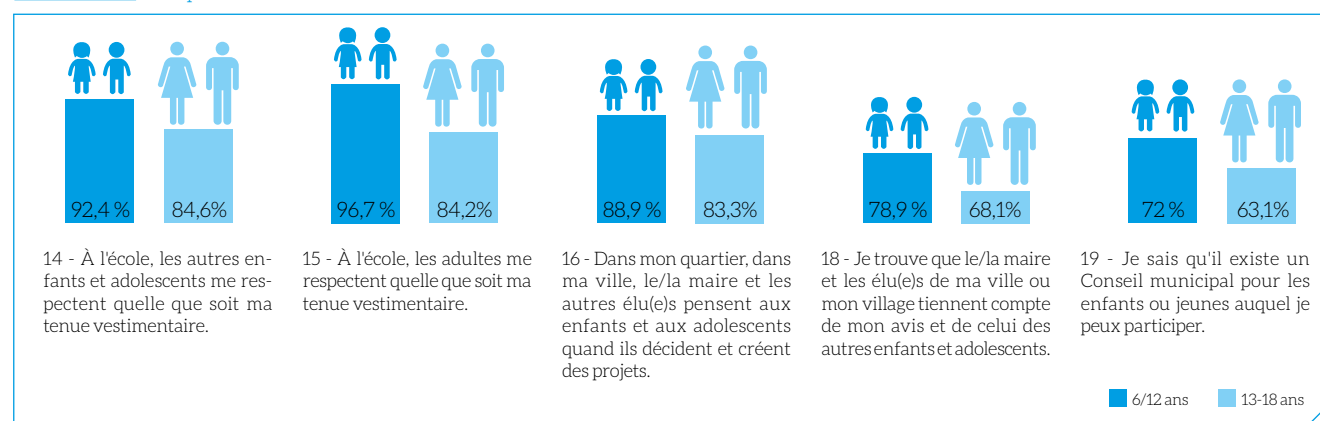
« A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire », « A l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire », « Je sais qu'il existe un Conseil municipal pour les enfants ou jeunes auquel je peux participer »).

On peut noter 5 points d'écart à la question 15 concernant la tenue vestimentaire à l'école : **les filles se sentent moins respectées que les garçons selon leur tenue vestimentaire** (G : 91,8 % ;

F : 88,4 %). L'écart entre garçons et filles à la question 19 est faible (moins de 2 points) mais significatif.

Les différences de réponses entre les deux groupes d'âge (6-12 ans et 13-18 ans) sont généralement faibles, même si elles sont statistiquement significatives. Pour huit questions, les différences sont supérieures ou égales à 5 points, au bénéfice soit des plus jeunes, soit des plus âgés, comme le montrent les résultats détaillés ci-dessous.

Tableau n°2 : Respect des droits et sentiment de considération à 6/12 ans ou 13/18 ans

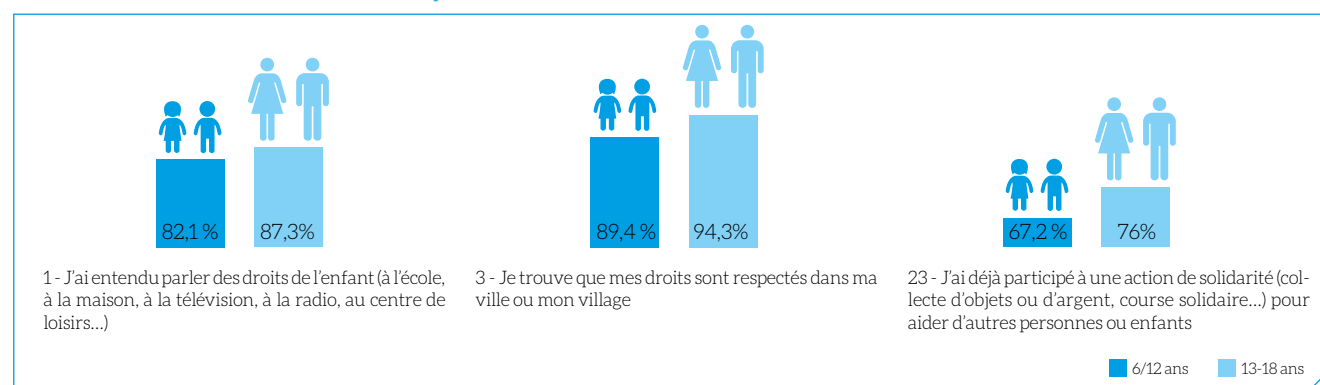


Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

À l'école, les 13-18 ans se sentent moins respectés par les autres enfants et par les adultes que les plus jeunes, quelle que soit leur tenue vestimentaire.

Ils se sentent également moins pris en compte par l'équipe municipale pour donner leur avis ou dans les décisions prises. Les plus jeunes sont plus nombreux à connaître l'existence d'un Conseil municipal des jeunes.

Tableau n°3 : Connaissance des droits, respect et actions de solidarité à 6/12 ans ou 13/18 ans



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Les adolescents déclarent plus fréquemment que les enfants plus jeunes avoir entendu parler des droits de l'enfant et à trouver que leurs droits sont respectés dans leur commune (ce qui est un peu contradictoire avec leurs réponses aux questions 16 et 18 ci-dessus). Ils ont été **10 points de plus que les plus jeunes à avoir déjà participé à une action de solidarité**, ce qui est logique puisque la probabilité d'y avoir participé est cumulative et augmente au fur et à mesure des années.

Être en situation de handicap ou avec une maladie chronique (PH) ou non (PSH) induit très peu de différences dans la connaissance des droits de l'enfant et dans l'exercice de ces droits, hormis pour deux questions² : « Dans mon quartier, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique » (PSH : 93,3 % / PH : 88,2 %) et « Je peux dire ce que je pense sur ma ville ou mon village au maire et aux autres élu(e)s » (PSH : 80,8 % / PH : 75,9 %).

Le fait de vivre avec ses deux parents ou en famille monoparentale crée de faibles écarts (tous inférieurs à 5 points lorsqu'ils existent) en matière de connaissance et de respect des droits de l'enfant. Mais on peut signaler que le fait d'être dans une autre situation³, ce qui concerne 2,6 % des répondants, s'avère **généralement moins favorable**.

Comme la situation familiale, la taille de la fratrie n'induit que de faibles écarts en matière de connaissance et de respect des droits (tous inférieurs à 5 points lorsqu'ils existent). Toutefois,

le fait de **ne pas vivre avec ses frères et sœurs (6,1 % des répondants) a un impact négatif** sur les réponses à plusieurs questions sur le respect des droits à l'école.

Le chômage parental est la variable la plus pénalisante : le fait d'avoir un parent au chômage, et encore plus d'avoir ses deux parents au chômage, **impacte les réponses à toutes les questions sur la connaissance et le respect des droits des enfants**, créant des écarts avec les enfants dont aucun parent n'est au chômage pouvant aller jusqu'à 10 points, sauf pour les trois questions 15, 19 et 22 : « A l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire », « Je sais qu'il existe un Conseil municipal pour les enfants ou jeunes auquel je peux participer » et « Je peux donner mon avis sur les décisions prises pour l'organisation et les activités de mon école ».

La taille de la ville n'induit pas d'écarts importants dans les taux de réponses des enfants et des jeunes aux questions sur la connaissance et le respect des droits, mais vivre dans un village apparaît plus favorable pour une majorité de questions, ou alors dans une ville petite ou moyenne. Vivre dans une grande ville apparaît plus favorable pour seulement les deux questions 21 et 12 : « Je peux donner mon avis sur les activités de mon centre de loisirs ou de mon accueil jeunesse », « J'ai déjà participé à une action de solidarité (collecte d'objets ou d'argent, course solidaire...) pour aider d'autres personnes ou enfants ».

“ Le fait d'avoir un parent au chômage, et encore plus d'avoir ses deux parents au chômage, impacte les réponses à toutes les questions sur la connaissance et le respect des droits des enfants. ”

2. Questions 8 et 17

3. Sont regroupés dans cette catégorie « autres situations », les enfants vivant en garde alternée ou partagée, dans une famille recomposée, avec d'autres membres de leur famille, dans un foyer ou une famille d'accueil.

Les filles ont une meilleure connaissance des droits mais les garçons pensent que les leurs sont mieux respectés.

3.2 Synthèse des principaux éléments

Afin d'avoir une vue plus synthétique de la connaissance et du respect de leurs droits par les enfants, plusieurs catégories de questions ont été considérées, permettant le calcul de scores composites (cf. remarques méthodologiques p.80) et de leurs variations selon les caractéristiques socio-économiques des répondants⁴.

Voir tableau L en annexe (p.86) : *Connaissance et respect des droits : catégories considérées pour le calcul de scores intermédiaires*⁵.

Une connaissance des droits variable selon des caractéristiques sociodémographiques

Les analyses des scores composites et de leurs variations selon les caractéristiques sociodémographiques confirment en grande partie les résultats précédents :

Les filles ont une meilleure connaissance des droits que les garçons (1,49 / 1,46 ; $d=0,07$ significatif à $p<.001$). **En revanche, les garçons, comparés aux filles, ont davantage le sentiment que leurs droits sont respectés**, qu'il s'agisse de leurs droits en général (1,64 / 1,6 ; $d=0,13$ significatif à $p<.001$) ou spécifiquement de leurs droits à l'école (1,62 / 1,55 ; $d=0,17$ significatif à $p<.001$). On n'observe pas de différence significative sur les autres indicateurs.

Les variations en fonction de l'âge sont surtout en faveur des plus jeunes – **les 6-12 ans – qui ont une meilleure connaissance de leurs droits et une appréciation plus positive de leurs droits** que les plus âgés pour les scores suivants : score total droits, connaissance des droits, respect de mes droits/discriminations, connaissance et exercice de mes droits au niveau communal, respect de mes droits à l'école. Il est possible de considérer que ces questions sont davantage travaillées à l'école que dans la

suite du cursus scolaire (collège, lycée), ce qui peut expliquer une meilleure connaissance des droits chez les plus jeunes, les plus âgés étant davantage soucieux du respect de leurs droits et de leur autonomie.

Seul le dernier indicateur, concernant **le respect des droits dans l'environnement (quartier), est en faveur des plus âgés**, ce qui peut s'expliquer par une plus grande autonomie laissée aux jeunes collégiens et lycéens pour circuler dans leur environnement et expérimenter le respect de leurs droits dans ce contexte.

Le fait de se considérer comme *une personne en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique (plus de 6 mois)* n'induit pas de différence avec les autres dans la connaissance de ses droits, et une différence faible (significative à $p<.05$) dans la connaissance et l'exercice des droits au niveau communal. Toutefois, des différences plus significatives (à $p<.001$) et un sentiment de moindre respect des droits s'expriment en ce qui concerne la vie quotidienne et les différents contextes de vie, y compris à l'école et dans son quartier.

Voir tableau M en annexe (p. 86) : *Connaissance des droits et respect des droits selon la situation pour les personnes sans handicap ou maladie chronique (PSH oui) ou avec handicap ou maladie chronique (PSH non)*.

La situation familiale induit des différences pour tous les scores composites, systématiquement plus élevés, et donc **une situation plus favorable pour les enfants et les jeunes vivant avec leurs deux parents, comparativement à ceux qui vivent avec un parent ou dans une autre situation** (foyer, autres membres de la famille).

De même, *la situation de chômage des parents* induit des différences pour tous les indicateurs, au bénéfice des enfants dont aucun parent n'est pas au chômage⁶.

S'il existe quelques différences selon *la taille de la fratrie*, elles ne paraissent pas interprétables au niveau des indicateurs composites.

Le chapitre 6 de cette étude analyse en détails les variations significatives selon *la taille de la ville* pour l'ensemble des questions relatives au respect des droits dans le quartier et à l'école. ///

4. Le tableau O en annexe (p.87) présente en détail les catégories considérées pour le calcul de scores composites « Connaissance et respect de mes droits » et les questions.

5. En principe, les enfants devaient répondre soit à la question 12 (en tant que fille), soit à la question 13 (en tant que garçon), mais en pratique, des garçons ont répondu à Q12 et des filles à Q13 en considérant le point de vue d'autres enfants de sexe différent du leur. Aussi ces deux questions n'ont-elles pas pu être intégrées dans les indicateurs intermédiaires, la base statistique des réponses étant différente de celles des autres questions.

6. Les scores composites varient de 0 à 2. Ils sont donc tous positifs. « Plus élevés » ou « plus favorable » signifie donc plus proches de 2.

4. MA VIE DE TOUS LES JOURS



Les questions relatives à l'axe « Ma vie de tous les jours » ont été regroupées en 9 catégories susceptibles de mieux rendre compte de ce que vivent les enfants et les adolescents au quotidien¹.

4.1. Le confort matériel à la maison

Le bien-être de l'enfant est intimement lié à l'environnement physique et matériel dans lequel il évolue. Il lui est indispensable pour développer un sentiment de sécurité. Cette première catégorie regroupe toutes les questions faisant référence au confort, au plaisir dont l'enfant et l'adolescent peuvent jouir au sein de leur foyer².

Qu'il s'agisse de livres, de jeux, d'habillement, de bien-être chez soi... les réponses vont **globalement dans le sens d'un confort matériel domestique positif**. Pour toutes les questions de cette catégorie, exceptées deux, les taux de réponse le confirment chaque fois à 90 % et plus.

En effet, comme le montre le tableau suivant, seules deux questions dérogent à cette tendance : celle relative au fait « d'avoir, à la maison, des magazines adaptés à son âge et à ses goûts » et celle relative au fait « d'avoir un téléphone portable à soi »³.

Tableau n°4 : Le confort matériel à la maison

	Oui	Non
À la maison, j'ai des livres adaptés à mon âge pour le plaisir de lire ou pour apprendre.	93,3	6,7
À la maison, j'ai des magazines adaptés à mon âge et à mes goûts.	72,4	27,6
Il fait assez chaud chez moi en hiver.	93,1	6,9
J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête ou que l'on me donne.	97,4	2,6
J'ai un téléphone portable qui est à moi.	66,6	33,4
A la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéo, jouets éducatifs...	97,2	2,8
À la maison, pour jouer dehors, j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers...	93,9	6,1

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Qu'ils/elles soient filles ou garçons, âgés de 6-12 ou 13-18 ans, enfants ou jeunes filles et garçons en situation de handicap, ayant ou non des frères et sœurs, et quel que soit le lieu de résidence, **26 % à 30 % des répondants ne possèdent visiblement pas de magazines adaptés à leur âge et à leurs goûts**.

Et cela est encore plus vrai pour les enfants et adolescents vivant avec un seul parent (31,3 %) et plus encore lorsque l'un des deux parents (34,9 %) ou les deux parents sont au chômage (35,5 %).

Ces résultats sont intéressants à plus d'un titre. Ils lient tout d'abord de façon significative la possibilité d'avoir accès à ce type d'information ou de loisirs à la structure de la famille et donc à ses moyens. Les chiffres montrent en effet que l'absence de magazines adaptés ou bien encore d'un *habitus* de lecture est sans doute à mettre au compte du niveau de ressources culturelles financières disponibles au sein des foyers. Les résultats relatifs aux modalités « un des deux parents » (34,9 %) et les « deux parents sont au chômage » le confirment en partie.

À noter qu'à l'ère du Net, les magazines sont de plus en plus supplantés par la presse numérique. La presse écrite étant de moins en moins lue par les adultes, il n'est donc pas incohérent que les enfants en bénéficient peu également. Par ailleurs, l'absence de magazines n'exclue pas l'accès à des livres, bande-dessinées...

En un mot, si les enfants et les adolescents trouvent globalement confortable la vie à la maison, ils sont, pour partie d'entre eux, privés ou en demande de lectures correspondant à leur âge.



1. Le tableau P en annexe (p.88) présente en détails les catégories considérées pour le calcul de scores intermédiaires « ma vie de tous les jours » et les questions liées à ces scores.
2. Huit questions sont prises en compte dans cette analyse.
3. Questions 25 et 32

Près d'un quart des enfants partagent leur chambre.

4.2. Bien chez soi mais pas forcément un endroit à soi

Chez lui, l'enfant ou l'adolescent dispose-t-il d'espaces bien à lui, où il peut faire le choix de se retrouver (ou non) seul ? Estime-t-il que chacun a suffisamment de place ? Il est ici utile de s'intéresser à l'organisation de l'espace de vie des enfants et des adolescents⁴. Se sentir bien chez soi, y avoir un lieu pour soi, s'y retirer pour trouver le calme, pour faire ses devoirs, passer un coup de fil à l'abri des regards et des oreilles représentent une forme de confort considérable.

Les enfants et les jeunes interrogés sont largement satisfaits (à plus de 90 %) des espaces qui leur sont dévolus à la maison. L'ensemble des réponses révèle ainsi que les enfants et les adolescents qui se sont exprimés considèrent que toutes les personnes vivant sous leur toit, eux y compris, jouissent d'espaces suffisants au sein de leur lieu d'habitation.

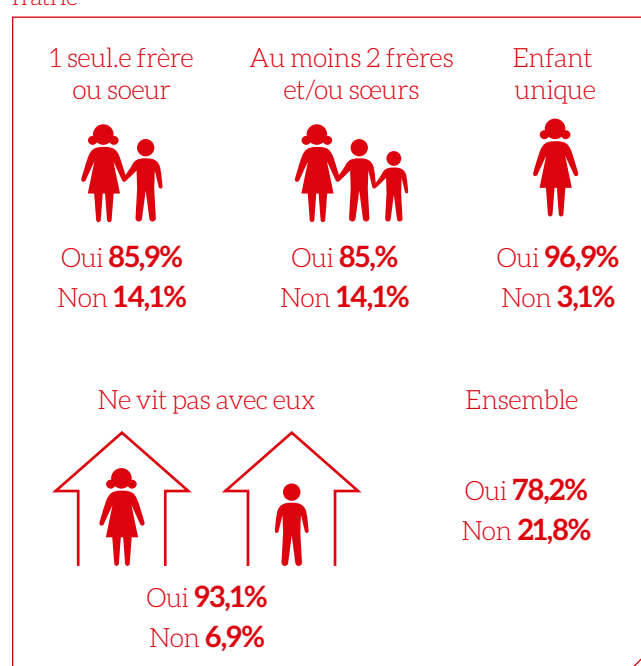
Pourtant, tous n'ont pas nécessairement une chambre à eux et rien qu'à eux. **Près d'un quart d'entre eux (22,1 %) doivent, en effet, partager leur espace d'intimité.** Cela ne relève sans doute pas d'un choix de la part des parents mais bien des contraintes liées aux ressources financières souvent connexes au lieu d'habitation.

À quelles conditions différentielles un enfant ou un jeune peut-il ou non disposer d'une chambre pour lui ou elle tout(e) seul(e) ?⁵ Globalement, la différence entre les filles et les garçons, la situation de handicap et la situation familiale révèlent peu de différences en la matière (entre 18,9 % et 22,4 % n'ayant pas de chambre seul). Pourtant, les autres variables (âge, fratrie, situations professionnelles des parents, lieu d'habitation) sont, quant à elles, plus discriminantes.

Rien de très surprenant à ce que les plus jeunes soient moins souvent seuls (26 %) dans une chambre que leur aînés (13,2 %). L'adolescence est en effet caractérisée par la volonté, parfois exprimée avec ferveur, d'avoir un espace à soi. Sollicitation que les parents tentent généralement de satisfaire.

De la même manière, et dans la mesure où les murs ne sont pas extensibles, être le seul enfant à vivre sous un toit ou être plusieurs change la donne. Comme le montre l'infographie suivante, les résultats de l'enquête sont à cet égard éloquentes puisque **les fratries de deux enfants et plus sont largement plus nombreuses à cohabiter dans un même espace de sommeil (35,2 %) que les enfants uniques (96,9 %).**

Infographie n°11 : Une chambre pour soi en fonction de la fratrie



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Pourtant, ce constat n'est pas qu'un lieu commun car les enfants uniques sont tout de même 3,1 % à ne pas avoir de chambre à eux⁶.

La situation professionnelle des parents joue également sur l'existence d'un lieu exclusivement à soi (et de repli) pour chacun. Les enfants dont les deux parents travaillent sont en effet ceux qui en jouissent le plus (82,9 %). Ils sont seulement 69,2 % lorsque les deux parents sont au chômage et encore moins (66,2 %) quand c'est l'un des deux parents qui est sans emploi.

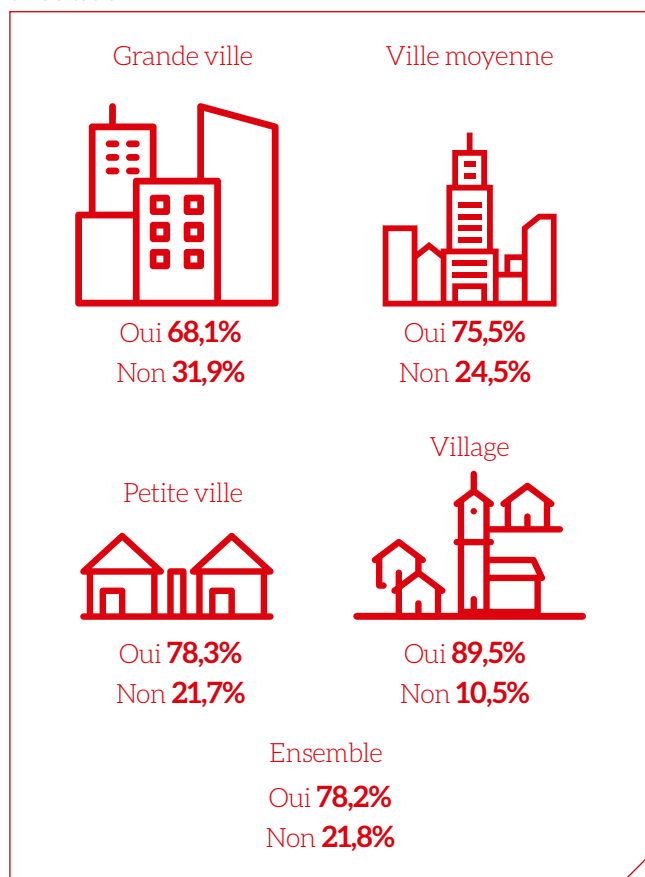
Enfin, **c'est dans les grandes villes que la chambre pour soi est la moins fréquente** (31,9 % sont à plusieurs dans une chambre) et dans les villages où ils peuvent le plus goûter à ce confort (89,5 % de chambres individuelles).

4. Questions 27, 28 et 29

5. Question 27

6. Ce qui correspond probablement à des situations familiales particulières telles que la vie en foyer ou dans des logements exiguës.

Infographie n°12 : Une chambre pour soi en fonction du lieu d'habitation



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Finalement, si l'enquête montre que la majorité **des enfants et des adolescents** trouvent qu'il y a suffisamment d'espace sous leur toit pour l'ensemble de la maisonnée, **ils n'ont pas pour autant tous une chambre individuelle**.

L'espace dévolu aux membres de la famille diminue à mesure que l'on passe du village aux grandes villes, que l'on soit enfant unique ou membre d'une fratrie et enfin que les deux parents travaillent ou qu'ils soient sans emploi.

4.3.

La technologie pour être connecté aux autres

Si, à l'instar de la famille et de l'école, les sociabilités enfantines, et plus largement les sociabilités juvéniles, constituent en soi des temps de socialisation importants, l'avènement des NTIC⁷ continue à autonomiser les sphères de l'enfance et de l'adolescence en leur octroyant des outils de communication toujours plus nombreux, rapides et peu onéreux (Barrère, 2012)⁸. Aussi, une étude qui porte sur le mode des vies des plus jeunes dans les années 2020 ne peut faire l'économie d'interroger cette sphère. Pour ce faire, cette troisième catégorie regroupe toutes les questions relatives aux outils (numériques et TV) mis à disposition des enfants et des adolescents pour être et rester activement (téléphone, net...) ou plus passivement (TV...) en contact avec les autres⁹. Les jeux vidéo sont volontairement placés dans cette catégorie dans la mesure où il s'agit de jeux en ligne, c'est-à-dire des jeux au cours desquels enfants et adolescents sont en interaction et donc en mesure de se socialiser mutuellement.

Plus de 6 enfants sur 10 ont un téléphone portable

À la lecture des résultats, et contrairement à ce qui a pu être dit et écrit au sujet de l'addiction des jeunes aux smartphones, **les moins de 13 ans ne sont finalement pas si nombreux à posséder un portable** (53,3 % en sont équipés contre 95,8 % des 13/18 ans). Les 6/18 ans vivant avec un seul de leurs parents sont plus nombreux à en posséder un (76 %) que ceux vivant avec leurs deux parents. Il faut sans doute voir dans ce différentiel un souci des familles monoparentales de garder le contact avec leurs enfants.

Cela est en partie confirmé par les résultats en fonction du type de famille, puisque les interviewés ayant le score le plus élevé (81,7 %) sont ceux qui ne vivent justement pas avec leurs deux parents.

Enfin, les enfants résidant dans un village sont plus nombreux à posséder un téléphone portable (76,8 %). Là encore, cela a du sens dans la mesure où les distances (travail/maison, école/maison...) peuvent conduire les parents à vouloir conserver le contact avec les enfants. Mais cela peut également s'expliquer par le souhait des jeunes, parfois isolés, de rester connectés avec leurs pairs.

7. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

8. Barrère A « Les mutations du loisir adolescent : vieille inquiétude, nouvelles expériences », in Turnel A., Brabant-Hamelin, L., (2012), *Figure de l'enfance : approches sociologiques*, Presse Interuniversitaire, pp.243-26.

9. Sept questions sont prises en compte.

93% des enfants aiment jouer à autre chose que les jeux vidéo.

Quels usages de ces technologies ?

LA MESSAGERIE INSTANTANÉE

Ce sont **les filles** (74,9 % contre 65,7 % des garçons), **les 13/18 ans** (78,8 % contre 40,2 % des moins de 13 ans), **les enfants et les jeunes dont les deux parents travaillent** (72,6 % contre 58,9 % de parents tous les deux sans emploi...) et ceux qui **vivent dans un village** (80,9 % contre 71,3 % pour les grandes villes) qui **s'adonnent le plus à la communication par messagerie instantanée**.

Ces tendances trouvent leurs explications dans différents registres. Les filles sont encore aujourd'hui moins présentes dans l'espace public, dans certains quartiers notamment. Le téléphone peut, par conséquent, constituer une occasion pour elles de maintenir le lien avec leurs pairs.

Concernant l'âge, rien de vraiment surprenant que les 13-18 ans soient les plus gourmands en matière de consommation téléphonique. Cela confirme les observations menées dans le cadre d'autres enquêtes spécifiant les effets de la révolution numérique sur les sociabilités juvéniles. Des jeunes trouvent dans les NTIC des occasions de ne jamais déconnecter d'avec leur communauté juvénile.

Enfin, pour les enfants et les adolescents résidant dans les villages, nous avons déjà signalé les raisons de leur appétence au numérique dès lors qu'il permet de rester connecter.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

S'agissant de s'inscrire sur un ou plusieurs réseau(x) social(aux) (Instagram, Snapchat, TikTok, Facebook, Twitter...), les usages ne suivent pas tout à fait les mêmes tendances que la messagerie instantanée. Les filles restent en tête mais l'écart est plus faible (66,1 % contre 60,2 % pour les garçons).

Les plus âgés continuent à être largement en tête (93,3 % contre 49 % pour les plus jeunes, ce qui représente un taux élevé quand on sait que les réseaux sociaux sont interdits aux enfants de moins de 13 ans).

Les enfants et les adolescents vivant avec un seul parent utilisent davantage les réseaux (71,3 % contre 60,3 % pour ceux qui sont avec leurs deux parents).

Les enfants uniques sont ceux qui utilisent le moins les réseaux (58,8 % contre 66,5 % des fratries de plus de 2 enfants).

Et ce sont toujours les habitants des villages qui surfent le plus sur la toile (73,6 % contre 64,7 % des grandes villes).

En un mot, **ce sont les personnes les plus isolées, pour diverses raisons, et la boulimie des adolescents en matière de communications avec les pairs (dans une continuité des relations tissées à l'école), qui expliquent un usage fréquent des réseaux sociaux.**

LES JEUX VIDÉO

Les questions « J'ai des jeux vidéo qui ne sont pas adaptés à mon âge »¹⁰ et « Je joue aux jeux vidéo : Tous les jours pendant plusieurs heures - Tous les jours, pendant une heure maximum - Le week-end seulement - Pendant les vacances seulement - Jamais »¹¹ ont moins trait à l'utilisation des NTIC pour communiquer que pour se divertir.

En matière de temps d'usage, **les garçons caracolent en tête puisqu'ils sont 32,8 % (11,6 % pour les filles) à affirmer passer plusieurs heures par jour devant leur écran**. On retrouve là les tendances relevées dans d'autres enquêtes montrant une pratique quotidienne très genrée faisant du monde des jeux vidéo – à l'instar du sport – une forme de sanctuaire où est célébré le mythe de la masculinité, voire de la virilité (Gazalé, 2017)¹² réservé aux garçons.

Un peu plus d'un tiers des répondants (37,4 %) précisent par ailleurs posséder des jeux non adaptés à leur âge. Et ce sont notamment les plus âgés (40,2 % contre 36,2 % pour les moins de 13 ans) et davantage les garçons (53,5 % contre 23,6 % des filles) qui en témoignent.

La situation familiale joue également dans ce domaine, puisque ce sont ceux qui vivent avec un seul adulte (42,2 %) qui annoncent avoir des jeux vidéo qui ne sont pas adaptés leur âge (ils sont 35,3 % lorsqu'ils vivent avec leurs deux parents). Ceux-ci sont également les plus grands consommateurs de jeux, puisqu'ils sont 25 % à préciser jouer tous les jours pendant plusieurs heures, là où ils sont 19,2 % dans les familles avec les deux parents. La situation professionnelle des parents quant à elle joue en la faveur des enfants/adolescents lorsque les deux travaillent : ils sont 35,1 % à considérer avoir des jeux adaptés à leur âge, alors qu'ils sont 42 % quand les deux parents sont sans emploi et 42,6 % quand un seul ne travaille pas.

Précisons un résultat qui devrait rassurer : toutes variables confondues, **plus de 93 % des répondants ont confirmé qu'ils aimaient s'amuser autrement qu'en jouant aux jeux vidéo**¹³. Sans que cette réponse nous renseigne sur le temps consacré respectivement aux jeux vidéo et à d'autres jeux, les premiers pouvant rester dominants, il semble exagéré de considérer l'usage des NTIC comme exclusif d'autres loisirs, voire ce que certains ont appelé une « fabrique du crétin digital » (Desmurget, 2019)¹⁴.

10. Question 77

11. Question 78

12. Gazalé, O. (2017), Le mythe de la virilité, Robert Laffont.

13. Question 76

14. Desmurget, M. (2019), *La fabrique du crétin digital, Les dangers des écrans pour nos enfants*, Seuil.

LA TÉLÉVISION

Si les deux questions relatives aux jeux vidéo révèlent des différences significatives et riches d'enseignement entre les répondants, l'usage de la télévision (35 %) n'est pas très loin de celui des jeux vidéo (32,8 %). **Les jeunes français continuent donc à apprécier la TV.**

Un tout dernier point à considérer au sujet des résultats de la Consultation nationale des 6/18 ans de 2021 : l'enquête ayant été réalisée au cours d'une année où les habitudes de vie ont été ébranlées par la Covid-19 et les différents confinements qui ont ponctué la vie des Français depuis mars 2020, les usages des outils numériques ont été modifiés.

4.4. Jeux, Internet, réseaux sociaux : la vigilance nécessaire des adultes

L'utilisation des technologies de la communication et de l'information se fait-elle avec l'accompagnement des adultes ? Que ressentent les enfants et les jeunes de cet échange possible ou non avec leurs parents ou éducateurs ? ¹⁵

À ces questions, le tableau suivant apporte d'emblée quelques réponses qui vont dans le sens d'une **prise de conscience de la part des jeunes des risques des NTIC** et de la place occupée (ou non) par les adultes en matière de prévention et d'accompagnement.

Tableau n°5 : Je suis informé des risques des NTIC par des adultes bienveillants

	Oui	Non
J'ai déjà été informé(e) sur les dangers et risques d'Internet par un(e) adulte	86,8	13,2
Un adulte est à côté de moi lorsque j'utilise Internet et/ou un adulte a installé un contrôle parental pour m'empêcher d'aller sur des sites qui ne sont pas pour mon âge	42,8	57,2
Parfois, je vois des images ou vidéos sur Internet qui me choquent ou me font peur	30,9	69,1
Je regarde des émissions de télévision et des films réservés aux adultes ou non adaptés à mon âge	42,4	57,6
En cas de difficultés, je sais que je peux compter sur mon ou mes parents	96,9	3,1
Il est facile de parler avec mon ou mes parents	91,6	8,4
En cas de danger ou de mal-être, il y a au moins un adulte, en dehors de mes parents, avec lequel je peux parler librement	82,1	17,9

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France.

15. Les questions 40, 41, 42, 43, 44, 51, 53, 55 sont prises en compte

30% des enfants confrontés à des images choquantes sur les réseaux sociaux

Informés mais pas suffisamment accompagnés

Interrogés sur la place des adultes en matière d'accompagnement et d'information sur les effets délétères des NTIC, les répondants sont unanimes. **Les enfants comme les adolescents** des deux sexes, et quel que soit leur condition et situation de vie, se disent **suffisamment informés des risques** (plus de 86 % des « Oui » à la question 40), mais près de 20 % ne le sont donc pas. Peut-être s'agit-il des plus fragiles, mais l'enquête ne permet pas de le savoir.

Ils sont plus de 96 % à signaler être en mesure de compter sur leurs parents en cas de difficulté. Des parents ou des adultes qu'ils jugent réceptifs pour parler librement de ces sujets en cas de danger ou de mal-être (probablement de cyber-harcèlement).

En matière d'usage d'internet, la supervision parentale systématique est également de mise mais pas suffisamment. **Plus de la moitié des enfants et des jeunes ne sont pas accompagnés par des adultes face aux dangers des réseaux sociaux et d'Internet.** En effet, à peine 40 % des jeunes sont conscients que les adultes surveillent l'utilisation de ces outils même si on atteint 54,6 % de la population des moins de 13 ans. Cette sécurité peut être assurée en installant, par exemple, un contrôle parental pour éviter les sites non autorisés pour des mineurs, ou par la présence physique des parents au moment même de l'utilisation d'Internet, sans que la consultation permette de savoir combien de familles exercent un tel contrôle ni comment.

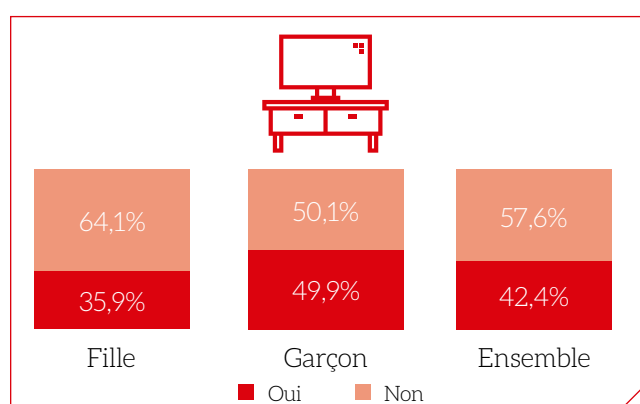
La présence des adultes, ou au moins leur supervision auprès des plus jeunes notamment, doit être prise au sérieux dans la mesure où les enfants peuvent se retrouver sur des sites susceptibles de les choquer ou bien encore utiliser des jeux vidéo dont ils disent (à 37,4 %) qu'ils ne sont pas adaptés à leur âge.

Un enfant sur dix harcelé sur les réseaux sociaux

10% des répondants se considèrent harcelés sur les réseaux sociaux. Ce taux est en moyenne supérieur de 2 points à celui relevé, en 2020¹⁶, dans les établissements scolaires. Malgré les actions de sensibilisation et de prévention menées par l'Éducation Nationale depuis l'installation de la Mission ministérielle en 2012, le développement des réseaux sociaux change la donne puisqu'ils sont susceptibles de prolonger le phénomène en dehors de l'établissement et – point non négligeable – avec une moindre possibilité de surveillance de la part des adultes comme cela peut être le cas dans l'enceinte de l'école.

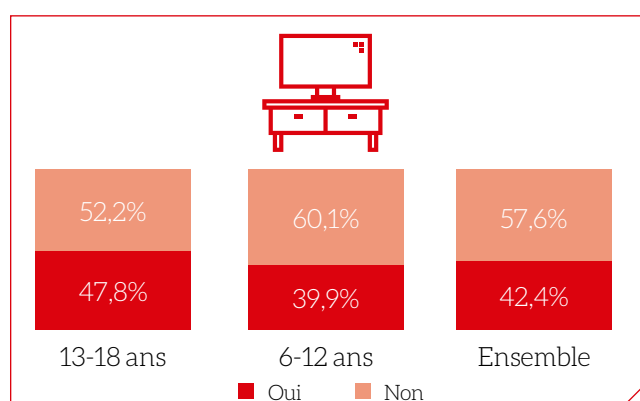
Trop d'images choquantes et non adaptées

Infographie n°13 : Les filles ou les garçons regardent des émissions de télévision et des films adaptés à leur âge



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Infographie n°14 : Les enfants ou les jeunes regardent des émissions de télévision et des films adaptés à leur âge



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

30 % des enfants et les jeunes sont confrontés, sans le vouloir, à des images ou vidéos qui les choquent ou leur font peur sur les réseaux sociaux.

À la télévision ou en ligne, **un garçon sur deux (49,9 %) regarde des émissions ou des films réservés aux adultes et non adaptés à son âge.** Les filles sont moins nombreuses à transgresser les interdits (35,9 %). Les adolescents sont également plus nombreux (47,8 % pour les 13/18 ans contre 39,9 % pour les plus jeunes).

16. En primaire, le harcèlement touche 12 % des élèves. Au collège, le harcèlement touche 5,6 % d'élèves. Au lycée, le harcèlement touche 4,1 %. Voir : <https://www.education.gouv.fr/journee-internationale-contre-la-violence-et-le-harcèlement-l-ecole-la-campagne-nationale-2020-2021-308386>

La différence filles/garçons relève du processus de distinction en œuvre dès le plus jeune âge qui fait des filles des individus moins enclins à la transgression (Cario, 1996)¹⁷. Dès le plus jeune âge, les garçons, eux, sont décrits (et donc incités à l'être) comme plus confiants et sûrs d'eux, plus courageux, davantage susceptibles de déroger à la règle (Duru-Bellat, 2017)¹⁸. Ces assignations de genre sont encore plus prononcées à l'adolescence, ce qui explique les différences entre les plus âgés et les moins de 13 ans.

Si les NTIC font désormais partie du paysage des plus jeunes et qu'elles constituent de fait une 4^{ème} sphère de socialisation, après la famille, l'école et le groupe de pairs, leur utilisation génère encore une forme des craintes chez les adultes non rompus à ce mode de communication (comme l'a été le téléphone à cadran par d'autres générations). Pour ces jeunes, être connecté aux autres, c'est avant tout être dans le monde, y jouer sa partition, autrement dit c'est apprendre à être pleinement soi. Et contrairement à ce que la *doxa* charrie parfois, ils sont majoritairement conscients des dangers des réseaux sociaux et ils sont également bien conscients de braver les interdits en s'autorisant parfois à franchir le Rubicon. Il ne reste donc plus qu'à leur faire confiance sans pour autant s'abstenir d'une présence des adultes, au cas où une demande d'aide ou d'accompagnement viendrait à être s'exprimer ou si une mise en danger était perçue.

4.5. Une ouverture sur le monde encore trop liée aux ressources financières et au territoire

Comme le montre le tableau suivant, en fonction des milieux de vie des enfants et des jeunes, les occasions de s'ouvrir sur le monde (voyage, culture, sport, balade en ville) ne sont pas identiques. Quel est le poids de ces différences ?¹⁹

Tableau n°6 : Les activités hors de la maison pour s'ouvrir sur le monde

	Oui	Non
 Je pars au moins une semaine par an en vacances hors de chez moi	86,7	13,3
 J'ai de la famille qui habite près de chez moi	68,3	31,7
 Dans mon quartier, ma ville ou mon village, il y a des endroits pour jouer, faire du sport et des activités culturelles (théâtre, cinéma...)	89,9	10,1
 Dans mon quartier, ma ville ou mon village, il y a des endroits pour faire du vélo, du skate, de la trottinette, ou des rollers en sécurité	86,2	13,8
 Dans ma ville ou mon village, il est possible de participer à toutes les activités (sports, loisirs, événements...) dont j'ai envie	86,2	13,8
 Je peux facilement avoir accès aux transports en commun pour me déplacer	84	16
 Je participe à des événements (fêtes, festivals, concerts, expositions) pour découvrir ma culture, ou les cultures d'autres pays et d'autres religions	75,3	24,7

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

17. Cario, R. (1966) *Jeunes délinquants : A la recherche de la socialisation perdue*, L'Harmattan.

18. Duru-Bellat, M. (2017), *La tyrannie du genre*, Science Po.

19. Sept questions sont prises en compte.

76.6% des enfants habitant en village peuvent faire du sport et des activités culturelles, 95.2% dans une grande ville.

Des vacances mais pour qui ?

Les vacances constituent assurément des occasions de dépaysement, d'enrichissement, d'ouverture au travers d'excursions dans des lieux historiques, des visites de monuments, de sites naturels, de musées ou de châteaux, etc. Elles constituent également de bonnes opportunités pour s'adonner, en famille ou entre pairs, à des activités physiques nouvelles, pour découvrir d'autres manières de vivre. En un mot, partir en vacances constitue une belle occasion d'extension de l'univers des enfants et des adolescents. Ces baptêmes de l'ailleurs participent à leur conférer une confiance en soi transférable à l'école et dans d'autres univers (Lahire, 2019)²⁰.

86,7% des enfants et des jeunes interrogés peuvent partir au moins une semaine par an en vacances hors de chez eux²¹.

Toutefois, des variations persistent au regard de la composition familiale, de la taille de la fratrie et de la situation professionnelle des parents. Ainsi, ils sont 88,2 % à affirmer partir en vacances lorsqu'ils vivent avec les deux parents et 83,6 % pour ceux qui vivent avec un seul parent. Sans surprise, la taille de la fratrie joue quant à elle en la faveur des enfants uniques (89,3 % contre 84,6 % pour les fratries de 2 enfants et plus).

Enfin, 90 % des enfants et des jeunes dont les deux parents travaillent partent en vacances alors qu'ils sont seulement 79,7 % lorsque l'un est sans emploi et 80,6 % quand ils sont deux. Ces quelques données montrent clairement les raisons des différences d'accès aux villégiatures. Le principal frein réside dans les ressources économiques.

Une conclusion qui devrait attirer l'attention des collectivités territoriales, communes, associations quant aux prix et à l'accessibilité de leurs offres de loisirs et de séjours de vacances pour les 20 % d'enfants et d'adolescents qui ne peuvent en bénéficier.

Sport et culture vers chez soi

Les enfants et les jeunes pratiquent également des activités plus quotidiennes aux alentours de leur lieu d'habitation tout au long de l'année. Insistons d'abord sur le fait qu'**une très grande majorité des répondants, sont, quel que soit leur âge, leur sexe, leur situation familiale satisfaits (86,2 %) des aménagements réservés à la pratique du vélo, du skate, de la trottinette ou des rollers en toute sécurité.**

89,9 % apprécient les espaces pour pratiquer du sport et se consacrer à des activités culturelles (théâtre, cinéma...). Seules les réponses croisées avec le lieu d'habitation détonnent, puisque le taux de satisfaction passe sous la barre de 80 % (76,6 %) pour les enfants résidant dans un village et remonte au-delà de 90 % pour les autres. Il atteint 95,2 % pour les résidents des grandes villes.

En ce qui concerne la possibilité de pouvoir participer à **des activités dans sa ville ou son village, de trouver des commerces et services autour de chez soi ou d'avoir accès à des transports en commun, les taux de réponse des enfants et des jeunes issus des villages sont respectivement de 21 points, 19 points et 25,8 points en-deçà de ceux des enfants des grandes villes.** (75,6 % des enfants des villages contre 92,3 % en grande ville pour les activités, 68,1 % contre 94,6 % pour les commerces et services et 68,1 % contre 93,9 % pour les transports en commun)²².

Décidément, la situation des périphéries en France (Guilluy, 2015)²³ ne touche pas seulement les adultes en matière d'accès au travail, mais aussi les plus jeunes dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs.

Et les événements culturels ?

En est-il de même dans le domaine de la participation à des événements culturels ?²⁴ Sur la totalité de l'échantillon, **75,3 % des enfants et des jeunes disent être en capacité d'avoir cette opportunité.** Les filles y sont plus sensibles ou encouragées que les garçons (78 % contre 72,3 %).

Pourtant, ce chiffre subit une érosion drastique eu égard à la position professionnelle des parents, puisque ce taux perd plus de 10 points par rapport à la moyenne (76,5 %) lorsque les deux parents n'ont pas d'emploi (66,8 %).

Tous ces résultats sont intéressants car ils montrent que les jeunes ont finalement plus d'opportunités pour les divertissements et moins pour l'ouverture culturelle, la sienne et celles des autres. À noter par ailleurs qu'en matière de consommation culturelle justement, le lieu de résidence est moins déterminant (voir tableau n°7 p.48), puisque les réponses positives à cette question varient peu (entre 74,9 % et 77,3 % tous lieux d'habitation confondus). Ce qui n'est pas le cas pour les questions relatives aux pratiques sportives (entre 70,4 % - pour le village - et 92,3 % - pour la grande ville - question 60), aux commerces et services

20. Lahire, B. (2019), *Enfances de classe*, Seuil.

21. Ce qui ne concorde pas avec les données fournies par Sandra Hoibian, directrice du pôle Évaluation et société du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), interviewée par France Info le 05/07/2019 : selon elle, chaque année, 40% des français ne partent pas en vacances au moins une semaine. Mais elle ajoutait : « les familles font le maximum pour pouvoir faire partir les enfants... Il y a donc des familles modestes qui font le choix de ne pas partir, mais qui font partir leurs enfants ». https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/restauration-hotelier-sports-loisirs/environ-40-de-la-population-ne-part-pas-en-vacances-d-apres-le-centre-de-recherche-pour-l-etude-et-l-observation-des-conditions-de-vie_3523085.htm

22. Questions 60, 61 et 62

23. Guilluy, Ch. (2015), *La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires*, Champs- Flammarion.

24. Question 75

(entre 75,6 % - pour le village - et 94,6 % - pour la grande ville - question 61) et à accès aux transports en commun (entre 68,1 % - pour le village- et 93,9 % - pour la grande ville - question 62).

Tableau n°7 : Les opportunités de divertissements par lieux d'habitation*

	Activités sportives et loisirs (Q°60)		Commerces services (Q°61)		Transport (Q°62)		Culture (Q°75)	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Grande ville	92,3	7,7	94,6	5,4	93,9	6,1	77,3	22,7
Ville moyenne	90,3	9,7	93,5	6,5	90,4	9,6	74,8	25,2
Petite ville	88,7	11,3	91,3	8,7	83,6	16,4	74,9	25,1
Village	70,4	29,6	75,6	24,4	68,1	31,9	77,2	22,8
Ensemble	86,3	13,7	89,5	10,5	84,1	15,9	75,6	24,4

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Que doit-on retenir ? Une fois de plus, si tous les jeunes aspirent à l'ouverture, au voyage, au dépaysement, à la découverte de l'autre... ils ne peuvent pas goûter à l'identique et à loisir à cette appétence contrecarrée pour certains par le manque de ressources économiques et par le lieu d'habitation.

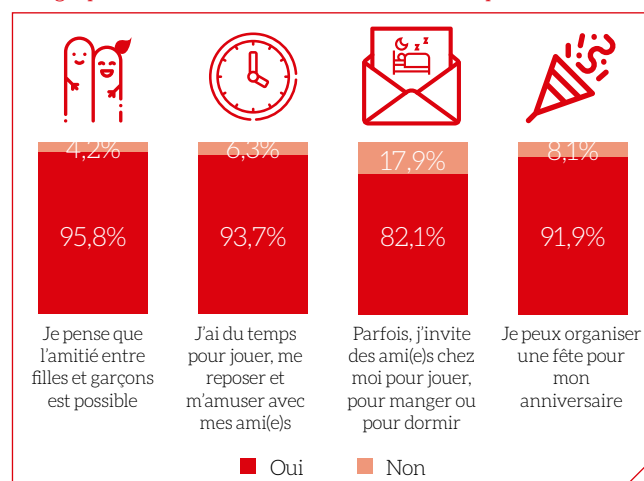
* Les données de ces deux infographies prennent uniquement les participants ayant répondu «Oui vraiment» «Oui plutôt» et «Non» aux questions concernées.

25. Quatre questions sont prises en compte

4.6. De l'importance des relations sereines avec les pairs

Avoir des amis, pouvoir les inviter chez soi, passer du temps avec eux constitue, durant l'enfance et l'adolescence, une occasion de socialisation non négligeable, notamment pour les plus âgés qui ont à construire leur histoire. Cette catégorie « *Des relations sereines avec les pairs* » regroupe des questions relatives aux liens que les enfants et les adolescents entretiennent, ou pas, avec leurs pairs²⁵. Ces résultats, présentés dans l'infographie suivante, constituent un bon indicateur du niveau de sociabilité juvénile et par ricochet du degré d'intégration sociale.

Infographie n°15 : Des relations sereines entre pairs*



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Jouer, avoir des amis, les recevoir...

Une bonne nouvelle : les enfants et adolescents ayant participé à la Consultation nationale des 6/18 ans sont **plus de 90 % à penser qu'ils ont « vraiment » ou « plutôt » du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs ami(e)s**. Cette information est de taille, en ce sens où elle signe une certaine autonomie dans l'organisation du temps libre (en dehors des loisirs) et plus encore du temps *ipsatif* (Dumazedier, 1988)²⁶, c'est-à-dire du temps à soi, indiquant ainsi un niveau substantiel du bien-être vécu.

95% considèrent l'amitié fille/garçon possible

Notons également que **l'ensemble de la population interrogée considère l'amitié entre filles et garçons possible**, quel que soit le sexe (+ de 95 %), l'âge (+ de 95 %), en situation de handicap ou pas (+ de 95 %), vivant avec un seul ou ses deux parents (+ de 95 %), la taille de la fratrie (+ 95 %) ou bien encore la situation professionnelle parentale (+ de 92 %) des répondants. Notons que lors de la Consultation nationale de 2018, le score de « Oui » gravitait autour de 92 %.

Ces variations, en progression, dans le sens d'une relation amicale sans ambiguïté entre garçons et filles peuvent être mises au compte d'une généralisation croissante de la mixité dans toutes les sphères de la société (travail, école, tâches domestiques, sport, éducation des enfants...). Socialisés dans un contexte d'égalité, les rapports sont de moins en moins distants pour finalement laisser la place à des relations d'amitiés sans fard.

En revanche, résultats moins favorables, **moins de 90 % de l'échantillon peut accueillir des ami(e)s à la maison pour jouer, manger ou dormir**²⁷ (addition des résultats des modalités « Oui vraiment » et « Oui plutôt »). Les filles reçoivent plus facilement (84,3 % de « Oui ») que les garçons (79,6 % de « Oui »). Mais ni l'âge des répondants ni leur situation familiale ne sont discriminants à cet égard puisque l'ensemble des « Oui » de ces catégories concentrent entre 80 % et 84 %.

Les lieux d'habitation, tout comme la taille de la fratrie, jouent également dans ce domaine pour des raisons évidentes de place. C'est en effet dans le village que la réponse « Oui » à cette question est la plus élevée (86,2 %) contre 80,5 % dans les grandes villes. De la même manière, et sans surprise, c'est dans les familles d'au moins 2 enfants que les réponses « Oui » sont les plus faibles (78,8 %), contre 85,2 % pour les familles à enfant unique. À noter également que les personnes en situation de handicap sont celles qui ont le moins l'occasion d'accueillir des ami(e)s pour jouer, partager un repas ou bien encore pour les inviter à dormir sur place.

Mais un enfant sur dix se sent seul

L'absence ou le manque de relations à cet âge est également un élément à considérer pour saisir la manière dont les enfants et les adolescents s'inscrivent ou pas dans des réseaux de sociabilité nécessaires à la constitution de l'identité pour soi et pour les autres. La question²⁸ « Je me sens seul(e) : - Souvent - Parfois - Rarement - Jamais » était de ce point de vue bienvenue. **Environ 10 % des enfants et des jeunes annoncent se sentir souvent**

seuls et entre 20 % et 28 %, toutes variables confondues, à l'être parfois. Autrement dit, un tiers des enfants et adolescents expérimentent la solitude, sans nécessairement le vouloir. S'ils sont environ 1/3 à ne jamais se sentir seuls, la distribution des réponses sur les autres modalités doit ici retenir l'attention.

Finalement et en dehors de cette dernière remarque, qui constitue un point d'attention pour l'avenir, les enfants et les jeunes sont globalement satisfaits de leur relation avec leurs pairs. Cela ne veut pas pour autant dire qu'ils le sont tous et suffisamment, mais que la tendance est de ce point de vue satisfaisante, sans être encore au beau fixe.

Entre 86,2 % et 93,7 % des enfants et des jeunes peuvent fêter leur anniversaire chez eux.

26. Dumazedier, J. (1988), *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Méridiens Klincksieck.

27. Question 71

28. Question 50

La densité urbaine, synonyme de densité de relations amicales

4.7. Je me sens reconnu(e)

Se sentir aimé, valorisé socialement, se sentir reconnu comme tout un chacun sans aucun soupçon de discrimination... participent assurément à nourrir le sentiment de reconnaissance, terreau du bien-être subjectif²⁹.

Qu'il s'agisse d'avoir des ami(e)s sur qui il est possible de compter, de se sentir valorisé par eux et par ses parents ou bien encore d'avoir le droit à une vie privée ou à des secrets, les réponses sont sans ambages. Comme le montre le tableau suivant, tous les enfants et les jeunes interrogés en témoignent³⁰ avec des réponses au-delà de 90 % à la modalité « Oui ». Ils considèrent en effet être bien respectés, bien entourés et bien accompagnés de ces points de vue.

Tableau n°8 : Je me sens reconnu.

	Oui	Non
À la maison, je parle une autre langue que le français avec ma famille	35.4	64.6
J'ai le droit à une vie privée ou à des secrets	93.9	6.1
J'ai des ami(e)s sur qui je peux compter	96.6	3.4
Je me sens valorisé(e) par mes ami(e)s (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent)	91.2	8.8
Dans mon quartier, ma ville ou mon village, je peux facilement retrouver des ami(e)s pour jouer ou discuter	79.9	20.1
Je me sens valorisé(e) par mon ou mes parents (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent)	95.4	4.6

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Avoir des ami(e)s pour jouer ou discuter

En revanche, retrouver des ami(e)s pour jouer ou discuter avec eux n'atteint pas le même niveau de réponses positives puisque le score passe sous la barre des 80 % (79,9 %). Les garçons et l'ensemble des 6/12 ans estiment avoir un peu plus cette opportunité que la majorité des répondants (2,9 points en faveur des garçons à 81,9 % et 2,6 points en faveur des 6-12 ans à 80,7 %). Le type de cellule familiale a également un effet : 3,2 points en faveur des cellules avec deux parents avec 80,8 %, 4 points en faveur des fratries d'au moins 2 enfants avec 81,5 %.

Pour finir, la situation professionnelle influe légèrement avec 1,5 pt en faveur des couples dont un seul est au chômage / ou travail avec 80,1 %.

Pourtant deux variables différencient nettement les répondants. **Les personnes en situation de handicap sont en effet moins nombreuses à répondre positivement (modalité « Oui ») à cette question** (73,1 %) là où les autres dépassent les 80 % (80,3 %). Cette différence informe sur le chemin qui reste à faire pour transformer l'essai d'une société inclusive !

Par ailleurs, **en matière d'affinités électives, les grandes villes arrivent en première position (87,5 %) alors que le « village » demeure à plus de 15 points derrière (71,9 %)**. Tout bien considéré, la densité urbaine semble être, pour les enfants et les adolescents, synonyme de densité des relations amicales.

Pour terminer ce tour d'horizon des sociabilités, intéressons-nous à la question relative à l'usage d'une autre langue que le français au sein de la famille. Spécifier ouvertement qu'au sein de la famille il est parlé une autre langue que celle, plus largement, utilisée en dehors des murs du domicile, c'est certes une manière de donner à voir un élément identitaire, mais également une démarche qui peut s'apparenter à une demande de reconnaissance. En effet, si la reconnaissance se structure autour de trois piliers : les amitiés et amours, le fait d'avoir des droits et l'appartenance à une communauté de valeurs, c'est-à-dire de s'inscrire dans un réseau de sociabilité et de solidarité (Honneth, 2000)³¹, force est de constater que les répondants sont de ce point de vue bien servis dans ces trois domaines.

29. Le thème de la reconnaissance regroupe six questions.

30. Pour les questions 45, 46, 47 et 52.

31. Honneth, A. (2000), *La Lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf.

POUR ALLER PLUS LOIN

La langue familiale à la maison

Intéressons-nous à la question relative à l'usage d'une autre langue que le français au sein de la famille. **Un peu plus d'un tiers des répondants (35,4%) – et cela est loin d'être négligeable – disent parler une autre langue que le français à la maison.** S'il n'y a pas de différence significative entre les filles (35,2%) et les garçons (35,6%), les autres variables montrent, quant à elles, des différences notables et très significatives. Les plus jeunes (37,1%) sont plus nombreux à parler une autre langue que leurs aînés (31,8%), de même ceux qui sont en situation de handicap (40,4%), qui vivent avec leurs deux parents (36,7%), dans une fratrie d'au moins deux enfants (44,2%), dans les foyers où l'un des parents (45,7%) ou les deux (43,4%) sont au chômage ou ne travaillent pas, et enfin dans les grandes villes (48,2%) plus que dans les villages (24,3%)³².

À partir de ces éléments, on peut faire l'hypothèse que la langue familiale autre que le français est davantage une langue de l'immigration qu'une langue européenne ou régionale puisque cette pratique est plus fréquente dans les grandes villes (pas d'identification possible du quartier), dans des familles où le chômage concerne un parent ou les deux, et plutôt dans des familles nombreuses. Le fait que les plus âgés le signalent moins fréquemment peut être lié à une plus forte intériorisation d'un sentiment de dévalorisation de ces pratiques linguistiques familiales, ou une tension entre désirs d'intégration et peur d'assimilation. En effet, selon les contextes sociolinguistiques, des représentations négatives peuvent être associées aux langues familiales lorsqu'elles sont dépréciées par rapport au français, bien qu'au niveau européen (Conseil de l'Europe, depuis 2001) on mette en avant tout l'intérêt d'une compétence plurilingue.

Peut-on repérer dans cette Consultation nationale des liens entre le fait de répondre « oui, je parle une autre langue que le français à la maison » et certaines caractéristiques de la vie de tous les jours, les relations sociales des enfants et des adolescents, leurs compétences psychosociales, des types de privations, leur bien-être et leurs activités scolaires, une fois contrôlées les variables sociodémographiques ?

Une analyse de régression logistique a été réalisée pour cela, mais n'a démontré qu'un seul lien statistique : **un enfant qui déclare avoir au moins une privation relative au savoir répond 44% plus souvent « oui » à la question sur la langue qu'un enfant qui ne déclare aucune privation.** Cette seule question ne peut rendre compte de la place et de la représentation de la langue familiale dans la famille elle-même et dans la vie quotidienne de l'enfant.

Or, on sait que développer la maîtrise des langues familiales représente un avantage pour les enfants (Nocus et al, 2014 ; 2015³³) : une exposition précoce au plurilinguisme favorise les transferts interlangues et l'apprentissage d'autres langues, contribue à développer les capacités en mathématiques, dans les domaines artistiques. Dans les pays où des programmes bilingues langue d'enseignement – langue familiale ont été mis en place (par exemple au Canada, en Finlande ou en Nouvelle-Zélande), les élèves qui en bénéficient manifestent aussi des attitudes plus positives envers la langue d'enseignement, une meilleure estime de soi, davantage de confiance en soi et de meilleures attitudes envers les langues.

Un bilinguisme harmonieux ou équilibré suppose que les deux langues soient suffisamment pratiquées, et aussi qu'elles soient valorisées et reconnues par la famille et par l'école (Hamers, 2005 ; Bialystok, 2009³⁴). En effet, la langue familiale représente une valeur à la fois symbolique et identitaire et la représentation que s'en font les enfants dépend de la place qu'elle prend dans la vie familiale et qui lui est reconnue à l'école. Dans le cadre familial, les parents bilingues ont des stratégies différentes dans leur utilisation des langues (Hélot, 2007³⁵), allant d'une attitude de laisser faire, à l'utilisation de deux langues indifféremment, voire à l'interdiction d'une des deux langues, selon leur statut dans la communauté, le désir de transmettre sa langue et sa culture et l'attachement aux valeurs liées à cette langue familiale. La pratique de la langue minoritaire par les enfants est largement dépendante de son utilisation par leurs parents, mais elle est renforcée lorsque ces langues sont valorisées et pratiquées à l'école (Rachidi, Nocus, Florin, 2013³⁶).

32. Voir tableau Q en annexe (p.90)

33. Nocus, I., Florin, A., Guimard, P. (2015). Impact de dispositifs pédagogiques bilingues en contextes diglossiques et francophones sur le langage oral et écrit des enfants en français et en langues locales. *ANAE Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*, 136-137, 275-282

Nocus, I., Vernaudo, J., Paia, M. (2014, Eds). *L'école plurilingue en Outre-mer : Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre*. Presses universitaires de Rennes.

34. Hamers, J.F. (2005). Le rôle de la L1 dans les acquisitions ultérieures. In L. F. Prudent, F. Tupin, & S. Wharton (Eds), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles* (pp. 271-292). Peter Lang.

Bialystok, E. (2009). Bilingualism: The good, the bad, and the indifferent. *Bilingualism: Language and Cognition*, 12(1), 3-11.

35. Hélot, C. (2007). *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. L'Harmattan.

36. Rachidi, A., Nocus, I., Florin, A. (2013). Effets de l'enseignement de la langue arabe en classe ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) sur les performances scolaires et langagières en français. *Enfance*, 4, 349-372.

Or la France reste en retard pour reconnaître l'intérêt de valoriser et d'enseigner les langues familiales.

Quelles que soient les variations des taux de réponses selon les caractéristiques sociodémographiques considérées dans l'enquête, il faut prendre en compte ce fait important : **un tiers et plus des enfants et des adolescents grandissent avec une langue en plus du français**. L'école se doit de l'intégrer dans la formation des enseignants et les pratiques pédagogiques.

26 langues minoritaires sont recensées en France par l'UNESCO dans son Atlas des langues menacées. La Charte européenne de 1992 des langues régionales et minoritaires d'Europe³⁷, qui ne prend pas en compte les langues de l'immigration, n'a toujours pas été ratifiée par la France.

Seule une minorité d'adultes (moins de 10%) ayant eu une autre langue que le français la lèguent à leurs enfants et c'est ainsi que de nombreuses langues disparaissent, malgré la richesse culturelle qu'elles représentent...

4.8.

Sécurité affective et relations aux adultes

Cette catégorie regroupe toutes les questions en lien avec le sentiment subjectif et objectif de sécurité affective. Elle renvoie à la manière dont les enfants et les adolescents se sentent (ou non) accompagnés, sécurisés, libres...³⁸

Des relations aux parents parfois tendues

La relation aux parents est source de sécurité affective et elle favorise le développement psychosocial. La Consultation nationale interroge justement les enfants et les jeunes sur leur relation avec leurs parents. Est-elle parfois tendue ?³⁹ Ces relations ne sont pas toujours au beau fixe, puisque **47,2 % des répondants les trouvent parfois tendues**. Et, sans surprise, c'est chez les adolescents – distanciation à l'égard des parents oblige – que les chiffres sont les plus élevés (52 % contre 44,6 % pour les plus jeunes).

À noter également que **les personnes en situation de handicap (52,6 %) sont de ce point de vue plus sujettes que les autres (46 %) à ce genre de rapport**.

Et c'est dans les familles monoparentales que les relations sont le plus tendues (53 % contre 43,7 % dans les familles nucléaires) mais aussi dans le cas où les deux parents sont sans emploi (54,7 %).

Ces chiffres rappellent que les relations entre enfants et parents ne sont pas un long fleuve tranquille et qu'elles sont semées d'anicroches, parfois nécessaires pour gagner en autonomie.

Le processus d'individuation ne peut en effet advenir si l'enfant et l'adolescent ne s'inscrivent pas à un moment donné dans l'approbation de leur propre histoire, c'est-à-dire, s'ils n'opèrent pas de distinction avec la famille d'origine. Mais si relations tendues il y a, elles ne sont pas pour autant synonymes de sentiment d'insécurité. Loin s'en faut, puisque les enfants et les jeunes interrogés sont plus de 95 % à se sentir en sécurité chez eux.⁴⁰

Ne pas négliger sécurité routière et violence

Quand on interroge cette fois les enfants sur la circulation routière **à proximité de leur domicile, un tiers ne s'y sent pas en sécurité, notamment les plus jeunes (36,5 %)**. Cela dit, même si cette appréhension décline avec le temps, une attention devrait être réservée à ces résultats qui sonnent comme une demande à prendre en considération. Dans le quartier, le village ou la ville de résidence, ils sont plus de 90 % à se sentir en sécurité. En revanche, dès lors que le mot violence apparaît dans l'intitulé

37. Charte destinée à protéger et à promouvoir l'emploi des langues régionales ou minoritaires (dans l'enseignement, les médias, les services administratifs, etc.). Sur 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, 33 l'ont signée, 25 l'ont ratifiée. La France l'a signée en 1999, mais ne l'a pas ratifiée (vote symbolique de l'Assemblée Nationale le 28/01/2014; l'obstacle à la ratification serait la nécessité de modifier l'article 2 de la Constitution, via le Congrès : « Le français est la langue de la République »)

38. Neuf questions sont prises en compte

39. Question 54

40. Question 56

Un tiers des enfants ne se sent pas en sécurité dans son quartier

de la question, les résultats prennent un autre sens. Ils sont par exemple environ **un tiers à trouver qu'il y a de la violence dans leur quartier**, village ou la ville⁴¹, les garçons (35,3 %) plus que les filles (29,5 %), sans doute parce que les premiers occupent davantage l'espace public. Les plus jeunes (34 %) la ressentent davantage que les adolescents (28,3 %) ainsi que ceux qui vivent dans une famille monoparentale (35,5 %), dans une fratrie de plus de deux (36,8 %) et dont les deux parents sont sans emploi (45,9 %) et enfin dans les grandes villes (57,2 %) plus que dans les villages.

Pour rester dans le registre des violences, **entre 8 % et 16 % des enfants et des jeunes ont déjà été malmenés par un adulte. Ils sont entre 16 % et 28 % à l'avoir été par un pair.** Si les frottements entre pairs peuvent se comprendre en ce sens où, pour les plus jeunes notamment, une simple contrariété, un chagrin, un tourment... peuvent se traduire en un sentiment d'ostracisation, les résultats concernant les adultes sont plus inquiétants et méritent d'être analysés plus avant.

L'importance de l'adulte sécurisant

Les adultes constituent à plus de 87 % des figures de réconfort et de sécurisation pour les enfants et les adolescents si on leur demande s'ils savent vers qui trouver de l'aide. Si on leur demande s'ils connaissent des adultes référents éducatifs⁴², le taux perd environ 10 points (77 %), mais cela tient sans doute au fait que les répondants associent tous les adultes à la première question et seulement les acteurs éducatifs à la seconde, visiblement plus nombreux et accessibles dans les grandes villes (84,9 %) que dans les villages (59,2 %).

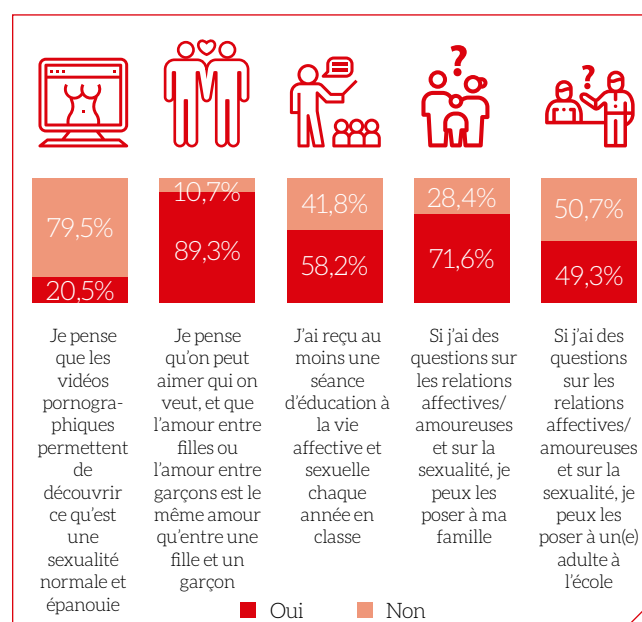
Les enfants et adolescents sont donc, en matière de sécurité, relativement satisfaits. Toutefois un point de vigilance s'impose, à savoir le mal fait par des adultes vivant dans le quartier, le village ou la ville. Ils sont, en effet, environ 9 % à écrire avoir été victime d'un agissement violent de la part d'un adulte.

4.9.

« Ma sexualité est considérée et respectée »

Prendre en compte, comprendre, accompagner, être à l'écoute des demandes en matière de relations sexuelles permet de bien vivre la période de l'adolescence, ère au cours de laquelle chacun a pour tâche de délimiter les frontières de son identité. À ce sujet et comme le montre le tableau suivant, les réponses des adolescents aux questions qui composent cette catégorie⁴³, sont pleines d'enseignements.

Infographie n°16 : Ma sexualité est considérée et respectée.



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

Mais dans le domaine de la sexualité, comme dans bon nombre d'autres domaines, tous les adolescents sont-ils logés à la même enseigne ? Rien n'est moins sûr !

Les questions relatives à cette dernière catégorie comme d'ailleurs toutes celles qui ont servi de base pour ce dossier, sont l'occasion de voir que les enfants et plus particulièrement les adolescents vivent au même moment dans la même société, mais pas nécessairement dans les mêmes mondes (Lahire, 2019)

41. Question 64

42. Questions 67 et 69

43. Questions 82 à 86

20% des jeunes pensent que les vidéos pornographiques contribuent à l'éducation sexuelle.

Interrogés sur le rôle éducatif des vidéos pornographiques⁴⁴, ils sont 20,5 % à penser que ce type de médias y contribue et les garçons (28,4 %) davantage que les filles (14,6 %). Cette croyance est nettement plus prononcée chez ceux qui vivent avec un seul parent (22,7 %) qu'avec les deux (18,8 %). Sans doute que la présence d'un couple à la maison participe à contribuer à une forme de supervision.

Mais il est également possible d'attribuer ces différences à une plus grande disponibilité des parents, et plus encore, comme nous allons le voir, lorsqu'ils travaillent, pour accompagner les adolescents sur le chemin du désir et de l'éros. La taille de la fratrie apporte également son lot d'enseignements. Les enfants uniques sont moins nombreux à considérer que les vidéos pornographiques permettent de découvrir ce qu'est une sexualité normale et épanouie (18,8 %) que ceux qui sont deux et plus (22,2 %). Là encore, ces différences peuvent être imputées au temps dévolu par les parents à leurs enfants. Temps, *a priori*, plus important à mesure que le nombre d'enfants décroît.

Mais, si le temps dont disposent les tuteurs pour accompagner et éduquer leurs enfants en matière de sexualité dans le but notamment de les prémunir contre les effets délétères des vidéos pornographiques constitue une donnée *sine qua non*, faut-il encore que les adultes soient en mesure, psychologiquement et socialement, de s'en soucier et d'y prêter attention. Les résultats contredisent en effet, en partie, le lien possible entre temps disponible des adultes et éducation sexuelle, puisque c'est dans les familles où les deux parents sont au chômage, c'est-à-dire en apparence plus présents au domicile, que les adolescents visionnent le plus ce type de vidéo.

En somme, pour éduquer au mieux ses enfants dans le domaine de la sexualité, il n'est pas seulement nécessaire d'avoir du temps, faut-il encore, pour ce faire, être psychologiquement disponible et que, point important, les figures tutélaires jouissent de reconnaissance (Honneth, 2000) et de respect (Sennett, 2003)⁴⁵.

La grande majorité (89,3 %) des répondants s'accorde pour dire que l'amour n'a pas de sexe, c'est-à-dire « qu'on peut aimer qui on veut, et que l'amour entre filles ou l'amour entre garçons est le même amour qu'entre une fille et un garçon »⁴⁶. Une différence s'observe néanmoins entre garçons et filles puisque les premiers sont moins convaincus (82,5 % de « oui ») que les secondes (94 % de « Oui »).

Une différence qui se retrouve également eu égard au type de cellule familiale, puisque c'est dans les familles avec un ou deux parents que les adolescents répondent le plus (89,2 % et 90,2 %)

par l'affirmative à cette question. Les adolescents vivant dans des « situations autres », affichent quant à eux un score plus faible (85,8 %). Toujours à propos de la cellule familiale, il apparaît que ce sont les membres des fratries de 2 et plus qui sont les moins ouverts (85,2 % contre 93,3 % pour les enfants uniques) sur l'aspect qui touche la vie amoureuse.

Si l'on en vient maintenant aux liens entre la sexualité des adolescents et la situation professionnelle des parents, les chiffres montrent que cette variable a des répercussions sur les représentations. **L'ouverture en matière de sexualité et d'amours libérés des visions traditionnelles se trouve en premier lieu dans les familles où les deux parents sont inscrits dans le monde professionnel** (90,7 % de réponses affirmatives). Ce taux descend à 88 % dans le cas où un seul parent travaille pour chuter à 78,4 % lorsque les deux en sont exclus. Et c'est dans les grandes villes que cette question recueille le moins de réponses positives (84,9 %). Un taux qui monte crescendo plus la taille de la ville diminue pour arriver à un score de 93,9 % pour le village.

Les filles sont plus ouvertes que les garçons aux relations amoureuses quel que soit le genre. Les réponses à cette ouverture sont moins favorables lorsque les répondants ne vivent pas avec leurs parents, propension qui vaut également pour les fratries nombreuses et les parents inscrits dans le monde professionnel, une tendance baissière au fur et à mesure que l'on passe du village à la grande ville... Ces quelques résultats parlent d'eux-mêmes : **familles nombreuses, résidant dans les grandes villes et en situation de précarité professionnelle constituent le cocktail le moins favorable au respect des tropismes de la liberté amoureuse et sexuelle.**

Et l'école dans tout cela ? Fille ou un garçon, atteint(e) ou non d'un handicap, résidant ou non avec ses deux parents, que ceux-ci travaillent ou pas, qu'il y ait fratrie ou non et quel que soit le lieu d'habitation...

Seulement 55 % et 60 % des répondants ont reçu « au moins une séance d'éducation à la vie affective et sexuelle chaque année en classe ». Ce taux donne à voir le peu de place qu'occupe la thématique de la sexualité au collège et au lycée.

Est-ce un choix ou une volonté de la part de l'institution de ne pas trop s'immiscer dans ce domaine ? Sans entrer dans le détail des réponses eu égard aux variables sexe, lieu d'habitation, taille de la fratrie, etc, les tendances des réponses à « Si j'ai des questions sur les relations affectives/amoureuses et sur la sexualité, je peux les poser à ma famille. »⁴⁷ et « Si j'ai des questions sur les

44. Question 82

45. Sennett, R. (2003), Ce que sait la main. La culture de l'artisanat, Albin Michel.

46. Question 83

Près de 90% affirment que l'on peut
aimer qui l'on veut, fille ou garçon

relations affectives/amoureuses et sur la sexualité, je peux les poser à un(e) adulte à l'école »⁴⁸ sont sans appel.

C'est en effet **encore et toujours davantage au sein de la famille (entre 59 et 76 % de réponses positives) et non à l'école (entre 47,2 % et 52,7 %) que les adolescents peuvent poser des questions relatives aux relations affectives/amoureuses et sur la sexualité.** Si de ce point de vue les variations sont très faibles à l'école, révélant ainsi une homogénéité des réponses et une neutralisation des variables explicatives, ce n'est pas tout à fait le cas du côté des conditions de vie des familles. Ainsi, c'est lorsque l'enfant vit seul (76,7 % de réponse « Oui » à la question), dans un village (79,2 % « Oui » à la question), avec au moins l'un de ses deux parents (72,9 % « Oui » à la question) lorsque ceux-ci occupent un emploi (74,6 % « Oui » à la question) qu'il s'autorise le plus à poser des questions relatives à l'affectivité à l'amour et à la sexualité.

Enfin notons, pour conclure sur cette catégorie, et en écho à la thématique de ce dossier, que les résultats montrent clairement que **l'école n'est pas (encore) le lieu où les adolescents peuvent trouver des réponses à leur questionnement existentiel, charnel, sexuel et amoureux.** ///

Seule la moitié
des jeunes a reçu au
moins une séance
d'éducation à la vie
affective et sexuelle
chaque année en
classe.

47. Question 85
48. Question 86

5. MA SANTÉ



5.1. Pas d'équilibre alimentaire pour plus de deux enfants sur dix



Il existe plusieurs façons d'appréhender la santé. Il est possible de prendre en compte l'équilibre alimentaire journalier, l'hygiène dans son quartier, sa ville ou son école, la possibilité d'être soigné près de chez soi ou encore les conduites addictives et sexuelles à risque. Les questions relatives à l'axe « Ma santé » ont ainsi été regroupées en 7 catégories auxquelles s'ajoutent 4 catégories spécifiques aux adolescents en matière de santé. Les analyses différentielles selon les caractéristiques sociodémographiques des répondants ont été réalisées en considérant plusieurs catégories de questions spécifiques aux différents contextes de vie, sur lesquelles des scores intermédiaires ont été calculés¹.

Les enfants et les jeunes mangent-ils trois repas par jour ? Chaque jour, vont-ils manger au moins une fois de la viande, du poisson ou des protéines ainsi que des fruits et des légumes frais ? Vont-ils à la restauration scolaire² ?

Premier constat, **l'équilibre alimentaire ne semble pas atteint pour plus de deux enfants sur dix** (réponse « oui vraiment ») : ils ne sont que 76,5 % à déclarer manger trois repas par jour. Si l'on considère plus largement les réponses « oui vraiment » et « oui plutôt », alors **89,8 % déclarent une consommation journalière de viande, poisson ou protéines, et 86,8 % une consommation journalière de fruits et légumes frais.**

Les filles ont un moins bon équilibre alimentaire que les garçons. Les variations en fonction de l'âge sont surtout en faveur des **plus jeunes** qui, globalement, semblent avoir **un meilleur équilibre alimentaire.** Le fait d'être **un enfant en situation de handicap** (au sens médical ou social) induit également des conséquences en comparaison aux autres enfants.

7,3 % des enfants disent ne pas manger trois repas par jour, 6,2 % ne consomment pas chaque jour viande, poisson ou protéines et 9,9 % ne mangent pas quotidiennement des fruits et légumes frais.

Sur ce plan, le fait d'avoir un des deux ou ses deux parents au **chômage nuit à l'équilibre alimentaire.** Cela affecte la proportion d'enfants qui déclarent manger quotidiennement de la viande, du poisson ou des protéines (92,2 % pour un seul parent dans cette situation, 89,5 % pour les deux parents contre 94,5 % lorsque cela ne touche aucun des deux).

Ces résultats en matière de nutrition, rejoignent notamment ceux recueillis par Santé publique France³. Les enquêtes réalisées montrent une relative dégradation des indicateurs de suivi des recommandations nutrition/santé depuis dix ans et chez les enfants entre 10 et 15 ans. Ils confirment également combien **la situation socio-économique des familles est plus ou moins favorable à l'état nutritionnel des enfants.**

1. Voir tableau R en annexe (p.90)

2. Trois questions sont prises en compte dans cette catégorie

3. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/articles/les-resultats-de-l-etude-esteban-2014-2015>.

5.2.

Plus de 4 enfants sur dix ne vont pas aux toilettes à l'école

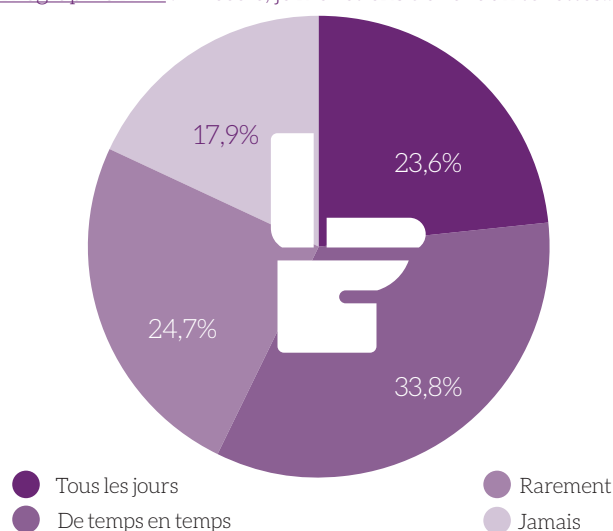
Que pensent les enfants de la propreté des toilettes ? Se retiennent-ils d'y aller et où y sont-ils embêtés⁴ ?

La question des toilettes à l'école est préoccupante : **seulement 53,8 % jugent que celles de leur école sont propres (et seulement 18,6 % répondent « oui, vraiment »)**. De plus, **57,4 % des répondants disent se retenir d'y aller**, dont 23,6 % « tous les jours » et 33,8 % « de temps en temps ». Enfin **14,4 % déclarent être embêtés par d'autres enfants** quand ils vont aux toilettes. On observe également une différence entre filles et garçons sur cet aspect, puisque **17,6 % des garçons déclarent être embêtés vs 12,7 % des filles**. En outre, la question des toilettes paraît **un souci bien plus important pour les plus jeunes**. Ils déclarent plus fréquemment être embêtés par d'autres enfants ou jeunes quand ils vont aux toilettes à l'école (18,5 % versus 7,1 %). Les enfants en situation de handicap paraissent davantage vulnérables sur ce point.

La problématique du manque d'hygiène dans les toilettes scolaires est un problème récurrent. Depuis plusieurs décennies, les rapports se succèdent et dressent un constat préoccupant^{5,6}. L'enquête IFOP pour Essity concorde avec les résultats de la Consultation nationale des 6/18 ans avec plus d'un enfant sur deux (54 %) disant se retenir à l'école, et plus des deux tiers des enfants (68 %) déclarant avoir une stratégie pour éviter d'aller aux toilettes à l'école.

Par ailleurs, l'enquête Cnesco sur la qualité de vie à l'école⁷ avait montré que les espaces scolaires ne sont pas neutres et ont un impact sur les élèves. Les recherches montrent ainsi que le sentiment d'insécurité des collégiens est plus élevé dans les espaces non surveillés, tels que les abords du collège, la cour de récréation et les toilettes, la cour de récréation se révélant très anxiogène pour les plus jeunes (Hébert & Dugas, 2017). Ces résultats rejoignent ceux de l'enquête IFOP (Essity) selon lesquels la pause déjeuner est également perçue par les enseignants comme un moment critique pour la propreté des toilettes à

Infographie n°17 : A l'école, je me retiens d'aller aux toilettes...



« Les garçons plus embêtés aux toilettes que les filles. »

4. Trois questions sont prises en compte.

5. ENSP, Les toilettes à l'école, une question de santé publique, mars 2001.

6. Enquête IFOP pour Essity réalisée en juillet 2018.

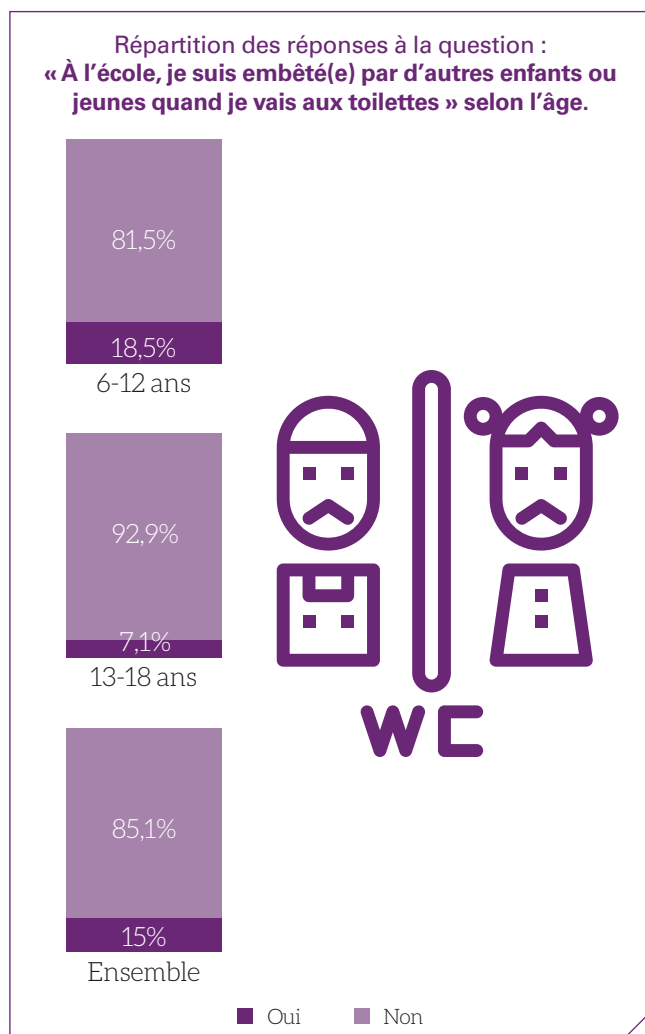
7. Florin, A., Guimard, P. (2017). La qualité de vie à l'école. Cnesco. www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole

Hébert, T. & Dugas, E. (2017). Quels espaces scolaires pour le bien-être relationnel ? Enquête sur le ressenti des collégiens français. Éducation et socialisation [En ligne], 43

l'école. Durant ces temps où les enfants se retrouvent tous ensemble dans la cour pendant un long moment, ils jouent et chahutent... dans les toilettes.

Ce que confirment les résultats de la Consultation nationale puisque **les garçons déclarent proportionnellement plus que les filles être embêtés par les autres enfants aux toilettes**. Un des facteurs explicatifs tient également « au manque de discipline – turbulences, moqueries voire méchancetés – qui se traduit par une peur d'être enfermé ou plus simplement dérangé ou molesté. » (Rapport Essity, p 16)

Infographie n°18 : Les enfants sont embêtés dans les toilettes.



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

5.3. Près de la moitié des enfants n'ont pas d'infirmière dans leur école

Les enfants et les adolescents ont été consultés sur la présence d'un(e) infirmier(e) dans leur établissement scolaire, sur leur fréquentation régulière du dentiste et sur la proximité des services de soins : urgence (« Si je tombe ou si je me blesse, je peux aller en urgence me faire soigner près de chez moi »), hôpital (« Il y a un hôpital proche de chez moi ») et médecin (« Dans mon quartier, mes parents peuvent m'emmener chez un médecin si je suis malade »)⁸.

Même si l'accès aux soins semble presque généralisé (90 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades, mais ils sont **11,2 % à dire ne pas pouvoir aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent**), ils ne sont que **52 % à affirmer qu'il y a une infirmière dans leur école** et ils sont **21 % à ne pas aller régulièrement chez le dentiste**. Enfin, seuls **70 % déclarent qu'il y a un hôpital à proximité de chez eux**.

Si l'on considère plus spécifiquement les soins dentaires (question incluse dans les domaines de privation), les filles vont plus régulièrement chez le dentiste que les garçons (58,5 % d'entre elles versus 47,2 % des garçons) et les 13-18 ans davantage que les 6-12 ans (80,8 % versus 76,5 %).

La situation familiale est également un facteur discriminant puisque le fait de vivre avec ses 2 parents semble garantir un suivi plus régulier (79,2 % pour les enfants vivant avec les deux parents, 74,9 % avec un parent et dans les 75,1 % autres situations).

Les réponses des enfants et jeunes concernant le recours aux soins dentaires montrent que **plus d'un enfant sur 5 (21 %) ne va pas régulièrement chez le dentiste**. Cela est dommageable car la carie dentaire est un problème de santé publique qui a des conséquences à la fois médicales, sociales et économiques⁹. L'importance de la prévention a été affirmée il y a près de 20 ans, avec l'introduction de la prévention bucco-dentaire dans la loi du 4 mars 2004 relative aux droits des malades et à la

8. Cinq questions sont prises en compte

9. <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/les-inegalites-de-sante-bucco-dentaires>

5.4. Des activités trop limitées pour les enfants porteurs de handicap

qualité du système de soins. Celle-ci est ainsi devenue l'une des priorités de Santé Publique de l'État et de l'Assurance Maladie.

Les résultats de cette Consultation nationale, sur ce point comme pour d'autres, confirment le rôle des parents pour fournir un environnement propice au maintien de la santé de leurs enfants. Ils soulignent que différents aspects de la structure familiale influencent cet environnement : présence des deux parents¹⁰, situation sociale... Ces résultats attestent que **les inégalités de santé bucco-dentaire restent marquées**. Une des explications avancées par les auteurs des études sur ce sujet serait une plus grande méconnaissance dans les familles les plus défavorisées des facteurs de risque des caries et de l'importance d'une bonne santé dentaire.

Les enfants et les adolescents porteurs de handicap sont-ils accueillis à l'école ? Peuvent-ils profiter d'aires de jeux aménagées dans leur quartier ou accéder facilement au théâtre, à la médiathèque, à la piscine... ? Qu'en pensent les enfants et les adolescents consultés¹¹ ?

Soulignons, comme indiqué précédemment, que l'accès aux activités des enfants et adolescents porteurs de handicap semble défaillant pour beaucoup de répondants. Si 80,9 % notent que les enfants et les adolescents porteurs de handicap peuvent être accueillis dans leur école, ils ne sont en revanche que 55,7% à considérer que ceux-ci peuvent accéder facilement au théâtre, à la médiathèque, à la piscine, et 42,9% à indiquer qu'il existe une aire de jeux adaptée dans leur quartier ou leur ville aux jeunes porteurs de handicap.

“ 21% des enfants ne vont pas
régulièrement chez le dentiste. ”

10. Schafer TE., Adair SM. (2000). Prevention of oral disease: the role of pediatrician. *Pediatric Clinics of North America*, 47, 1021-1042

11. Trois questions sont prises en compte

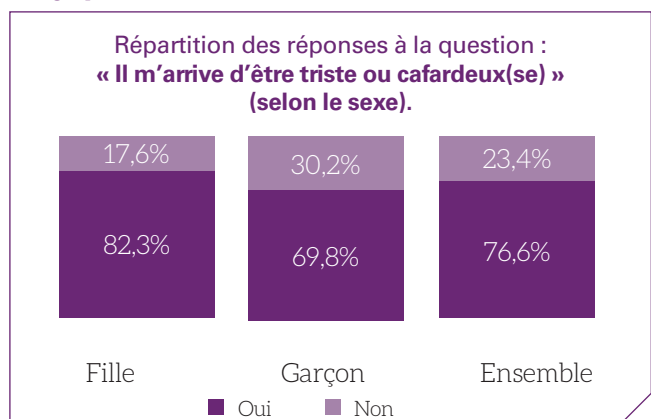
82,4% des filles peuvent se sentir tristes ou cafardeuses.

5.5. Plus de sept enfants sur dix parfois tristes ou cafardeux

Plusieurs questions sur la souffrance psychologique et sa prise en compte ont été posées et cette catégorie regroupe cinq questions. Trois questions¹² réfèrent aux symptômes dépressifs. Elles interrogent le ressenti de tristesse (« il m'arrive d'être triste ou cafardeux(se) »), le manque d'élan vital (« Il m'arrive de n'avoir plus goût à rien, de ne plus avoir d'envies ») et la perte de confiance en soi (« Il m'arrive de perdre confiance en moi »). De plus, deux questions interrogent plus spécifiquement la possibilité pour l'enfant/l'adolescent de trouver de l'aide auprès de sa famille (« J'ai déjà parlé de mon mal-être à mes parents ou ma famille ») ou d'un spécialiste (« j'en ai déjà parlé à un médecin ou un psychologue »). Si l'on regroupe les réponses « oui, vraiment » et « oui plutôt », **70,8 % des répondants ont répondu qu'il leur arrive d'être tristes ou cafardeux, 48,7 % de n'avoir plus goût à rien et 60,3 % de perdre confiance en eux.**

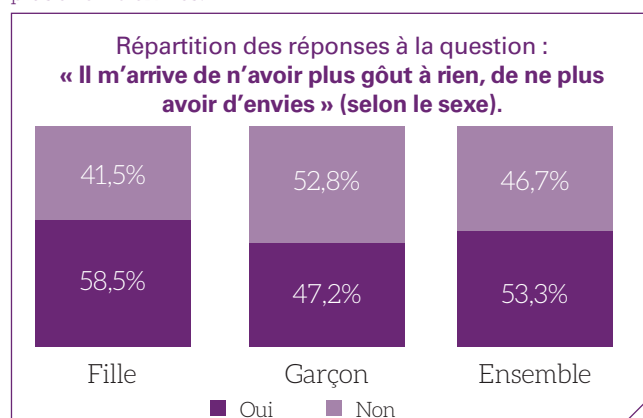
31,6 % seulement ont pu rencontrer un médecin ou un psychologue pour en parler et 53,8 % ont parlé de leur mal-être à leurs parents ou à un membre de leur famille.

Infographie n°19 : Il m'arrive d'être triste ou cafardeux.



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Infographie n°20 : Il m'arrive de n'avoir plus goût à rien, de ne plus avoir d'envies.



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

De manière globale, les **filles sont plus nombreuses** à déclarer qu'il leur arrive d'être tristes ou cafardeuses (82,4 % versus 69,8 %), de n'avoir plus goût à rien et de ne plus avoir d'envies (58,5 % versus 47,2 %) et de parfois perdre confiance en elles (71,2 % versus 56 %).

Ces résultats rejoignent ceux d'autres recherches soulignant la prépondérance chez les filles des troubles internalisés¹³. En revanche, elles sont moins nombreuses à en avoir déjà parlé à un médecin ou un psychologue, comparativement aux garçons (32,9 % versus 38,1 %).

Des variations en fonction de l'âge sont également observées. **Les plus âgés (13-18 ans) déclarent davantage de mal-être** : « Il m'arrive d'être triste ou cafardeux(se) » (80,5 % versus 74,7 %) ; « de n'avoir plus goût à rien, de ne plus avoir d'envies » (63,5 % versus 48,4 %) ; « Il m'arrive de perdre confiance en moi » (70,2 % versus 61,5 %).

En revanche, **les plus jeunes ont été plus nombreux à avoir consulté un médecin ou un psychologue** (37,6 % versus 30,8 %) à ce propos ou à en avoir parlé à leurs parents ou à un membre de leur famille (66,1 % versus 50 %).

Le fait d'être **un enfant en situation de handicap** (au sens médical ou social) **induit également une différence en leur défaveur** sur le plan de la confiance en soi (70,2 % versus 63,7 %) et de la perte d'élan vital (n'avoir plus goût à rien, ne plus avoir d'envie : 60,4 % versus 52,8 %). En revanche, on observe que l'accompagnement psychologique est davantage assuré puisqu'ils sont 50,5 % à avoir déjà parlé à un médecin ou psychologue.

12. Inspirées d'items testés dans des recherches internationales et repris dans le Mini-international Neuropsychiatric Interview, MINI, de Langevin V., Boini S., Francois M., Riou A. (2013). Références en santé au travail, 134, 161-163.

13. Zahn-Waxler C, Shirtcliff EA, Marceau, K. (2008). Disorders of childhood and adolescence: gender and psychopathology. Annual Review of Clinical Psychology, 4, 275-303.

POUR ALLER PLUS LOIN

Détresse et soutien psychologique

Des situations différentes pour les filles et les garçons et selon l'âge

Les résultats de la Consultation nationale des 6/18 ans rejoignent ceux d'autres recherches soulignant la prépondérance chez les filles des troubles internalisés (ceux-ci se manifestent par des symptômes anxieux ou dépressifs, mais également par des difficultés de régulation émotionnelle).

En revanche, elles sont moins nombreuses à en avoir déjà parlé à un médecin ou un psychologue comparativement aux garçons (32.9% versus 38.1%), et cela alors même qu'il ne semble pas y avoir plus de freins pour les filles que pour les garçons à parler de leur mal-être à leurs parents ou leur famille. Cela interroge sur les obstacles qui empêchent que cette plainte conduise à une demande de soins formulée en direction d'un professionnel....

Les plus âgés (13-18 ans) rendent compte d'un plus grand état de mal-être. Pourtant, cette souffrance psychique semble moins bien prise en compte chez les adolescents. En effet, ce sont les plus jeunes qui, proportionnellement, ont été plus nombreux à avoir consulté un médecin ou un psychologue à ce propos. Ils en parlent aussi plus facilement à leurs parents ou à un membre de leur famille.

Comment comprendre la moins bonne réponse en matière de soins concernant les filles et les enfants plus âgés ? Est-ce, comme le suggèrent Moro et Brisson (2016)¹⁴, parce que « parfois les signes montrés (...) ne sont pas toujours proportionnels à la souffrance », ce qui conduirait à ne pas repérer ce qui devrait inquiéter ? Est-ce du fait d'une absence de convergence entre adolescents et parents sur la reconnaissance du mal-être ? Est-ce parce que d'autres enjeux relationnels entre enfants et parents spécifiques à l'adolescence (conjuguant à la fois une mise à distance des parents tout en réclamant leur attention sans faille)

brouillent la communication et empêchent les parents de prendre la mesure de la détresse de leur enfant ? Est-ce du fait d'une stigmatisation des troubles psychiques qui, en période adolescente particulièrement, mène au refus de « voir un psy » et renforce alors les troubles ?

La problématique de l'accès aux soins

À cette difficulté repérée concernant la manière d'accompagner les adolescents vers les soins psychiques se surajoute un problème majeur d'accès aux soins en France.

Les enseignements de cette Consultation nationale concernant la santé mentale et le bien-être des enfants et la vulnérabilité importante de certains d'entre eux rendent particulièrement aigüe à l'heure actuelle la question des lieux de soins susceptibles de les prendre en charge. En effet, ainsi que le pointait en 2016 le Rapport de Moro et Brisson, les « lieux de soins étant déjà saturés, la prise en charge des situations de mal-être, moins urgentes, passe au second plan. Cet état de fait a pour conséquence, à terme, d'aggraver la situation et de requérir des soins beaucoup plus lourds et d'entraîner des conséquences plus importantes ». Les auteurs soulignaient notamment combien l'accès aux soins ambulatoires en psychiatrie infanto-juvénile souffraient de délais d'attente importants dans un grand nombre de CMP (Centre Médico-Psychologique) dans un contexte national où les services de pédopsychiatrie étaient saturés. Or, ces auteurs estimaient déjà à 1,5 million le nombre de jeunes qui auraient besoin d'un projet de suivi ou de soin approprié.

Depuis, le contexte pandémique a fortement impacté certains enfants et adolescents et a majoré leur souffrance psychique, ce qui concourt à mettre encore davantage sous tension le système de soins en santé mentale sur l'ensemble du territoire.

14. Moro, M.R. et Brisson, J.L. (2016). Mission bien-être et santé des jeunes. Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. <https://www.education.gouv.fr/mission-bien-etre-et-sante-des-jeunes-6518>

5.6.

Plus de la moitié des enfants inquiets du coronavirus

Compte tenu du contexte de pandémie de COVID-19 et de ses conséquences, une question spécifique a été introduite : « Je me sens inquiet(e) à cause du coronavirus (COVID-19) et j'y pense souvent ». Les réponses des enfants sont à resituer dans le contexte de la période de consultation entre octobre 2020 et mars 2021.

51 % des répondants disent se sentir inquiets à cause du coronavirus (COVID-19) et y penser souvent.

Les filles sont plus inquiètes que les garçons (57,9 % d'entre elles versus 48 % des garçons) et **les 6-12 ans davantage que les 13-18 ans** (58,1 % versus 42,7 %). Le fait d'être un enfant en situation de handicap semble par ailleurs rendre plus vulnérable (57,8 % versus 52,9 %). La précarité familiale induite par le chômage est un facteur aggravant : **le fait d'avoir un des deux ou ses 2 parent(s) au chômage participe à majorer l'inquiétude des enfants** (57,3 % pour un seul parent dans cette situation, 61,1 % pour les deux parents contre 51,6 % lorsque cela ne touche aucun des deux).

Ces résultats rejoignent ceux de l'étude CONFADO¹⁵ sur la manière dont les enfants et les adolescents âgés de 9 à 16 ans ont vécu le confinement dans le contexte épidémique du COVID-19. Les résultats ont montré que la santé mentale des filles par rapport aux garçons, a été davantage impactée par la crise. « Elles se sentaient le matin beaucoup plus tristes, préoccupées, nerveuses et fatiguées, moins détendues et tranquilles, et elles s'ennuyaient beaucoup ». Les résultats font également ressortir que les enfants et les adolescents qui ont ressenti davantage de détresse étaient issus de familles plus fragilisées (familles monoparentales, exposées à des conditions économiques difficiles).

5.7.

La propreté de l'environnement

Une question interroge les enfants sur la propreté des rues et des bâtiments autour de chez eux. Dans l'ensemble, les enfants considèrent à 84,9 % que leur environnement immédiat est propre, avec une différence selon la taille de la ville. En effet, **la propreté apparaît meilleure pour les enfants habitant dans les villages (92,9 %), dans les petites villes (85,2 %) et les villes moyennes (84 %) que dans les grandes villes (77 %).**

58,1%
des 6/12 ans inquiets
du coronavirus.

15. Vandentorren, S. et coll. (2021). Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents (9-18 ans) lors du premier confinement lié à la Covid-19 en France. Bulletin Épidémiologique hebdomadaire (BEH-Covid 19), n° 8, 20 mai, 2-17. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/magazines-revues/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire-20-mai-2021-n-8-serie-covid-19>

20,7% des 13/18 ans
boivent de l'alcool.

5.8.

Les pratiques à risque pour la santé des 13-18 ans

Certaines questions concernant la santé étaient adressées uniquement aux adolescents. Elles concernaient les pratiques constituant un risque pour la santé et les moyens de prévention¹⁶. Sept questions concernaient les violences subies et le risque suicidaire.

Les enjeux propres à l'adolescence (changement physiques, émotionnels et sociaux) peuvent fragiliser particulièrement les jeunes. Quels peuvent être les facteurs de fragilisation et les facteurs protecteurs pour la santé (dont la santé mentale) et le bien-être ?

L'exposition à des pratiques constituant un risque pour la santé

Cette catégorie regroupe sept questions en lien avec les conduites addictives (tabac, alcool, drogue). Les répondants sont assez fortement exposés aux premières : **10,5 % d'entre eux reconnaissent fumer du tabac et 20,7 % consommer de l'alcool** et avoir été en situation d'ivresse.

Il est à noter également que **38,8 % d'entre eux affirment pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces**. Par ailleurs, **24 % disent s'être vu proposer de consommer de la drogue, 10,5 % déclarent en avoir consommé, et 4,4 % disent fumer du cannabis**. De plus, **7 % ont été sollicités pour en diffuser de la drogue**.

Il n'y a pas de différences entre filles et garçons, concernant la consommation de **tabac et elles sont minimales concernant la consommation de drogue ou de cannabis**.

En revanche, les garçons déclarent davantage avoir été sollicités pour vendre ou aider à vendre de la drogue (9,9 % versus 4,8 %). **Les filles sont, elles, légèrement plus nombreuses à déclarer consommer de l'alcool et avoir déjà été en situation d'ivresse** (22,2 % versus 20,5 %).

Concernant le tabac, l'alcool, la drogue ou le cannabis, la formulation de la question offre peu de précisions permettant de savoir si les réponses des jeunes font référence à une consommation de l'ordre de l'expérimentation ponctuelle ou d'une consommation régulière, voire quotidienne. En outre, le traitement statistique regroupe les réponses des jeunes de 13 à 18 ans, ce qui permet peu de comparaisons avec d'autres études et particulièrement les deux grandes enquêtes internationales en milieu scolaire Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)¹⁷ et European School Project on Alcohol and other Drugs (ESPAD)¹⁸.

Pour autant, les chiffres concernant la consommation d'alcool rejoignent les constats de ces études. Ils sont d'autant plus préoccupants au regard de la réponse à la question 169 à laquelle les jeunes déclarent, à 45,4 %, pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces. Rappelons que la vente et la consommation d'alcool sont interdites aux mineurs ; or cet interdit semble peu respecté.

D'autre part, et malgré cet interdit, cela suggère que ce sont principalement les adultes qui les y initient dans un cadre familial et festif largement associé à la consommation d'alcool en France. De plus, la littérature s'accorde sur le lien entre l'exposition à la publicité sur l'alcool et les comportements d'alcoolisation des adolescents^{19 20}.

Or, une étude conduite auprès d'adolescents français âgés de 17 ans montrent que ceux-ci s'avèrent exposés au marketing en faveur de l'alcool dans la plupart des espaces qu'ils fréquentent (magasins d'alimentation, espace public, salles de spectacles et d'exhibitions sportives), mais aussi au travers des outils d'information et de communication tels qu'Internet, les jeux vidéo, les films et vidéos, etc²¹.

16. Douze questions sont prises en compte

17. <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/hbsc/>

18. <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/espac/>

19. Anderson P., De Bruijn A., Angus K., Gordon R., Hastings G. (2009). Impact of alcohol advertising and media exposure on adolescent alcohol use: a systematic review of longitudinal studies. *Alcohol and Alcoholism*. 44(3), 229-243.

20. Jernigan D., Noel J., Landon J., Thornton N., Lobstein T. (2016). Alcohol marketing and youth alcohol consumption: a systematic review of longitudinal studies published since 2008. *Addiction*. Vol. 112, Suppl. 1, 7-20.

21. Mutatayi C., Spilka, S. (2020). Exposition au marketing des produits alcoolisés chez les adolescents (EMPAA). Observations directes et perceptions. Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), 09. <https://www.ofdt.fr/publications/collections/rapports/rapports-d-etudes/rapports-detudes-ofdt-parus-en-2020/exposition-au-marketing-des-produits-alcoolises-chez-les-adolescents-empaa/>

Enfin, un **point de vigilance** particulier mérite d'être ici souligné concernant le fait que les **filles sont plus nombreuses à déclarer consommer de l'alcool et avoir déjà été en situation d'ivresse**. Ces résultats diffèrent de ceux d'autres études dont le projet EnCLASS (Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances) qui a montré que les garçons présentent des niveaux d'expérimentations supérieurs aux filles^{22,23}.

Au regard des résultats de cette Consultation nationale, **une attention particulière à la question du rapport des adolescents à l'alcool semble nécessaire**. Rappelons en effet qu'en 2018, « les niveaux d'usage d'alcool, de tabac et de cannabis des jeunes Français sont au-dessus des moyennes européennes ». De plus, « comparés aux autres pays, les Français de 11 ans sont premiers du classement HBSC pour leur niveau d'expérimentation de boissons alcoolisées (39,3 % des garçons et 25,2 % des filles) ».

« Les filles sont plus nombreuses à consommer de l'alcool. »

5.9. La prévention des risques insuffisante pour plus d'un quart des enfants et des jeunes

Cette catégorie regroupe les questions en lien avec les conduites addictives et la sexualité²⁴. La Consultation nationale des 6/18 ans interroge les jeunes pour savoir s'ils ont été sensibilisés aux dangers de la cigarette, de la drogue, de l'alcool et s'ils peuvent sans difficulté se procurer des préservatifs ou obtenir de l'aide et des conseils de la part de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA.

Les réponses montrent que la prévention des risques n'est pas encore généralisée : selon la question, elle est **insuffisante pour 25 à 30 % des adolescents**. 71 % des répondants disent avoir été sensibilisés aux dangers de la drogue, 73,9 % aux dangers de la cigarette et 72 % aux dangers de l'alcool. Concernant la prévention **des MST et particulièrement contre le risque du SIDA, des efforts sont à poursuivre**. En effet, 70,5 % déclarent qu'ils peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos du VIH/sida et 55,4 % qu'ils peuvent facilement se procurer des préservatifs. À noter que, dans l'ensemble, **les filles semblent davantage sensibilisées que les garçons** au danger du VIH/SIDA (74,2 % versus 65,5 %).

Concernant plus spécifiquement la possibilité de se procurer des préservatifs (ce qui, soulignons-le, ne renseigne pas pour autant sur la fréquence d'utilisation des préservatifs lors des rapports sexuels), le chiffre est préoccupant (69,7 %) dans la mesure où le port du préservatif est la seule et unique façon de se protéger contre les infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH/SIDA.

22. Spilka S., Godeau, E., Le Nézet, O., Ehlinger, V., Janssen, E., Brissot, A., Philippon, A., Sandra Chyderiotis, S. (2019). Usages d'alcool, de tabac et de cannabis chez les adolescents du secondaire en 2018, Tendances, OFDT, 132, juin. <https://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/usages-dalcohol-de-tabac-et-de-cannabis-chez-les-adolescents-du-secondaire-en-2018-tendances-132-juin-2019/>

23. Le Borgès, E., Quatremère, G., Andler, R., Arwidson, P., Nguyen-Thanh, V., Spilka, S., Obradovic, I. (2019). La consommation de substances psychoactives chez les jeunes en France et dans certains pays à revenus élevés. État des lieux, des modes et niveaux de consommation, et facteurs associés. Santé publique France et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. <https://www.ofdt.fr/publications/collections/rapports/rapports-divers/consommation-de-susbtances-psychoactives-chez-les-jeunes-en-france-et-dans-certains-pays-revenus-eleves/>

24. Cinq questions sont prises en compte.

21% des filles insultées, suivies, touchées ou embrassées dans l'espace public.

5.10. La sexualité reste un problème éducatif

Cette catégorie regroupe les questions relatives aux violences sexuelles (avoir eu un rapport sexuel/des pratiques sexuelles alors que le jeune n'en avait pas envie) et aux violences physiques et symboliques que peuvent subir les adolescents (être insulté(e), suivi(e), touché(e), embrassé(e) de force dans les transports en commun/ dans l'espace public/ au collège ou au lycée)²⁵. **4,1 % indiquent avoir subi un rapport sexuel alors qu'ils n'en avaient pas envie et 4,8 % des pratiques sexuelles non consenties. 9,1 % disent avoir déjà été insultés, suivis, touchés ou embrassés de force dans les transports en commun, 14,2 % disent l'avoir été dans l'espace public et 10,6 % disent l'avoir été au collège ou au lycée.**

Lorsqu'on considère les différences filles-garçons, les résultats montrent que **les filles sont plus nombreuses à avoir déjà été insultées, suivies, touchées ou embrassées de force** dans les transports en commun (12,8 % versus 4,3 %), dans l'espace public (21,3 % versus 5,7 %) et au collège ou au lycée (13,1 % versus 8,1 %).

La **vulnérabilité des enfants en situation de handicap** (au sens médical ou social) est similaire : 13,3 % disent avoir déjà été insultés, suivis, touchés ou embrassés de force dans les transports en commun (vs 8,9 %), 19,6 % disent l'avoir été dans l'espace public (vs 14,3 %) et 19,6 % disent l'avoir été au collège ou au lycée (vs 10,3 %).

Bien que l'on puisse considérer ce chiffre comme bas, pour autant 4,1 % des jeunes indiquent avoir subi un rapport sexuel alors qu'ils n'en avaient pas envie et 4,8 % des pratiques

sexuelles non consenties. **Cela pose notamment la question de l'éducation à la vie sexuelle et affective et des conseils de prévention.** En effet, diverses sources d'information participent pour les adolescents à façonner leurs connaissances : les parents, les pairs, l'école mais également les réseaux sociaux, l'image que notre société donne de la sexualité, Or, selon Rouget (2019)²⁶, si « **la loi stipule que trois séances d'éducation sexuelle devraient être dispensées chaque année de l'école élémentaire au lycée**²⁷, elle est trop rarement respectée. Le rappel de cette règle dans une récente circulaire interministérielle²⁸ et les réactions qui ont suivi montrent que la sexualité reste un problème éducatif dans notre société » (p. 94).

Les résultats concernant la victimisation des enfants dans les transports en commun, dans l'espace public et dans leur établissement scolaire montrent que les espaces publics constituent les premiers lieux d'agression (14,7 % des jeunes en ont été victimes).

Cependant, plus d'**un élève sur 10 déclare avoir déjà été insulté, suivi, touché ou embrassé de force au collège ou au lycée.** Ce chiffre montre qu'au-delà des actes de violence les plus graves (mesurés chaque année au moyen d'une enquête centrée sur les établissements publics du second degré), de nombreuses autres violences viennent nourrir le sentiment d'insécurité. **Les violences touchent davantage les filles et les enfants en situation de handicap** (au sens médical ou social), malgré les efforts, en termes d'action publique, portés prioritairement sur la lutte contre toutes les formes de harcèlements, violences quotidiennes. Ainsi **l'amélioration du climat scolaire est devenue un enjeu majeur de la politique publique en matière d'éducation.**

25. Cinq questions sont prises en compte

26. Rouget, S. (2019). Sexualité, adolescence et vie affective dans la société d'aujourd'hui. In Bonnefoy, M. (éd.), *Ordres et désordres dans la sexualité, la conjugalité, la parentalité : que peut la prévention ?* Érès, 69-99.

27. Article L312-16 du Code de l'Éducation nationale

28. Circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018 du ministère de l'Éducation nationale

32,8% des filles ont déjà eu des idées suicidaires.

5.11.

Un jeune sur dix a tenté de se suicider

Deux questions sont en lien avec le risque suicidaire. Elles investissent les idées suicidaires (avoir déjà pensé au suicide) et les passages à l'acte (avoir tenté de se suicider).

Les résultats sont préoccupants et font ressortir un important mal-être chez les adolescents puisque 25,7 % des répondants reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide et 9,9 % qu'ils ont déjà tenté de se suicider.

De manière globale, **les filles sont plus nombreuses à avoir eu des idées suicidaires (32,8 % versus 19,9 %) et à avoir fait une tentative de suicide (12,6 % versus 7,4 %).** Les enfants en situation de handicap (au sens médical ou social) sont également plus nombreux à avoir eu des idées suicidaires (41,5 % versus 26,3 %) ou à être passé à l'acte (20,8 % versus 9,6 %). Les résultats rendent compte également d'une **plus grande vulnérabilité des enfants lorsque l'un ou les deux parents sont au chômage**. Les enfants déclarent en effet davantage d'idées suicidaires (32,8 % pour un seul parent dans cette situation, 28,7 % pour les deux parents et 25,7 % lorsque cela ne touche aucun des deux) ou de tentatives de suicides (13,2 % pour un seul parent, 17,8 % pour les deux parents et 9 % pour aucun).

Ces résultats sont congruents avec ceux des travaux de recherche consacrés à l'étude des conduites suicidaires²⁹ qui mettent en évidence que les conduites suicidaires sont déterminées par des contextes socio-environnementaux (économie, emploi, milieu de vie, exposition aux violences, isolement, ...) et non uniquement par des facteurs individuels. Selon la HAS³⁰, en France, en 2017, le taux d'hospitalisation

pour tentative de suicide était chez les filles d'environ 19 pour 10 000 habitants dans la tranche d'âge des 10-14 ans et 41 pour 10 000 habitants dans la tranche d'âge des 15-19 ans ; chez les garçons ces chiffres étaient d'environ 3 pour 10 000 et 12 pour 10 000 dans ces deux tranches d'âge³¹.

En outre, en 2018, 13,9 % des lycéens ont déclaré avoir fait au moins une tentative de suicide dans leur vie et 2,5 % des lycéens rapportent avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie qui les a conduits à l'hôpital (3,9 % des filles et 1,2 % des garçons) (EnCLASS volet lycée menée auprès de 7 155 lycéens de la seconde à la terminale)³². Selon du Roscoat, Broussouloux, Walter et Vaiva (2019)³³, « le suicide ne peut être réduit à un choix individuel et délibéré. À l'inverse, il est davantage l'expression d'un non-choix, d'une absence d'alternative perçue, visant à mettre un terme à une souffrance ou à une situation devenue intolérable. Ainsi, **les actes suicidaires ne relèvent pas seulement de la responsabilité d'un individu, mais également d'une responsabilité collective et sociale.** »

Au regard du nombre important d'adolescents de cette Consultation nationale à qui il est déjà arrivé de penser au suicide (25,7 %) ou qui ont déjà tenté de se suicider (9,9 %), et sachant qu'un antécédent de tentative de suicide représente le facteur prédictif majeur de tentative de suicide et de suicide, les résultats amènent donc à avoir une vigilance importante sur cette problématique.

Ils confortent la **nécessité d'une mobilisation forte des acteurs du champ sanitaire et des pouvoirs publics sur cette problématique.**

29. Vaiva G., Genest P., Chastang F., Brousse G., Jardon V., Garré J. et al. (2010). Impact de la tentative de suicide sur les proches du suicidant : premiers résultats de l'étude Imtap. 42e journée du Groupement d'étude et de prévention du suicide, Versailles, 23-24 septembre. www.santepubliquefrance.fr.

30. Tentatives de suicide et risque suicidaire chez l'enfant et l'adolescent : prévention, évaluation, prise en charge- Note de cadrage. Recommandation de bonne pratique. Mis en ligne le 10 juil. 2020. www.has-sante.fr/jcms/p_3192952/fr/tentatives-de-suicide-et-risque-suicidaire-chez-l-enfant-et-l-adolescent-prevention-evaluation-prise-en-charge-note-de-cadrage

31. Chan-Chee C. (2019). Les hospitalisations pour tentative de suicide dans les établissements de soins de courte durée : évolution entre 2008 et 2017. Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire (BEH), 3-4, 48-54. http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2019/3-4/2019_3-4_2.html

32. Observatoire national du suicide. Suicide (2020). Quels liens avec le travail et le chômage ? Penser la prévention et les systèmes d'information. 4e rapport. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/la-drees/observatoire-national-du-suicide-ons/article/suicide-quels-liens-avec-le-travail-et-le-chomage-penser-la-prevention-et-les-Ouvrage-principal>

33. Broussouloux S., du Roscoat E., Walter M., Vaiva G. (2019). Prévenir le suicide : connaissances et interventions. La Santé en action, 450, 4-5. www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-en-action-decembre-2019-n-450-prevenir-le-suicide-connaissances-et-interventions

5.12. L'influence forte des contextes socio-environnementaux sur le bien-être et la santé

Précarité et santé : des inégalités en santé toujours marquées par les inégalités sociales

La précarité apparaît être un facteur discriminant sur la santé des enfants et des jeunes.

En effet, la **situation de chômage** de l'un ou des parent(s) est associée à l'état de santé et de manière plus péjorative souvent lorsque les deux parents sont au chômage.

Ainsi, la situation de chômage de l'un ou des parent(s) affecte la proportion d'enfants qui déclarent manger quotidiennement de la viande, du poisson ou des protéines.

Par ailleurs, cela majore la fréquence des réponses associées à la perte d'élan vital.

Pour autant, cela semble également lié à une meilleure prise en compte au niveau familial : en effet, les enfants et les jeunes ont davantage été en mesure de se confier à leurs parents ou à leurs proches (66,2 % en situation de chômage des deux parents contre 60,3 % et 60,2 % dans les autres situations) et ont reçu une meilleure réponse en matière de soin (40,7 % ont eu l'opportunité de parler à un soignant lorsque les deux parents sont au chômage, 37,87 % pour un seul parent dans cette situation, 33,3 % lorsque cela ne touche aucun des deux).

Concernant le **risque suicidaire**, les résultats rendent compte également d'une plus grande vulnérabilité des enfants lorsque l'un ou les deux parents sont au chômage. Les enfants déclarent en effet davantage d'idées suicidaires.

Ces résultats rejoignent les constats récurrents concernant les inégalités de santé. Ainsi, les données réactualisées sur la santé des élèves de troisième (14-15 ans), obtenues grâce à des examens et des questionnaires ayant concerné 7 200 adolescents

en 2016 et 2017 (publiées par la Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques, DREES) pointent notamment que les inégalités sociales continuent à peser fortement sur la prise en charge et la santé des adolescents. « Ces disparités peuvent en partie s'expliquer par des habitudes de vie différenciées selon le milieu social. Les habitudes de vie bénéfiques à la santé sont plus souvent déclarées par les adolescents issus des milieux socialement favorisés » (p. 1), analyse la Drees³⁴.

Situation et structure familiale : une plus grande vulnérabilité des enfants qui ne vivent pas avec leurs deux parents

Dans le questionnaire, plusieurs options étaient proposées : « je vis avec mes deux parents » (famille nucléaire), « je vis avec un seul de mes parents » (famille monoparentale), « je vis en garde alternée ou partagée » (famille séparée), « je vis dans une famille recomposée » (famille recomposée), « je vis avec d'autres membres de ma famille », « je vis dans un foyer ou en famille d'accueil » (enfants pris en charge par la protection de l'enfance).

Pour le traitement des données, les réponses ont été regroupées selon 3 modalités : « vis avec deux parents », « vis avec un seul parent », « autre situation ». Cette dernière modalité regroupant donc des situations très différentes.

Des différences, parfois importantes, apparaissent pour la plupart des questions.

De manière générale, le **fait de vivre avec ses deux parents semble être un facteur protecteur** puisque, comparativement aux **enfants issus de familles monoparentales et de ceux dans une autre situation**, on note un retentissement plus positif sur la souffrance psychologique, les pratiques constituant un risque pour la santé, les violences sexuelles et le risque suicidaire.

Les enfants dans une autre situation sont ceux qui, pour la quasi-totalité des questions, sont les plus vulnérables (avec des exceptions pour les questions relatives au fait de n'avoir plus goût à rien et à la consommation d'alcool).

Ces **enfants dans une situation « autre » déclarent plus fréquemment être tristes ou cafardeux** comparativement aux enfants issus de familles monoparentales et aux enfants avec leurs deux parents (74,9 vs 79,3 vs 86,7 %) ou **perdre confiance en eux** (61,9 % vs 68,6 % vs 70,9 %). Ce sont également ces enfants, confrontés à des situations adverses (pris en charge par les services sociaux, grandissant en contexte de séparation parentale), qui ont **davantage été amenés à rencontrer des professionnels du soin**. En revanche, si 50,6 % des enfants qui

34. <https://www.ash.tm.fr/sante-des-adolescents-la-persistance-de-fortes-inegalites-sociales-521557.php>

Plusieurs facteurs de risque pour la santé rattachés à la monoparentalité.

vivent avec leurs deux parents disent qu'il leur arrive de n'avoir plus goût à rien, 58,7 % des enfants qui vivent avec un parent font ce constat et 47,3 % des enfants dans d'autres situations.

En matière de **prévention des risques, certains jeunes sont plus exposés que d'autres**. Ainsi, les enfants vivant dans une autre situation sont à nouveau **moins nombreux à déclarer pouvoir sans difficulté se procurer des préservatifs** (66,2 % vs 72 % famille monoparentale et 69,2 % pour les enfants avec leurs deux parents). Ceci est d'autant plus préjudiciable que ces derniers **semblent les plus exposés aux violences sexuelles**, alors que les enfants vivant avec leurs deux parents semblent à l'inverse moins « à risque » : **10,2 % déclarent avoir eu un rapport sexuel alors qu'ils n'en avaient pas envie** (vs 5,4 % vivant avec un parent et 2,9 % pour les enfants résidant avec leurs deux parents) et **11 % ont déjà eu des pratiques sexuelles dont ils n'avaient pas envie** (vs 6,9 % vivant avec un parent et 3,3 % pour les enfants résidant avec leurs deux parents).

Les réponses pour les pratiques constituant un risque pour la santé montrent que 8,8 % des enfants qui vivent avec leurs deux parents fument du **tabac** vs 13,4 % dans les situations où ils vivent avec un parent et 20,5 % dans les autres situations. Un constat identique se retrouve pour la consommation de **drogue** (9,3 % vs 12,4 % vs 17,6 %) ainsi que pour la vente de drogue (5,7 % vs 8,8 % vs 10,9 %). Concernant **l'alcool**, les enfants de famille monoparentale sont 25,8 % à déclarer en consommer vs 19,9 % pour les enfants vivant avec leurs deux parents et 17,2 % pour les autres.

Pour ce qui est du risque suicidaire, à nouveau, ce sont les enfants dans une autre situation qui paraissent davantage à risque : **35,9 % déclarent avoir pensé au suicide** (vs 33,5 % vivant avec un parent et 23,7 % pour les enfants avec leurs deux parents) et **19,8 % avoir tenté de se suicider** (vs 13,7 % vivant avec un parent et 8 % pour les enfants avec leurs deux parents). Ces derniers résultats rejoignent d'ailleurs ceux de l'enquête ESCAPAD (2017)³⁵, montrant que la déclaration de tentative de suicide était associée à la structure familiale (famille recomposée ou monoparentale par rapport à nucléaire).

La fragilité des familles monoparentales : un sujet de préoccupation identifié de longue date

De nombreuses études stipulent de fortes corrélations entre la structure familiale et la santé de l'enfant, en particulier le bien-être émotionnel.

Plusieurs facteurs de risque associés à la monoparentalité participent à la compréhension des effets négatifs notamment sur la santé des enfants : une situation financière très souvent précaire ; l'accumulation des rôles sociaux par des parents uniques crée une tension physique et psychologique qui peut aussi se répercuter sur les enfants ; la douleur de la séparation, du divorce ou du veuvage, une fragilité de la santé du parent du fait du stress engendré par tous ces facteurs³⁶.

Les enfants pris en charge par la protection de l'enfance : une histoire faite d'adversité et une santé altérée

De nombreux travaux ont mis en évidence les impacts délétères des expériences d'adversité de l'enfance (ACE)³⁷ sur la construction du capital santé de l'enfant et la santé à l'âge adulte³⁸. À ce titre, **les enfants pris en charge par les dispositifs de protection de l'enfance constituent une population particulièrement vulnérable en raison de l'exposition accrue à des facteurs de risques chroniques** (maltraitance et négligence, troubles psychiques des parents, violence intra-familiale,...). Ils ont des besoins spécifiques³⁹ qui nécessitent des réponses appropriées.

Les résultats de la Consultation nationale, et notamment le retentissement plus négatif sur la souffrance psychologique, les pratiques constituant un risque pour la santé, les violences sexuelles et le risque suicidaire, confortent les constats de la littérature et mettent en exergue l'importance d'une meilleure prise en compte des besoins en santé de ces enfants parmi les plus vulnérables de notre société. ///

35. Janssen E, Spilka S, du Roscoat E. (2019). Tentatives de suicide, pensées suicidaires et usages de substances psychoactives chez les adolescents français de 17 ans. Premiers résultats de l'enquête Escapad 2017 et évolutions depuis 2011. Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire, 3-4, 74-82. http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2019/3-4/2019_3-4_6.html

36. https://www.coe.int/t/dg3/health/reportsingleparents_FR.asp

37. Tarquinio, C. (2020). A Focus on Adverse Childhood Experiences (ACEs). *European Journal of Trauma & Dissociation* – 4 (4).

Toussaint, E., Florin, A. & Schneider, B. (2017). La qualité de vie des enfants accueillis en protection de l'enfance. *Enfance*, n°1, 123-141.

38. Tursz, A. (2013). Les conséquences de la maltraitance dans l'enfance sur la santé physique et mentale à l'âge adulte : approche épidémiologique de santé publique. *Revue française des affaires sociales*, 32-50.

39. Ministère des solidarités et de la santé (2017). Rapport Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance. <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-demarche-de-consensus-sur-les-besoins-fondamentaux-de-l-enfant-en>

6. LA VIE DES ENFANTS SELON LE TERRITOIRE

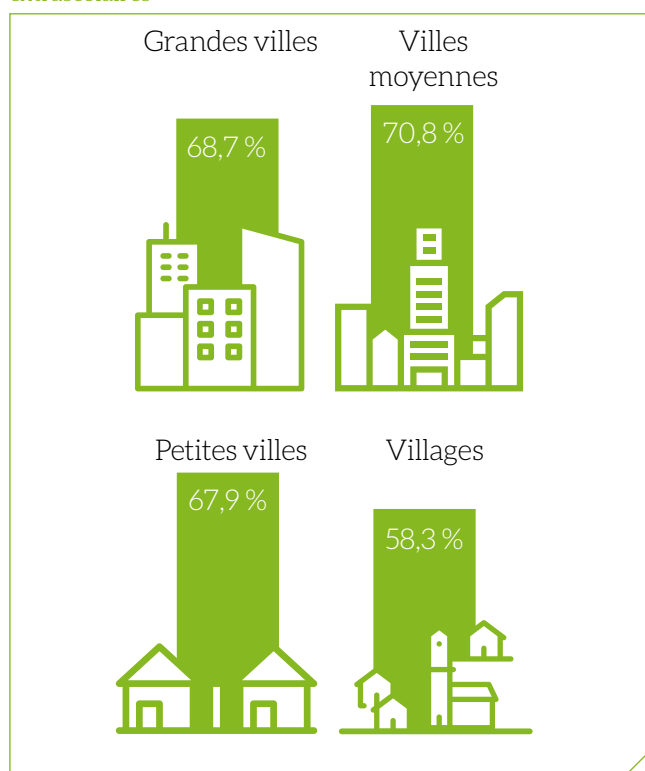


La Consultation nationale des 6/18 ans 2021 permet de considérer les différences de réponses des enfants et des jeunes selon la taille de leur commune, grande ville, ville moyenne, petite ville ou village. D'autres critères territoriaux ne sont pas accessibles mais des éléments significatifs peuvent néanmoins être dégagés.

6.1. Habiter dans une ville grande ou moyenne : quels avantages ?

Des écarts en matière d'offre et de fréquentation des activités

Infographie n°21 : Taux de participation aux activités péri- ou extrascolaires



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.



Le taux de participation aux activités péri- ou extrascolaires est plus important pour les jeunes des villes (villes moyennes : 70,8 % ; grandes villes : 68,7 % ; petites villes : 67,9 %) que pour ceux des villages (59,3 %). Pour les activités pratiquées dans une association, un conservatoire ou une école d'art (43,4 % pour les grandes villes et 41,2 % pour les villes moyennes ; 37,5 % pour les villages). Ces variations correspondent à celles de la **diversité des offres** entre les villes grandes et moyennes et les communes plus petites.

Globalement les espaces pour pratiquer **du sport** et se consacrer à **des activités culturelles** (théâtre, cinéma...) **donnent un taux de satisfaction qui dépasse 90 % dans les villes et passe sous la barre de 80 %** (76,6 %) pour les villages. Des écarts de 20 % et davantage en faveur des villes se retrouvent pour « la possibilité de participer à toutes les activités... dont j'ai envie » ¹, de « trouver tout ce dont j'ai besoin autour de chez moi (commerces, services...) » ² et de « facilement avoir accès aux transports en commun pour me déplacer. » ³

1. Question 60

2. Question 61

3. Question 62

4. Question 69

5. Reda-Besse, M. (2011). L'enfant dans le tourbillon culturel. Érés. <https://www.cairn.info/parents-et-bebes-du-monde--9782749214122-page-167.htm>

Dans les grandes villes, les 6/18 ans seront mieux encadrés qu'en milieu rural.

Les acteurs éducatifs sont plus nombreux et accessibles pour les enfants et les jeunes dans les grandes villes (84,9 %) que dans les villages (59,2 %) « Dans mon quartier, mon village ou ma ville, il y a des adultes qui s'occupent des enfants et des adolescents (éducateurs, animateurs, médiateurs...) »⁴.

Ce désavantage relatif dans des territoires ruraux mérite d'être souligné et rend nécessaire un plus grand accompagnement des familles pour faciliter l'accès des enfants aux activités éducatives.

L'absence préoccupante de fréquentation des activités périscolaires pour 32,0 % des enfants est en lien avec un problème d'offre territoriale (moins de possibilités en dehors des villes : 40,7 % n'y accèdent pas dans les villages), mais d'autres facteurs jouent un rôle important (des analyses croisant les caractéristiques familiales, la situation de chômage des parents et la taille de la fratrie indiquent que la fréquentation de ces activités est plus élevée lorsque l'enfant vit avec ses deux parents et sans chômage parental, et qu'il a plusieurs frères et sœurs).

La taille de la ville a un impact sur le fait de trouver **une ludothèque**, endroit où l'on peut prêter des jeux (de sociétés, vidéo). En effet, plus la ville est grande et plus le taux de réponses est important par rapport aux jeunes habitant dans des villes plus petites. Notons qu'il existe une différence de 23,6 points entre la grande ville et le village. L'accès à une ludothèque est essentiel pour permettre aux enfants de nourrir leur bagage culturel et de profiter d'une pleine intégration sociale (Reda-Besse, 2011)⁵.

Une autre langue à la maison et des amis

L'usage d'une autre langue que le français au sein de la famille est deux fois plus fréquent dans les grandes villes (48,2 %) que dans les villages (24,3 %), probablement en lien avec la proportion de familles issues de l'immigration dans certains quartiers des grandes villes.

En matière de relations amicales, les grandes villes arrivent en tête (87,5 %) et le « village » à plus de 15 points derrière (71,9 %). La densité de ces relations semble associée à la densité urbaine, pour les enfants et les adolescents.

La proposition d'une vie citoyenne plus développée

La taille de la ville n'induit **pas d'écarts importants** dans les taux de réponses des enfants et des jeunes aux questions sur la connaissance et le respect des droits. Les répondants trouvent néanmoins **des conditions plus favorables dans les villes grandes**

et moyennes pour des questions de droits à la participation, notamment relatives à la vie municipale, aux loisirs et à la solidarité⁶ : « Je sais qu'il existe un Conseil municipal pour les enfants ou jeunes auquel je peux participer », « Je peux participer à des projets pour améliorer la vie dans ma ville ou mon village », « Je peux donner mon avis sur les activités de mon centre de loisirs ou de mon accueil jeunesse », « Je peux donner mon avis sur les décisions prises pour l'organisation et les activités de mon école ». Vivre dans une grande ville apparaît plus favorable à la participation à une action de solidarité (collecte d'objets ou d'argent, course solidaire...) pour aider d'autres personnes ou enfants.

On sait que de grandes métropoles ont entamé une réflexion pour placer les enfants au cœur de la ville, la rendre plus accueillante, plus inclusive, en développant notamment la végétalisation, les espaces piétonniers, du mobilier urbain à hauteur d'enfant. Depuis plusieurs années, les transformations urbaines et les changements dans les représentations de l'enfance conduisent certains chercheurs et praticiens à explorer la ville au travers du regard d'enfants, et à concevoir avec eux leur milieu de vie⁷. Cette Consultation nationale apporte des éléments intéressants pour les politiques publiques des villes prêtes à tenir compte du point de vue des enfants et des jeunes⁸.

En quelques mots...

Les avantages de la grande ou moyenne ville pour les enfants et les jeunes sont ainsi directement liés à l'offre et à l'accès à des services (culturels, sportifs, de santé). Mais il est important de noter que, de fait, **les 6/18 ans sont aussi plus enclins à y rencontrer une diversité d'adultes en capacité de les accompagner (éducateurs, animateurs, médiateurs) au détriment des enfants vivant dans les territoires ruraux**.

Ces avantages se retrouvent également pour les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique. Les enfants et les jeunes en situation de handicap ou de maladie ont un accès favorisé à des aires de jeux (68,8 % vs 48,2 % dans les villages), ainsi qu'au théâtre, à la médiathèque, à la piscine... (86,7 % vs 68,2 % dans les villages).

Dans ces villes, les enfants et les jeunes pourront également davantage lier amitié avec leurs pairs et seront aussi plus facilement à même de participer : ils sont ainsi plus nombreux à connaître l'existence d'un Conseil municipal des enfants à pouvoir participer à des projets pour améliorer la vie de la ville, à pouvoir donner leur avis sur le choix de leurs activités et sur l'organisation de leurs structures éducatives.

6. Questions 19, 20, 21 et 22

7. Voir par exemple : Cloutier, M.S. & Torres, J. (2010). L'enfant et la ville : notes introductives. *Enfances, familles, éducations*, 12, L'enfant et la ville, p. I-XV. DOI : <https://doi.org/10.7202/044389ar>

8. Voir le rapport de la Consultation nationale des 6/18 ans 2018 - *Quel genre de vie, filles et garçons : inégalités, harcèlement, relations et le travail à mener par exemple avec les enfants sur l'aménagement de cours d'écoles ou d'espaces publics non genrés*.

6.2.

Habiter dans une petite ville ou un village : quels avantages ?

Une pratique sportive plus répandue

La taille de la ville a une incidence sur la pratique d'un sport chaque semaine dans un club sportif. La proximité des clubs sportifs semble permettre aux enfants des petites villes et villages (66,0 % et 65,1 %) d'en profiter davantage que les enfants des grandes villes et villes moyennes (61,8 % et 62,7 %). Est-ce à dire que le tissu associatif pallie à une absence d'offre de la commune ou que la commune s'appuie, au contraire, sur le tissu associatif qu'elle accompagne et soutient volontiers ne pouvant elle-même proposer une offre plus conséquente ?

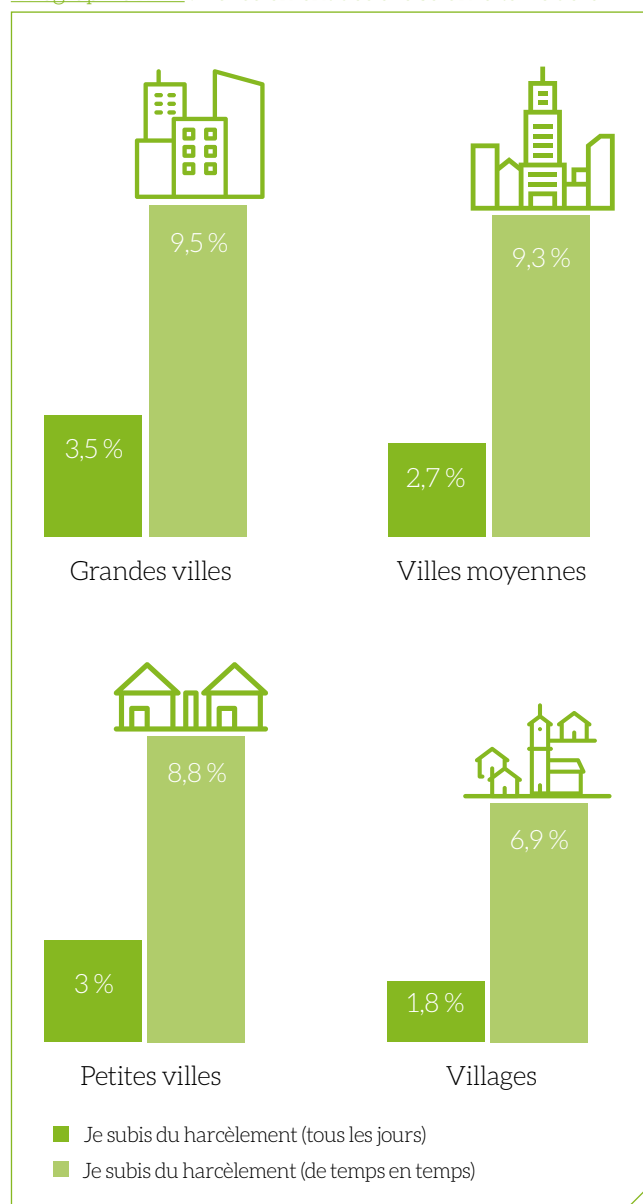
Les droits et les émotions ont toute leur place

Vivre dans un village ou dans une petite ville apparaît un peu plus favorable pour une majorité de questions relatives à l'exercice et au respect des droits⁹. Les enfants et les jeunes estiment que leurs droits y sont mieux respectés, notamment dans leur quartier ou à l'école.

Il est également plus facile pour les enfants et les jeunes vivant dans des petites villes d'apprendre à connaître à exprimer ses émotions à l'école (petite ville : 76 %; grande ville : 71,9 %), ville moyenne et village ayant des scores intermédiaires. Et ils se sentent par ailleurs mieux accompagnés pour cela que dans les grandes villes (premier et second degré) : respectivement 82,7 % et 81 % dans petites villes, villages et villes moyennes contre 77,7 % dans les grandes villes.

Un point essentiel à souligner : le phénomène de harcèlement (seulement pour les cas déclarés) est en lien avec la taille de la ville. Les enfants et les jeunes interrogés indiquent que plus la taille de la ville est grande et plus il est possible de subir du harcèlement à l'école.

Infographie n°22 : Harcèlement déclaré selon la taille de la ville



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France.

9. Questions 1, 3, 7, 8, 9, 12, 14, 15, 16, 18.

Le village ou la petite ville représentent probablement pour les enfants un contexte de vie plus facile à appréhender qu'une grande ville.

Au niveau de l'équipement/du matériel à l'école¹⁰, les enfants des grandes villes (40,9 %) déclarent en manquer davantage, « pour bien apprendre, se détendre et s'amuser », que les élèves habitant dans un village (36,5 %). Cette différence peut être liée à des caractéristiques socioéconomiques ou à des inégalités de dotations des établissements scolaires par les collectivités territoriales, qu'on ne peut distinguer à partir des réponses à la Consultation nationale.

Pour la vie de tous les jours, **avoir une chambre à soi est plus fréquent dans les villages** (89,5 % de chambres individuelles), alors que c'est moins fréquent dans les grandes villes (31,9 % sont à plusieurs dans une chambre).

Accueillir des ami(e)s à son domicile pour jouer, partager un repas ou bien encore dormir est également plus fréquent dans les villages (86,2 %) que dans les grandes villes (80,5 %).

La tendance est la même pour les usages des NTIC plus fréquents dans les villages que dans les grandes villes, qu'il s'agisse de communiquer par messagerie instantanée avec des ami(e)s (80,9 % contre 71,3 % pour les grandes villes), ou de surfer sur la toile (73,6 % contre 64,7 % des grandes villes). L'isolement ou l'éloignement géographique de leurs pairs, l'offre moindre en matière d'activités pourraient expliquer cet usage plus important des réseaux sociaux et d'Internet.

En quelques mots

Le village ou la petite ville représentent probablement pour les enfants un contexte de vie plus facile à appréhender qu'une grande ville. Leurs droits y sont mieux assurés dans leur quartier ou à l'école, ils évoluent dans un espace où ils peuvent se déplacer d'une manière relativement plus sûre et indépendante pour aller à l'école, aller sur un terrain de jeux proche et participer à un club sportif. Ils peuvent plus régulièrement recevoir des amis, sans doute parce qu'ils sont aussi plus nombreux à avoir une chambre à eux.

Il n'en reste pas moins qu'une vigilance accrue doit être portée à la santé des enfants et des jeunes les plus éloignés des grandes agglomérations. Être triste ou cafardeux est finalement plus fréquent dans les villages, avec moins de facilité pour en parler avec un adulte.

6.3.

Santé des enfants et des jeunes selon le territoire

Un meilleur équilibre alimentaire dans les villages

De manière générale, **les enfants des villages rendent compte d'un équilibre alimentaire plus satisfaisant**, excepté pour la consommation de fruits et légumes frais.

De manière plus détaillée, le fait de manger trois repas par jour est significativement plus fréquent pour les enfants habitant dans les villages (94,2 %) que dans les grandes villes (92 %). Cette différence se retrouve également pour la consommation quotidienne de viande/poissons/protéine (dans les villages (95,3 %) par rapport aux grandes villes (92,9 %).

Manger à la cantine chaque jour est nettement plus fréquent dans les villages (90,4 %) que dans les grandes villes (69,8 %).

Des accès aux soins variables par pathologie

Les réponses pour l'accès aux soins selon le territoire varient selon la question. **Le suivi bucco-dentaire semble meilleur pour les enfants habitant dans les villages** (81,2 %) que dans les villes (entre 76,1 % et 78,4 % selon la taille des villes). Il en est de même pour l'accès à un(e) infirmier(e) dans l'établissement scolaire (69,6 % dans les villages), soit 11 à 17 % de plus que dans les villes. En revanche, et logiquement, **l'accès à un médecin, un hôpital ou un service d'urgence pour se faire soigner est plus facile en ville** (moyenne ou grande : 10 à 15 % de plus).

On sait que **les toilettes à l'école posent des problèmes récurrents** (cf. ci-dessus les références dans le domaine de la santé). C'est surtout sur leur propreté qu'on trouve des différences importantes au bénéfice des villages (65,4 %) par rapport aux grandes villes (51,4 %). Les enfants se retiennent davantage d'aller aux toilettes dans les grandes villes (60,9 %, soit 3 à 4 % de plus que dans les autres lieux de résidence), avec les risques que cela comporte pour leur santé. Et être embêté par d'autres enfants en y allant est aussi plus fréquent en grande ville tous les jours ou de temps en temps (60,9 %) que dans les villages (56,2 %).

10. Question 115

La **propreté de l'environnement** apparaît meilleure pour les enfants habitant dans les villages (92,9 %) et décroît lorsque la taille de la ville augmente : petites villes (85,2 %), villes moyennes (84 %), grandes villes (77 %).

Point de vigilance important, du point de vue psychologique – **être triste ou cafardeux- est un peu plus fréquent dans les villages (78,8 %) que dans les villes (environ 3 % de moins) et pouvoir en parler est moins facile dans les villages que dans les villes**, que ce soit – en premier lieu – à ses parents ou sa famille (56,7 % dans les villages ; 4 % de plus dans les villes), ou encore à un médecin ou un psychologue (32,7 % dans les villages ; 3 % de plus dans les villes). Toutefois, on n'observe aucun lien statistique entre la fréquence du risque suicidaire et la taille de résidence.

L'inquiétude à cause du COVID-19 est, elle, moindre chez les enfants habitant dans les villages (48,6 %) que dans les villes (grande ville : 52,3 % ; ville moyenne : 54,6 % ; petite ville : 54,1 %).

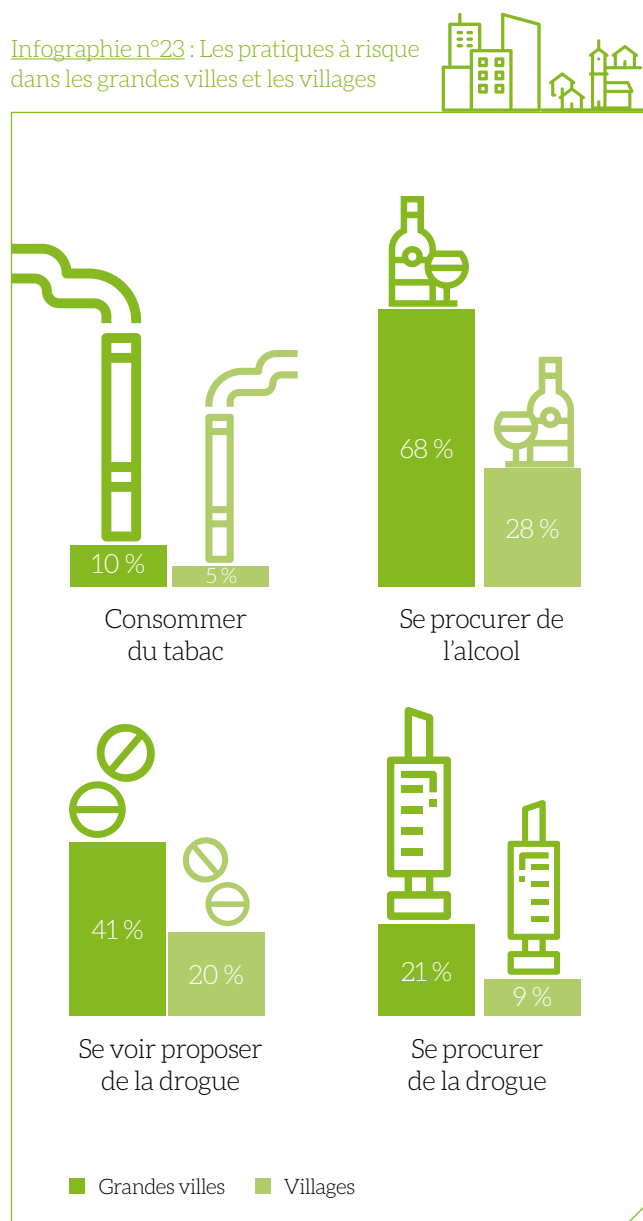
Des pratiques à risque plus fréquentes dans les grandes villes

Les pratiques constituant un risque pour la santé sur lesquelles ont été interrogés les 13-18 ans, sont également plus fréquentes dans les grandes villes et diminuent en fonction de la taille du lieu de résidence, que ce soit pour fumer du tabac (10 % de plus en grande ville), se voir proposer de la drogue (deux fois plus en grande ville, soit 41 %), ou en avoir consommé (21 % en grande ville et entre 7,5 et 8,5 % dans les petites villes et les villages). Se procurer de l'alcool dans les commerces est également nettement plus facile dans les grandes villes (67,8 %) que dans les villages (28,1 %), où le contrôle social des enfants et des jeunes par la communauté qui les connaît est plus facile, les autres tailles de villes ayant des scores intermédiaires.

Pour autant, ce n'est pas là où les risques sont les plus grands, que la prévention des risques est la plus importante. **Les jeunes vivant dans les villages sont plus souvent sensibilisés aux dangers de la cigarette, de l'alcool et de la drogue** (3 à 6 % de plus que dans les villes). En revanche, ils sont **moins sensibilisés à l'éducation à la vie affective et sexuelle** (conseils à propos du VIH/sida et obtention de préservatifs) que dans les grandes villes (6 à 8 % de plus).

Les enfants et les jeunes des grandes villes ont un risque accru de subir des violences, y compris sexuelles. Ce risque augmente en effet avec la taille de la ville. Les différences les plus importantes concernent le fait d'avoir été insulté(e), suivi(e), touché(e), embrassé(e) de force, dans les transports en commun (village : 6,1 % ; grande ville : 14,6 %) ou dans l'espace public (village : 11,6 % ; grande ville : 20,7 %). ///

Infographie n°23 : Les pratiques à risque dans les grandes villes et les villages



Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'influence du lieu de vie comme capital spatial

Si, dans le champ des sciences sociales, les concepts de « capital économique » et de « capital culturel » ont été travaillés de longue date, celui de « capital spatial » a émergé plus récemment (Lévy, Koseki & Sartoretti, 2021¹¹). Le « capital spatial » recouvre *l'ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société* (Lévy & Lussault, 2013¹²). Le capital spatial des enfants et de leur famille est fait d'expériences et de compétences et dépend des multiples environnements géographiques dans lesquels ils sont insérés. Lors de cette Consultation nationale, seule est disponible, pour chaque répondant, la taille de sa ville (grande, moyenne, petite, village)¹³.

Les évolutions récentes des milieux sociaux des élèves et de leur famille selon le type de commune correspondent aux évolutions de la société française (dynamique des grandes métropoles, recul des emplois agricoles et industriels dans les territoires ruraux et les petites villes, périurbanisation). Au-delà de l'ancienne distinction entre urbain et rural (20 % des élèves vivent en milieu rural et 80 % en milieu urbain¹⁴), des études récentes montrent une diversité de situations et de nouveaux indicateurs sont

utilisés intégrant la taille de la commune, sa composition sociale, son degré d'éloignement par rapport à une métropole, ses ressources économiques et culturelles, critères reliés entre eux par des liens de causalité, pour définir de nouvelles catégories de territoires¹⁵. On constate ainsi, par exemple, une forte hétérogénéité en matière d'inégalités d'éducation à l'intérieur des catégories « urbain » d'une part et « rural » d'autre part. Grâce au renouvellement de ces outils méthodologiques, Lévy & al. (op.cit) montrent que dans les campagnes les moins peuplées et les plus éloignées des villes, le système éducatif français offre un service qui assure la même performance scolaire qu'ailleurs, voire, selon certains indicateurs, un peu meilleure. « Rien ne vient confirmer empiriquement que les zones isolées à faible densité seraient victimes d'un traitement moins favorable que les autres »¹⁶. L'offre scolaire en milieu rural y est au contraire légèrement supérieure, et ce depuis les années 90, si l'on prend en compte le nombre d'élèves concernés et l'accessibilité en temps. Selon les auteurs, les problèmes des campagnes isolées ne viendraient pas, pour l'essentiel, de la qualité du système éducatif, mais surtout de la qualité limitée des expériences sociales formatrices et des modes de vie choisis par les familles qui y résident.

11. Lévy, J., Koseki, S. & Sartoretti, I. (2021). Des espaces de l'inégalité scolaire. Education & Formations, n°102, Les territoires de l'éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés, 39-66.

12. Lévy J., Lussault M. (dir.), 2013, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin.

13. Les répondants devaient également indiquer le nom de leur commune et son code postal. Des analyses comparatives ultérieures selon différents critères caractérisant les communes, autres que sa taille, pourraient être réalisées.

14. DEPP (2021). Géographie de l'école. Édition 2021.

15. La DEPP utilise 9 types de communes urbaines et rurales et privilégie un indice de position sociale (IPS) dans ses analyses différentielles, plutôt que la seule prise en compte de la profession des parents.

16. Pages 59 et 60

SYNTHÈSE



Cette 5^{ème} Consultation nationale des 6/18 ans avait pour ambition de creuser particulièrement la thématique de l'éducation et des apprentissages. Elle s'est déroulée dans un contexte exceptionnel de pandémie, ce qui n'était évidemment pas anticipé initialement. Les résultats s'en trouvent donc imprégnés et forcément impactés. Que ressentent les enfants et les jeunes en 2021 quand on leur demande leur avis sur la façon dont ils vivent leur éducation, leur quotidien, mais aussi leur relation à l'autre, pair ou adulte ? Si ce vécu est globalement positif dans notre pays, il n'en reste pas moins essentiel de prendre en compte un certain nombre d'alertes émises par les enfants et les jeunes les plus vulnérables.

• L'école et la famille : deux instances de socialisation complémentaires

Dès qu'il est question d'apprendre, école et famille sont plébiscitées à plus de 88 %, avec néanmoins des différences entre les deux instances. L'école est, moins que la famille, le lieu de la créativité et de l'éducation émotionnelle, mais davantage celui de la rigueur explicative et démonstrative. C'est donc toujours et encore la sphère familiale qui prend la main dès lors qu'il est question d'alphabétisation émotionnelle, et plus largement s'agissant du développement des compétences sociales et relationnelles, et de la capacité à apprivoiser et à socialiser ses émotions.

• L'éducation en période de pandémie

L'enquête a été réalisée à la suite du premier confinement avec des enfants du premier (primaire) et du second degré (collège/lycée). La continuité pédagogique proposée à l'ensemble des élèves de France a permis à une grande majorité d'élèves de poursuivre les apprentissages à domicile. Un chiffre clé souligne cependant que 6,6 % de l'échantillon ont très peu bénéficié de cette continuité pédagogique. Cette rupture s'explique en grande partie par le manque de soutien et d'appui scolaires à domicile, mais surtout par les différences de structure familiale. En effet, les enfants vivant avec leurs deux parents déclarent poursuivre plus régulièrement les enseignements à distance (76,5 %) que les enfants vivant avec un seul parent (67,8 %). Le sexe semble avoir un effet sur la poursuite des activités d'apprentissage à domicile et le taux de réponses positives est plus important pour les filles que pour les garçons. Les jeunes se déclarant en situation de handicap ou présentant une maladie chronique (filles et garçons) indiquent, pour quelques-uns d'entre eux (10,5 %), un taux de participation à la continuité pédagogique moins important que les autres enfants.

• Des situations de privations en augmentation

La proportion d'enfants et de jeunes déclarant des privations est en augmentation depuis la précédente Consultation de 2018 dans plusieurs domaines ; activités, sociabilité amicale, santé. *Le chômage parental* est la variable la plus pénalisante : le fait d'avoir un parent au chômage, et encore plus d'avoir ses deux parents au chômage impacte la vie des enfants dans tous les domaines. Les enfants de *familles monoparentales* (dont on sait par ailleurs que leur taux de pauvreté est 2,4 fois plus élevé que celui de la population totale) sont désavantagés par rapport à ceux qui vivent avec leurs deux parents.

• Un enfant sur dix est victime de harcèlement

Le taux de 10 % d'élèves se déclarant en insécurité ou harcelés à l'école reste assez stable par rapport aux précédentes enquêtes (UNICEF, 2018). Il faut souligner que ce taux est dépendant de la déclaration des élèves qui « osent » répondre qu'ils vivent une situation de harcèlement et 883 élèves ne savent pas répondre à cette question sur le harcèlement. L'enquête apporte des informations complémentaires à ce taux de 10 % en lien avec le sexe des élèves. En effet, les filles se sentent un peu plus en sécurité (0,25 plus de chance) que les garçons à l'école. Cette différence, bien que significative, est en baisse par rapport à la Consultation nationale de 2018.

• Un écart préjudiciable entre besoins de soins et réponses mises en œuvre

Les résultats de l'étude mettent en évidence qu'un certain nombre d'enfants/adolescents ont besoin de recevoir des soins, y compris pour des souffrances psychiques. Cela a un impact sur leurs apprentissages.

La crise COVID-19 est, à cet égard, venue amplifier et mettre en lumière les limites des moyens existants en termes de soins (dont les soins psychiques). Est ressorti également de façon prépondérante l'impact de la situation familiale sur la souffrance psychique, les violences sexuelles, et la consommation de produits psychoactifs. Dans un objectif de prévention de la santé mentale (et du fait des liens étroits entre dégradation de la santé mentale, consommation de substances psychoactives et suicide), ces résultats soutiennent la nécessité d'intervenir en amont, en renforçant les facteurs de protection individuels (développement des compétences psychologiques et sociales, soutien à la parentalité) avec des effets attendus à moyen et long terme.

¹ <https://www.education.gouv.fr/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-5474>

• L'école, l'un des milieux de vie fondamentaux pour la prévention

Les résultats le démontrent, les enfants et les jeunes ne bénéficient pas tous aujourd'hui d'environnements favorables à leur santé. La vulnérabilité familiale est une cause majeure (impact de la précarité sur la santé mentale, équilibre alimentaire non atteint pour plus de deux enfants sur dix, plus d'un enfant sur 5 ne va pas régulièrement chez le dentiste...). Mais les failles sont aussi ailleurs : seule la moitié des enfants affirme qu'il y a une infirmière dans leur école, à peine plus d'un sur deux a pu bénéficier des séances obligatoires d'éducation à la vie sexuelle et affective depuis le début de sa scolarité, 53,8 % seulement jugent que les toilettes de leur école sont propres et plus de 57,4 % se retiennent d'y aller toute la journée... Les chiffres sont éloquentes et appellent la nécessité de la mise en œuvre d'actions concertées à l'échelle du territoire.

• Écouter les enfants pour les éduquer au monde des NTIC

Les NTIC font désormais partie du paysage des plus jeunes et constituent de fait une 4^{ème} sphère de socialisation, après la

famille, l'école et le groupe de pairs. Pour les jeunes, être connecté aux autres, c'est avant tout être dans le monde, y jouer sa partition, autrement dit, c'est apprendre à être pleinement soi. Et contrairement à ce que l'on peut parfois entendre, ils sont majoritairement conscients des dangers des réseaux sociaux. Il est donc essentiel de faire confiance aux enfants, mais il convient de ne pas négliger pour autant une vigilance permanente et un accompagnement des adultes, familles ou acteurs éducatifs pour informer, mais aussi alerter ou stopper.

• L'impact des territoires sur la vie des enfants et des adolescents

Si habiter dans une grande ville offre des avantages pour l'accès à des services (culturels, sportifs, de santé), le village ou la petite ville représentent des avantages dans plusieurs domaines : respect des droits, sentiment de sécurité et moins de harcèlement à l'école, sûreté des déplacements pour aller à l'école ou pour les activités périscolaires, moindre violence, plus de facilité d'accès à des professionnels de santé de proximité, moindres risques de santé. ///



RECOMMANDATIONS D'UNICEF FRANCE



1. Apprendre et s'épanouir : favoriser un environnement scolaire et familial propice au bien-être et aux apprentissages et faciliter la continuité éducative.

Pour garantir l'effectivité du droit à l'éducation, les enfants, quels que soient leurs origines et milieux de vie, doivent accéder à l'école et y réussir, même en temps de crise. Les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et en famille doivent permettre l'apprentissage de compétences pour la vie et favoriser l'accès à l'ensemble des droits.

UNICEF France recommande :

- De s'assurer que les temps éducatifs des enfants et des jeunes leur permettent de **développer la plus large palette de compétences pour la vie**, complémentaires et essentielles à la réalisation de leurs droits, au-delà des savoirs fondamentaux¹
- de favoriser le **décloisonnement de l'éducation**, en facilitant les instances de dialogue et de co-élaboration d'une cohérence éducative et d'une continuité d'apprentissages entre l'ensemble des acteurs éducatifs : école, péri et extrascolaire, familles..., et ce jusqu'à 18 ans.
- de **rendre les temps périscolaires et extrascolaires accessibles à tous les enfants et adolescents**, y compris les plus vulnérables. Les freins administratifs à l'inscription devront être levés et les tarifs adaptés aux ressources financières des familles.
- que la **journée de l'enfant soit harmonisée et pensée en termes de rythme biologique** et que le bien-être soit au cœur des projets pédagogiques.
- d'évaluer et de **développer les initiatives favorisant la mixité sociale** au sein des établissements scolaires.
- **d'investir plus pleinement le champ du numérique éducatif** pour tous les acteurs de l'éducation afin d'accompagner l'acquisition de compétences, les doter en matériel adapté, et veiller à la sécurité des enfants et des jeunes grâce à l'accompagnement des pratiques.
- En cas de crise, de **ne procéder à la fermeture des écoles qu'en dernier recours** et, dans ce cas, de porter une attention toute particulière aux enfants et jeunes les plus vulnérables.

1. voir annexe 3 p.91 sur la typologie OMS et UNICEF des compétences

2. Bien-être et santé mentale : se sentir bien pour apprendre et apprendre à se sentir bien

L'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, éducateurs, animateurs, familles...) a un rôle important à jouer dans le développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes, la prévention sur les questions de santé notamment de santé mentale, et la réponse aux besoins des enfants et des jeunes.

UNICEF France recommande :

- ➔ de faciliter la **formation continue** des acteurs de l'éducation pour les accompagner dans le développement des compétences psychosociales et le bien-être des enfants et des jeunes et les sensibiliser aux systèmes d'alertes ou de signalement des enfants et des jeunes en souffrance.
- ➔ de créer un **maillage territorial** permettant une **concertation** des différents acteurs engagés auprès des enfants et adolescents pour améliorer les réponses apportées à leurs besoins de santé et leur protection, en particulier auprès des jeunes et familles les plus vulnérables, afin de lever les entraves à leurs apprentissages.
- ➔ de **renforcer l'offre de santé, de prévention et de soins** proposée au sein des parcours de santé scolaire, des services municipaux de santé, des actions de dépistage et de sensibilisation des programmes de réussite éducative, ou encore des offres d'accompagnement à la parentalité petite enfance, enfance et adolescence.
- ➔ que chaque enfant et jeune puisse avoir accès à une **information de qualité** sur la vie affective et sexuelle, et notamment sur la notion de consentement.
- ➔ que **les enfants et les jeunes apprennent dans les meilleures conditions matérielles, propices à leur bien-être, à leurs apprentissages et à leur sécurité**. Un accent particulier devra être mis sur le bâti, l'aménagement et l'entretien des écoles (dont les toilettes) et la qualité de l'alimentation.
- ➔ de porter une attention particulière aux **besoins en santé mentale et en sociabilité** des enfants et des jeunes en cas de rupture scolaire (fermeture d'école, décrochage). Pour les élèves et les familles les plus vulnérables, des tiers-lieux peuvent aussi permettre un accompagnement psycho-social, en collaboration avec les collectivités et les associations locales.

3. S'informer, s'exprimer et agir : permettre à chaque enfant et chaque jeune de connaître et d'exercer ses droits au cœur des temps éducatifs

La connaissance des droits de l'enfant reste largement insuffisante en France, ce qui nuit à leur effectivité, et notamment à celle du droit à la participation. Il faut permettre aux enfants et aux jeunes de participer davantage aux prises de décision à l'école et dans chacun de leurs temps éducatifs.

UNICEF France recommande :

- ➔ d'**intégrer plus explicitement les droits de l'enfant** à la fois dans la formation des acteurs de l'éducation, dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans les projets éducatifs de territoire, et de faciliter la mise à disposition de ressources pédagogiques sur la Convention internationale des droits de l'enfant afin de s'assurer une connaissance systématique et effective de leurs droits par tous les enfants.
- ➔ de **prioriser et d'accompagner les instances formelles de participation des enfants et des jeunes en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire** par la mise à disposition de moyens humains et matériels (lieu de rencontre, budget), par des temps régulièrement organisés avec les décideurs, et par la formation à la méthodologie de projet pour les équipes encadrantes et les enfants.
- ➔ de **développer des moments dédiés à l'écoute et l'échange avec les enfants sur l'ensemble des temps éducatifs** afin de favoriser le sentiment de confiance des enfants, leurs compétences et leur faculté à agir dans leur environnement proche, ainsi que la capacité des adultes avec qui ils interagissent de prendre en compte leur avis.

Annexe 1

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Les remarques méthodologiques suivantes permettent de mieux appréhender le détail des analyses faites tout au long du rapport.

Résultats statistiquement significatifs et taille d'effet :

La taille de l'échantillon étant très grande, la plupart des liens et des différences sont significatifs. Ceci est propre aux tests statistiques qui permettent de détecter une différence (ou un lien) aussi infime soient-ils dès lors que l'on prélève des échantillons de taille suffisante. Ainsi, la significativité n'est pas le seul critère qui guidera les analyses conduites. L'étude utilisera également les tailles d'effets ('*effect size*'), introduites par Cohen (1988). Elles vont permettre de quantifier la différence (ou le lien) entre les variables considérées.

Seuls les résultats significatifs et substantiels en termes de taille d'effet seront interprétés. Les tests de Student permettent de prouver qu'une différence de scores entre deux groupes n'est pas due au hasard. La taille d'effet est dans ce cas le *d* de Cohen¹ qui est défini comme la différence standardisée entre les deux groupes. Cohen considère que cette différence est faible si $d < 0.20$, moyenne si $d < 0.50$ et forte si $d > 0.80$.

Calcul des scores composites :

Afin de synthétiser un ensemble de questions propres à une thématique commune et ainsi d'augmenter la robustesse des données, les réponses des enfants ont été codées sur une échelle numérique : on attribue le score 2 à la réponse oui vraiment, 1 à la réponse oui plutôt et 0 à la réponse non. Des scores composites ont alors été créés en calculant la moyenne des scores des réponses associées à la thématique considérée. Ces scores sont donc des nombres compris entre

0 et 2, un haut score indiquant pour l'enfant une bonne adhésion à la thématique considérée.

Par exemple, 8 questions (Questions 3, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15) correspondent à la thématique respects de mes droits. Un enfant ayant un score élevé déclare ressentir un respect élevé de ses droits. Les scores composites pour les différents domaines et les questions correspondantes pour chaque score sont présentés en annexe (page 82).

Corrélation :

La corrélation est une notion statistique permettant d'établir un lien entre deux variables mesurées sur des échelles. Il existe plusieurs définitions du coefficient de corrélation, le *r* de Bravais-Pearson, quantifiant la corrélation linéaire, sera utilisé. Ce nombre est compris entre -1 et +1. Lorsqu'il est positif (respectivement négatif) on parle de lien positif (respectivement négatif). Lorsque *r* est proche de 0 le lien est faible et lorsque *r* se rapproche de 1 (ou de -1) le lien tend à être parfaitement linéaire. Par exemple, on peut s'intéresser à la force du lien entre le poids et la taille d'un individu,

si on prélève un échantillon dans une population donnée il est très probable que l'on trouvera un lien positif et assez substantiel entre ces deux variables, c'est-à-dire que plus l'individu sera grand et plus il aura (en moyenne) un poids important. Attention un lien est une association et non pas une causalité entre deux variables. Cohen a également défini des normes pour la corrélation : faible lorsque $.10 < |r| < .30$, moyenne lorsque $.30 < |r| < .50$, et forte $.50 < |r| < 1$ (*|r|* correspond à la valeur de *r* sans son signe).

1. Cohen, J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences*. Routledge.

Annexe 2

QUI A PARTICIPÉ À LA CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS ?

Composition sociodémographique dans l'échantillon de la Consultation nationale UNICEF 2021 (en pourcentage du total de l'échantillon)

Pour l'ensemble des retours, les 6-12 ans représentent un peu plus des deux tiers des participants (68,9 %) à la consultation nationale des 6/18 ans. Les filles sont, comme lors de la précédente consultation, toujours un peu plus nombreuses que les garçons à répondre aux questionnaires (53,6 % contre 46,4 %).

Parmi les 25 345 jeunes participants, 1 243 (5,2 %) répondants ont signalé se trouver en situation de handicap ou en situation de maladie chronique dont la durée dépasse les 6 mois. La première situation relève du modèle social du handicap qui fait écho à la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Cette approche ne définit pas la personne par son handicap, mais souligne que la situation de handicap est en lien avec « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement ». La seconde situation relève du modèle médical du handicap qui est le résultat de la déficience de l'individu en négligeant les facteurs environnementaux comme étant des facteurs du handicap (UNICEF, 2014). Cette approche est dans la continuité de la définition du Handicap apportée par l'OMS (1980)². Bien que sensiblement transformée par une nouvelle définition datant de l'année 2001, cette définition du handicap continue à « irriter » ou pour le moins « sous-tendre » l'approche contemporaine du handicap (Camberlein, 2015)³. Bien qu'il soit

impossible, dans l'analyse de nos données, de distinguer les deux types de situations, il est néanmoins important d'avoir en tête cette distinction pour lire les résultats.

La majorité des enfants et des jeunes vit avec ses deux parents (70,1 %)⁴. Les autres vivent avec un seul de leurs parents (27,4 %)⁵ ou bien sont accueillis en foyer ou famille d'accueil et parfois vivent avec d'autres membres de leur famille ou dans une famille recomposée (2,6 %). La grande majorité d'entre eux (85,2 %) vit dans une fratrie, avec 1 frère ou 1 sœur (41,8 %) ou davantage (43,4 %) ; les enfants uniques représentent 8,7 % et 6,1 % ne vivent pas avec leur fratrie.

Le chômage des parents touche près de 20 %⁶ des enfants et des jeunes de la consultation (14,2 % ont l'un des deux parents au chômage ou en recherche d'emploi et 5 % ont leurs deux parents dans ce cas). Ces taux sont au-dessus des chiffres nationaux⁷. Ces variations peuvent en partie s'expliquer par la situation de la pandémie de la COVID-19, ou par la méconnaissance de la part des plus jeunes de la situation de leurs parents vis-à-vis de l'emploi (au chômage / au foyer).

Pour cette consultation nationale, le quartier d'habitation n'a pas été pris en compte, mais seulement la taille de la commune de résidence : 39,6 % vivent dans une petite ville (de 3 000 à 20 000 habitants) ; 28 % dans une ville moyenne (20 000 à 100 000 habitants) ; 18,5 % dans un village (moins de 3 000 habitants) et 13,9 % dans une grande ville (plus de 100 000 habitants).

2. « Est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises ».

3. Camberlein, P. (2015). 2. Les définitions du handicap. *Maxi Fiches*, 3e éd., 4 11.

4. Selon l'INSEE (2018), 68% des enfants vivent avec leurs deux parents en France (hors Mayotte) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4285341>.

5. Selon l'INSEE (2018), 21% des enfants vivent avec un seul parent en France (hors Mayotte) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4285341>.

6. Selon l'INSEE (2019), 12% des enfants vivent dans une famille où aucun parent n'est en emploi : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797654?sommaire=4928952>.

7. Taux de chômage en France au dernier trimestre 2020 selon l'Insee : 8 %. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5044459>.

Annexes Tableaux

EDUCATION

Tableau A : Les catégories constituées pour le calcul des scores composites

C1. Ce qu'on apprend à l'école	124	A l'école, j'apprends à être créatif, à avoir de nombreuses idées et à inventer
	126	A l'école, j'apprends à me soucier des autres et à les comprendre
	128	A l'école, j'apprends à connaître mes émotions et à les exprimer
	130	A l'école, on m'aide à avoir confiance en moi (on m'encourage et on me félicite)
	134	A l'école, j'apprends à être curieux(se) et à m'intéresser à plein de sujets différents
	136	A l'école, on m'aide à me concentrer
	138	A l'école, j'apprends des choses qui me serviront plus tard, pour ma vie d'adulte
	132	A l'école, j'apprends à m'organiser pour mon travail, à créer des projets et à les mener jusqu'au bout
	133	A l'école, j'apprends à bien travailler avec les autres, en groupe
C2. Ce qu'on apprend hors de l'école (dans la famille)	96	Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou avec d'autres adultes
	105	A la maison, ma famille peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs
	125	A la maison, j'apprends à être créatif, à avoir de nombreuses idées et à inventer
	127	A la maison, j'apprends à me soucier des autres et à les comprendre
	129	A la maison, j'apprends à connaître mes émotions et à les exprimer
	131	A la maison, on m'aide à avoir confiance en moi (on m'encourage et on me félicite)
	135	A la maison, j'apprends à être curieux(se) et à m'intéresser à plein de sujets différents
	137	A la maison, on m'aide à me concentrer
	139	A la maison, j'apprends des choses qui me serviront plus tard, pour ma vie d'adulte
	121	Ma famille m'apprend à faire et à comprendre de nouvelles choses
	122	Mes ami(e)s m'apprennent à faire et à comprendre de nouvelles choses
C3. Les conditions d'apprentissage à l'école	123	J'apprends à faire et à comprendre de nouvelles choses en lisant des magazines ou des livres
	97	Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec l'école
	104	A l'école, on peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs
C4. Les conditions d'apprentissage hors de l'école	115	Il manque du matériel dans mon école pour bien apprendre, se détendre et s'amuser
	96	Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou avec d'autres adultes
	105	A la maison, ma famille peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs
Autres questions du domaine « Éducation et apprentissages »	112	J'ai tout le matériel dont j'ai besoin pour faire mes devoirs à la maison
	87	Pendant le confinement, j'ai pu continuer à travailler et faire mes devoirs
	106	A la maison, j'ai des cours privés de soutien scolaire (une personne vient m'aider dans certaines matières ou pour faire mes devoirs)
	107	A l'école, il y a un adulte que j'apprécie, à qui je peux me confier et raconter mes problèmes
	110	Il m'arrive quelquefois d'être angoissé(e) de ne pas réussir à l'école
	111	Avoir de bonnes notes est pour moi : très important/ important/ peu important/ pas important
	113	A la maison, je peux travailler sur une tablette ou un ordinateur pour faire mes devoirs et apprendre à la maison
	116	Je trouve que mes journées d'école sont : trop longues/courtes/très bien
	117	Ma famille considère que ma réussite à l'école est très importante/importante/peu importante /n'a pas d'importance
	118	J'aime apprendre

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Ce qu'on apprend à l'école/en dehors de l'école : 7 questions similaires

Les questions spécifiques à un contexte : école (132 et 133) ; hors de l'école (121, 122, 123)

Trois questions similaires pour les deux contextes : école et hors de l'école

Éducation à l'école = ce qu'on apprend à l'école (C1) + conditions d'apprentissage à l'école (C3)

Éducation hors de l'école = ce qu'on apprend en dehors de l'école (C2) + conditions d'apprentissage hors de l'école (C4)

Tableau B : Catégories considérées pour le calcul de scores composites

Catégories santé	Numéros des questions
Equilibre alimentaire	140, 141, 142, 143
Difficultés concernant les toilettes	144, 145, 146
Souffrance psychologique	154, 155, 156, 157, 158
Pratiques constituant un risque pour la santé (13-18 ans)	162, 169, 170, 164, 165, 166, 167
Prévention des risques (13-18 ans)	163, 168, 171, 174, 175
Violences, dont violences sexuelles (13-18 ans)	176, 177, 178, 179, 180
Risque suicidaire (13-18 ans)	172, 173

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Tableau C : Questions considérées pour le score composite « respect de mes droits à l'école »

9	A l'école, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique
10	A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture, ou mon physique
11	A l'école, les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon
14	A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire
15	A l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Tableau D : Inquiétude vis-à-vis du coronavirus et apprentissages à l'école / à la maison

Modalité	Education école				Education hors de l'école			
	N	moyenne	écart type	d	N	moyenne	écart type	d
Ce qu'on apprend (commun)								
0	8378	1,24	0,52	0,34***	8595	1,44	0,46	0,27***
1	9711	1,41	0,46		9927	1,56	0,4	
Ce qu'on apprend (spécifique)								
0	8570	1,42	0,56	0,19***	7968	1,24	0,54	0,11***
1	9836	1,52	0,52		9141	1,3	0,52	
Conditions d'apprentissage								
0	7714	1,11	0,41	0,1***	8598	1,61	0,42	0,09***
1	8860	1,15	0,41		9850	1,64	0,4	
Score total								
0	8640	1,22	0,35	0,39***	8605	1,38	0,31	0,27***
1	9999	1,35	0,32		9920	1,46	0,28	

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Tableau E : Corrélations entre « respect de mes droits à l'école » et les scores composites « éducation »

Scores composites	A l'école	Hors de l'école
Ce qu'on apprend (commun)	.337	.230
Ce qu'on apprend (spécifique)	.284	.076
Conditions d'apprentissage	.154	.233
Score total	.297	.229

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

LES GRANDS DOMAINES DE PRIVATION

Tableau F : Enfants et adolescents en situation de privation préjudiciable à la santé selon les facteurs sociodémographiques : aucune privation ; au moins une privation (en pourcentage du total de répondants)

	Aucune	Au moins une	N	chi2
Sexe			21040	62,12 ***
G	69,6	30,4		
F	64,4	35,6		
Ensemble	67,2	32,8		
Age			21117	0,33 NS
13-18	67,5	32,5		
6-12	67,1	32,9		
Ensemble	67,2	32,8		
PSH			20021	12,45 ***
NON	67,6	32,4		
OUI	62,2	37,8		
Ensemble	67,3	32,7		
Situation familiale			20079	64,54 ***
Avec mes deux parents	69,2	30,8		
Avec un parent	63,2	36,8		
Autres situations	66,2	33,8		
Ensemble	67,5	32,5		
Fratrie			20209	40,05 ***
1 seul.e	69,9	30,1		
Au moins 2	65,9	34,1		
Enfant unique	66,8	33,2		
Ne vit pas avec eux	63,8	36,2		
Ensemble	67,5	32,5		
Chômage			17230	107,43 ***
1 des 2	61,7	38,3		
Aucun des deux	69,9	30,1		
Les deux	57,8	42,2		
Ensemble	68,2	31,8		
Type de ville			19340	28,87 ***
Grande ville	67,8	32,2		
Petite ville	67,1	32,9		
Village	70,8	29,2		
Ville moyenne	65,4	34,6		
Ensemble	67,4	32,6		

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Tableau G : Enfants et adolescents en situation de privation selon les types de privations en 2018² et en 2021 (en pourcentage du total de répondants)

TYPE DE PRIVATIONS	2021	2018
Activités	35,2	28,5
Sociabilité amicale	34,0	30,5
Santé	31,8	26,2
Accès aux savoirs	26,7	36,5
Matérielles	13,4	16,1

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

2. Source : Consultation nationale des 6/18 ans UNICEF 2018.

Tableau H : Corrélations entre les différents types de privations

Privations	M	SD	1	2	3	4
Activités	0,32	0,47				
Sociabilité amicale	0,34	0,47	.19**			
Matérielles	0,15	0,36	.17**	.16**		
Santé	0,33	0,47	.18**	.15**	.17**	
Accès aux savoirs	0,33	0,47	.17**	.16**	.20**	.20**

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

r. de Bravais-Pearson ; significativité : ** p<.01.

Aide à la lecture : Le score moyen de privations de sociabilité amicale est de 0,34 (écart-type de 0,47). Il est corrélé positivement et significativement avec le score moyen de privations d'activités (.19). Ces deux types de privations sont donc significativement associés.

Tableau I : Enfants et adolescents en situation de privation selon les types de privations (en pourcentage) selon le chômage parental : aucun parent au chômage ; 1 parent au chômage ; 2 parents au chômage (en pourcentage du total de répondants) *

Types de privations	Total	Aucun parent	1 parent	2 parents
Activités	35,2	29,3	37,2	36,0
Sociabilité amicale	34,0	30,9	40,2	38,9
Matérielles	13,4	11,5	20,7	24,7
Santé	31,8	30,1	38,3	42,2
Accès aux savoirs	26,7	28,8	40,8	41,8

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

*A cela s'ajoute probablement une partie au moins des 19,8% d'enfants qui ne se prononcent pas ou ne souhaitent pas répondre (NSP) aux questions sur le chômage de leurs parents.

Aide à la lecture : 35,2% des répondants déclarent au moins une privation d'activités ; parmi ceux dont aucun parent n'est au chômage, ils sont 29,3% ; avec un parent au chômage, ils sont 37,2% et 36% avec deux parents au chômage

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Tableau J : Pourcentage d'enfants concernés par des privations et score composite « éducation à l'école » selon l'existence d'une privation (oui) ou son absence (non) : moyenne (écart-type) et différence (d)

Types de privations	%	Oui	Non	D
Activités	35,2	1,14 (0,36)	1,36 (0,31)	0,65
Sociabilité amicale	34,0	1,44 (0,28)	1,30 (0,35)	0,29
Matérielles	13,4	1,23 (0,38)	1,3 (0,34)	0,19
Santé	31,8	1,22 (0,37)	1,32 (0,33)	0,29
Accès aux savoirs	26,7	1,24 (0,36)	1,31 (0,33)	0,22

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

Tableau K : Pourcentage d'enfants concernés par des privations et score composite « éducation à la maison » selon l'existence d'une privation (oui) ou son absence (non) : moyenne (écart-type) et différence (d)

Types de privations	%	Oui	Non	D
Activités	35,2	1,28 (0,32)	1,49 (0,26)	0,68
Sociabilité amicale	34,0	1,35 (0,31)	1,46 (0,28)	0,38
Matérielles	13,4	1,3 (0,35)	1,44 (0,28)	0,47
Santé	31,8	1,33 (0,33)	1,47 (0,27)	0,48
Accès aux savoirs	26,7	1,32 (0,32)	1,47 (0,27)	0,51

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

MES DROITS

Tableau L : Connaissance et respect des droits : catégories considérées pour le calcul de scores composites¹

Catégories de droits	Numéros des questions
C1. Connaissance des droits des enfants	1, 2, 4, 5, 6, 19
C2. Respect de mes droits / discrimination	7**, 8**, 9, 10, 11, 14, 15
C3. Respect de mes droits à l'école*	9, 10, 11, 14, 15, 22 ?
C4. Connaissance et exercice de mes droits, niveau communal (municipal)	3***, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23
C5. Respect de mes droits dans mon environnement (quartier)	3***, 7**, 8**
J'ai des droits	Toutes les questions, de 1 à 23

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France

*Cette catégorie reprend une partie des questions relatives au respect des droits en général.

**Les questions 7 et 8 sont intégrées dans deux catégories : respect de mes droits/discrimination et respect de mes droits dans mon environnement (quartier).

*** La question 3 a été intégrée dans deux catégories : droits au niveau communal (essentiellement en lien avec la municipalité) et au niveau environnement (quartier).

1. En principe, les enfants devaient répondre soit à la question 12 (en tant que fille), soit à la question 13 (en tant que garçon), mais en pratique, des garçons ont répondu à Q12 et des filles à Q13 en considérant le point de vue d'autres enfants de sexe différent du leur. Aussi ces deux questions n'ont-elles pas pu être intégrées dans les indicateurs intermédiaires, la base statistique des réponses étant différente de celles des autres questions.

Tableau M : Connaissance des droits et respect des droits selon la situation pour les personnes sans handicap ou maladie chronique (PSH oui) ou avec handicap ou maladie chronique (PSH non). Significativité : * p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

	PSH	moyenne	écart-type	D	significativité
Score total	oui non	1,49 1,44	0,3 0,35	0,16	***
Connaissance des droits des enfants	oui non	1,48 1,47	0,37 0,39	0,02	ns
Respect de mes droits / discrimination	oui non	1,62 1,53	0,36 0,43	0,24	***
Respect de mes droits à l'école	oui non	1,59 1,50	0,4 0,45	0,2	***
Connaissance et exercice de mes droits au niveau communal (municipal)	oui non	1,33 1,29	0,44 0,49	0,09	*
Respect de mes droits dans mon environnement (quartier)	oui non	1,6 1,49	0,44 0,51	0,24	***

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France



Tableau N : Connaissance des droits selon le sexe

Q°11 - A l'école, les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon	G : 80,9%	F : 77,2%
Q°14 - A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire	G : 91,8%	F : 88,4%
Q°15 - A l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire	G : 95,5%	F : 90,6%
Q°19 - Je sais qu'il existe un Conseil municipal pour les enfants ou jeunes auquel je peux participer	G : 70%	F : 68,1%

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France

Tableau Q : Catégories considérées pour le calcul de scores composites « mes droits » et questions liées.

Catégorie 1. Connaissance des droits de l'enfant	
1	J'ai entendu parler des droits de l'enfant (à l'école, à la maison, à la télévision, à la radio, au centre de loisirs...)
2	Je peux citer deux droits de l'enfant
3	Je trouve que mes droits sont respectés dans ma ville ou mon village
4	Je sais que les enfants et jeunes de 0 à 18 ans sont très protégés par la loi
5	Je sais que j'ai le droit de vivre dans une famille qui me soutient et me protège
6	Je sais qu'un enfant doit aller à l'école et ne doit pas travailler comme un adulte
19	Je sais qu'il existe un Conseil municipal pour les enfants ou jeunes auquel je peux participer
Catégorie 2. Respect de mes droits / discrimination	
7	Dans mon quartier, les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique
8	Dans mon quartier, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique
9	A l'école, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique
10	A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture, ou mon physique
11	A l'école, les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon
14	A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire
15	A l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire
Catégorie 3. Respect de mes droits à l'école	
9	A l'école, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique
10	A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture, ou mon physique
11	A l'école, les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon
14	A l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire
15	A l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire
Catégorie 4. Connaissance et exercice de mes droits au niveau communal (municipal)	
3	Je trouve que mes droits sont respectés dans ma ville ou mon village
16	Dans mon quartier, dans ma ville, le/la maire et les autres élu(e)s pensent aux enfants et aux adolescents quand ils décident et créent des projets
17	Je peux dire ce que je pense sur ma ville ou mon village au maire et aux autres élu(e)s
18	Je trouve que le/la maire et les élu(e)s de ma ville ou mon village tiennent compte de mon avis et de celui des autres enfants et adolescents
20	Je peux participer à des projets pour améliorer la vie dans ma ville ou mon village
21	Je peux donner mon avis sur les activités de mon centre de loisirs ou de mon accueil jeunesse
22	Je peux donner mon avis sur les décisions prises pour l'organisation et les activités de mon école
23	J'ai déjà participé à une action de solidarité (collecte d'objets ou d'argent, course solidaire...) pour aider d'autres personnes ou enfants
Catégorie 5. Respect de mes droits dans mon environnement (quartier)	
3	Je trouve que mes droits sont respectés dans ma ville ou mon village
7	Dans mon quartier, les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique
8	Dans mon quartier, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

MA VIE DE TOUS LES JOURS

Tableau P : Catégories considérées pour le calcul de scores composites « ma vie de tous les jours » et questions liées.

C1. Le confort matériel à la maison	
24-	A la maison, j'ai des livres adaptés à mon âge pour le plaisir de lire ou pour apprendre
25-	A la maison, j'ai des magazines adaptés à mon âge et à mes goûts
29-	Il fait assez chaud chez moi en hiver
30-	J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête ou que l'on me donne
31-	J'ai deux paires de chaussures qui me vont
73-	A la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéo, jouets éducatifs...)
74-	A la maison, pour jouer dehors, j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers...
C2. Des espaces à moi et pour les autres à la maison	
26-	Il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme
27-	J'ai une chambre pour moi tout(e) seul(e)
28-	A la maison, il y a assez de place pour toute la famille
C3. Les NTIC pour être connecté avec les autres	
32-	J'ai un téléphone portable qui est à moi
35-	Je communique par messagerie instantanée avec mes ami(e)s
37-	Je suis inscrit(e) sur un ou plusieurs réseau(x) social(aux) (Instagram, Snapchat, TikTok, Facebook, Twitter...)
76-	J'aime m'amuser autrement qu'en jouant aux jeux vidéo
77-	J'ai des jeux vidéo qui ne sont pas adaptés à mon âge
78-	"Je joue aux jeux vidéo : - Tous les jours pendant plusieurs heures - Tous les jours, pendant une heure maximum - Le week-end seulement - Pendant les vacances seulement - Jamais"
79-	"Je regarde la télévision : - Tous les jours pendant plusieurs heures - Tous les jours, pendant une heure maximum - Le week-end seulement - Pendant les vacances seulement - Jamais"
C4. Je suis informé des risques des NTIC par des adultes bienveillants	
40-	J'ai déjà été informé(e) sur les dangers et risques d'Internet par un(e) adulte
41-	"Sur Internet, je subis du harcèlement (insultes, attaques, moqueries blessantes...) : - Tous les jours - De temps en temps - Rarement - Jamais"
42-	Un adulte est à côté de moi lorsque j'utilise Internet et/ou un adulte a installé un contrôle parental pour m'empêcher d'aller sur des sites qui ne sont pas pour mon âge
43-	Parfois, je vois des images ou vidéos sur Internet qui me choquent ou me font peur
44-	Je regarde des émissions de télévision et des films réservés aux adultes ou non adaptés à mon âge
51-	En cas de difficultés, je sais que je peux compter sur mon ou mes parents
53-	Il est facile de parler avec mon ou mes parents
55-	En cas de danger ou de mal-être, il y a au moins un adulte, en dehors de mes parents, avec lequel je peux parler librement
C5. Les aménités hors de la maison comme occasion d'une ouverture sur le monde	
34-	Je pars au moins une semaine par an en vacances hors de chez moi
57-	J'ai de la famille qui habite près de chez moi
58-	Dans mon quartier, ma ville ou mon village, il y a des endroits pour jouer, faire du sport et des activités culturelles (théâtre, cinéma...)
59-	Dans mon quartier, ma ville ou mon village, il y a des endroits pour faire du vélo, du skate, de la trottinette, ou des rollers en sécurité
60-	Dans ma ville ou mon village, il est possible de participer à toutes les activités (sports, loisirs, événements...) dont j'ai envie
61-	Je trouve tout ce dont j'ai besoin autour de chez moi (commerces, services...)
62-	Je peux facilement avoir accès aux transports en commun pour me déplacer
75-	Je participe à des événements (fêtes, festivals, concerts, expositions) pour découvrir ma culture, ou les cultures d'autres pays et d'autres religions
C6. Des relations sereines avec les pairs	
49-	Je pense que l'amitié entre filles et garçons est possible
50-	"Je me sens seul(e) : - Souvent - Parfois - Rarement - Jamais"
70-	J'ai du temps pour jouer, me reposer et m'amuser avec mes ami(e)s
71-	Parfois, j'invite des ami(e)s chez moi pour jouer, pour manger ou pour dormir
72-	Je peux organiser une fête pour mon anniversaire

C7. Je me sens reconnu	
33-	A la maison, je parle une autre langue que le français avec ma famille
45-	J'ai le droit à une vie privée ou à des secrets
46-	J'ai des ami(e)s sur qui je peux compter
47-	Je me sens valorisé(e) par mes ami(e)s (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent)
48-	Dans mon quartier, ma ville ou mon village, je peux facilement retrouver des ami(e)s pour jouer ou discuter
52-	Je me sens valorisé(e) par mon ou mes parents (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent)
C8. Je me sens en sécurité	
54-	Les relations avec mon ou mes parents sont parfois tendues
56-	Je me sens en sécurité chez moi
63-	Je me sens en sécurité dans mon quartier, mon village ou ma ville
64-	Il y a de la violence dans mon quartier, mon village ou ma ville
65-	Dans mon quartier, mon village ou ma ville, un adulte m'a déjà fait du mal
66-	Dans mon quartier, mon village ou ma ville, des enfants ou des adolescents m'ont déjà fait du mal
67-	En cas de danger, je sais vers qui aller pour trouver de l'aide dans mon quartier, mon village ou ma ville
68-	Je ne me sens pas en sécurité à cause de la circulation (voitures, camions...) près de chez moi
69-	Dans mon quartier, mon village ou ma ville, il y a des adultes qui s'occupent des enfants et des adolescents (éducateurs, animateurs, médiateurs...)
C9. Ma sexualité est considérée et respectée	
80-	Il y a des armes (des pistolets, des couteaux...) dans mon quartier, ma ville ou mon village
81-	Je peux parler librement de religion avec les autres habitants de mon quartier, ma ville ou de mon village
82-	Je pense que les vidéos pornographiques permettent de découvrir ce qu'est une sexualité normale et épanouie
83-	Je pense qu'on peut aimer qui on veut, et que l'amour entre filles ou l'amour entre garçons est le même amour qu'entre une fille et un garçon
84-	J'ai reçu au moins une séance d'éducation à la vie affective et sexuelle chaque année en classe
85-	Si j'ai des questions sur les relations affectives/amoureuses et sur la sexualité, je peux les poser à ma famille
86-	Si j'ai des questions sur les relations affectives/amoureuses et sur la sexualité, je peux les poser à un(e) adulte à l'école

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 – UNICEF France

MA VIE DE TOUS LES JOURS

Tableau Q : « A la maison, je parle une autre langue que le français avec ma famille. » en % (question 33)

Le sexe		
F	35,2	64,8
G	35,6	64,4
L'âge		
13-18 ans	31,8	68,2
6-12 ans	37,1	62,9
En situation de handicap		
oui	40,4	59,6
non	34,6	65,4
La situation familiale		
autres situations	29,5	70,5
avec mes deux parents	36,7	63,3
avec un parent	32	68
La fratrie		
1 seule	27,4	72,6
Au moins 2	44,2	55,8
Enfant unique	30,4	69,6
Ne vit pas avec eux	30,8	69,2
Le chômage		
1 des 2	45,7	54,3
Aucun des deux	30,4	69,6
Les deux	43,4	56,6
Le type de ville		
Grande ville	48,2	51,8
Petite ville	34,5	65,5
Village	24,3	75,7
Ville moyenne	37	63

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France

MA SANTÉ

Tableau R : Catégories considérées pour le calcul de scores composites

Catégories santé	Numéros des questions
C1. Equilibre alimentaire	140, 141, 142, 143
C2. Les toilettes à l'école	144, 145, 146
C3. Accès aux activités des enfants porteurs de handicap	148, 149, 150
C4. Accès au soin	147, 151, 152, 153, 159
C5. Souffrance psychologique	154, 155, 156, 157, 158
C6. Le coronavirus	161
C7. La propreté de l'environnement	160
C8. Pratiques constituant un risque pour la santé (13-18 ans)	162, 169, 170, 164, 165, 166, 167
C9. Prévention des risques (13-18 ans)	163, 168, 171, 174, 175
C10. Violences, dont violences sexuelles (13-18 ans)	176, 177, 178, 179, 180
C11. Risque suicidaire (13-18 ans)	172, 173
Ma santé	Toutes les questions, de 140 à 173

Source : Consultation nationale des 6/18 ans 2021 - UNICEF France

Après avoir précisé ce qu'il faut entendre pour chacune de ces catégories et rappelé les questions qui les constituent respectivement, suivra l'analyse des résultats du questionnaire. L'analyse des réponses met en exergue les facteurs de vulnérabilité qui pourraient impacter leur santé.

Annexe 3

QUE SONT LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES ?

Selon l'OMS, « les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »¹ Dans une étude sur l'état des connaissances en matière de compétences psychosociales, Santé publique France définit ainsi les couples et catégories de compétences² :

5 couples de compétences identifiés (OMS, 1993) :

- | | |
|---|---|
| 1. Savoir résoudre des problèmes / savoir prendre des décisions | lations interpersonnelles |
| 2. Avoir une pensée créative / avoir une pensée critique | 4. Avoir conscience de soi / avoir de l'empathie |
| 3. Savoir communiquer efficacement / être habile dans les re- | 5. Savoir réguler ses émotions / savoir gérer son stress. |

3 grandes catégories de compétences (OMS, 2003) :**Les compétences sociales :**

Communication (expression, écoute)
Résister à la pression (affirmation de soi, négociation, gestion des conflits)
Empathie
Coopération et collaboration en groupe
Plaidoyer (persuasion, influence)

Les compétences cognitives :

Prise de décision, résolution de problème
Pensée critique, auto-évaluation (conscience de soi et des influences)

Les compétences émotionnelles :

Régulation émotionnelle (colère, anxiété, coping)
Gestion du stress (gestion du temps, pensée positive, relaxation)
Confiance en soi, estime de soi

QUELS SONT LES GRANDS TYPES D'APPRENTISSAGES ET D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES, SELON UNICEF ?

L'apprentissage correspond au **processus de développement et d'acquisition de compétences, de connaissances de différentes matières et de valeurs**. Les compétences se développent de la petite enfance à l'âge adulte.

UNICEF définit quatre types d'apprentissage et d'acquisition de compétences³.

- 1. Les compétences fondamentales** : savoir lire, écrire et compter. Ces compétences, nécessaires quelles que soient les ambitions professionnelles, sont essentielles à la poursuite de l'apprentissage, à la productivité au travail et à l'engagement citoyen.
- 2. Les compétences du XXI^e siècle** (également appelées « compétences pratiques » ou « compétences transférables ») : compétences et valeurs progressivement acquises depuis la petite enfance et qui permettent aux jeunes de devenir des apprenants rapides et aux bonnes capacités d'adaptation, et des citoyens armés pour gérer leurs problématiques personnelles, sociales, académiques, financières et environnementales. Ces compétences recouvrent notamment la résolution de problèmes, la négociation, l'empathie, la communication, la participation, le jeu, la consolidation de la paix, la conscience environnementale, ainsi que le bien-être affectif et mental⁴.
- 3. Les compétences numériques** : compétences et connaissances associées à la maîtrise du numérique, qui permettent aux enfants de comprendre et d'utiliser la technologie, de rechercher et de gérer l'information, de communiquer, de collaborer, de créer et de partager des contenus, et d'adopter une démarche sûre, critique et éthique de résolution des problèmes.
- 4. Les compétences professionnelles** (également appelées « compétences techniques ») : compétences préparant les jeunes à intégrer des domaines ou professions spécifiques.

D'autres cadres théoriques UNICEF sur les compétences :

Réimaginer l'éducation aux compétences de vie et à la citoyenneté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Une approche à quatre dimensions et systémique des compétences pour le XXI^e siècle : Cadre programmatique et conceptuel⁵

© 2017 UNICEF Bureau régional, Moyen-Orient et Afrique du Nord

1. OMS, 1993

2. <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competenances-psychosociales-definition-et-etat-des-connaissances>

3. Chaque enfant apprend - Stratégie d'UNICEF en matière d'éducation 2019 - 2030, septembre 2019 - <https://www.unicef.org/media/64836/file/Strategie-UNICEF-education-2019%E2%80%932030.pdf>

4. Les « compétences psychosociales », évoquées dans l'ensemble de ce rapport font partie de ces « Compétences du XXI^e siècle ».

5. https://www.unicef.org/mena/media/6156/file/LSCCE%20Conceptual%20and%20Programmatic%20Framework_FR.pdf%20.pdf et résumé en 4 pages : https://www.unicef.org/mena/media/7026/file/French_4%20Pager_OL.pdf%20.pdf

J'ai des droits

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
1	J'ai entendu parler des droits de l'enfant (à l'école, à la maison, à la télévision, à la radio, au centre de loisirs...)	38,9 %	34,5 %	14,3 %	12,3 %
2	Je peux citer au moins deux droits de l'enfant	36 %	25,6 %	22,6 %	15,8 %
3	Je trouve que mes droits sont respectés dans ma ville ou mon village	42,5 %	30,9 %	7,4 %	19,2 %
4	Je sais que les enfants et jeunes de 0 à 18 ans sont très protégés par la loi	47 %	28 %	9,2 %	15,8 %
5	Je sais que j'ai le droit de vivre dans une famille qui me soutient et me protège	80,8 %	9,5 %	1,6 %	8,1 %
6	Je sais qu'un enfant doit aller à l'école et ne doit pas travailler comme un adulte	76,6 %	11,4 %	3,1 %	8,9 %
7	Dans mon quartier , les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique	64,7 %	18,6 %	4,7 %	12 %
8	Dans mon quartier , les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique	57,6 %	23,3 %	5,7 %	13,4 %
9	À l' école* , les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique	74,5 %	13,8 %	2,7 %	9 %
10	À l' école , les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture, ou mon physique	55,9 %	26,6 %	6,4 %	11,1 %
11	À l' école , les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon	38,5 %	28,3 %	17,9 %	15,3 %
12	À l'école, en tant que filles , je peux participer aux mêmes jeux et sports que les garçons si je le souhaite	55,1 %	15,4 %	4,5 %	25 %
13	À l'école, en tant que garçon , je peux participer aux mêmes jeux et sports que les filles si je le souhaite	51 %	15 %	4,7 %	29,3 %
14	À l' école , les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire	54 %	26 %	8,9 %	11,1 %
15	À l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire	65,8 %	17,5 %	6,4 %	10,3 %
16	Dans mon quartier , dans ma ville, le/la maire et les autres élu(e)s pensent aux enfants et aux adolescents quand ils décident et créent des projets	34,3 %	24,9 %	8,7 %	32,1 %
17	Je peux dire ce que je pense sur ma ville ou mon village au maire et aux autres élu(e)s	31,9 %	23,9 %	13,6 %	30,6 %
18	Je trouve que le/la maire et les élu(e)s de ma ville ou mon village tiennent compte de mon avis et de celui des autres enfants et adolescents	23,1 %	22,7 %	14,8 %	39,4 %
19	Je sais qu'il existe un Conseil municipal pour les enfants ou jeunes auquel je peux participer	34,9 %	15,9 %	22,7 %	26,5 %
20	Je peux participer à des projets pour améliorer la vie dans ma ville ou mon village	32,6 %	24 %	14,7 %	28,7 %
21	Je peux donner mon avis sur les activités de mon centre de loisirs ou de mon accueil jeunesse	37,7 %	22,9 %	9,3 %	30,1 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

J'ai des droits

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
22	Je peux donner mon avis sur les décisions prises pour l'organisation et les activités de mon école	30,8 %	28,6 %	17 %	23,6 %
23	J'ai déjà participé à une action de solidarité (collecte d'objets ou d'argent, course solidaire...) pour aider d'autres personnes ou enfants	42,1 %	16,5 %	25,1 %	16,3 %

Ma vie de tous les jours

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
24	À la maison , j'ai des livres adaptés à mon âge pour le plaisir de lire ou pour apprendre	67 %	18,6 %	6,2 %	8,2 %
25	À la maison , j'ai des magazines adaptés à mon âge et à mes goûts	44,6 %	18,4 %	24,2 %	12,8 %
26	Il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme	65,9 %	16,9 %	9,3 %	7,9 %
27	J'ai une chambre pour moi tout(e) seul(e)	67,9 %	4,6 %	20,6 %	6,9 %
28	À la maison, il y a assez de place pour toute la famille	77 %	10,9 %	4,1 %	8 %
29	Il fait assez chaud chez moi en hiver	65,6 %	19,4 %	6,3 %	8,7 %
30	J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête ou que l'on me donne	73,7 %	14,2 %	2,4 %	9,7 %
31	J'ai deux paires de chaussures qui me vont	82,2 %	7,1 %	3,2 %	7,5 %
32	J'ai un téléphone portable qui est à moi	55,6 %	5,4 %	30,8 %	8,2 %
33	À la maison, je parle une autre langue que le français avec ma famille	18,7 %	13,8 %	58,6 %	8,9 %
34	Je pars au moins une semaine par an en vacances hors de chez moi	61 %	16,3 %	12 %	10,7 %
35	Je communique par messagerie instantanée avec mes ami(e)s	46,8 %	16,4 %	26,4 %	10,4 %
36	▼ SI OUI question 35 : À quelle fréquence ?				
	Toute la journée		9,7 %		
	De nombreuses fois par jour		20,2 %		
	Quelques fois par jour		23 %		
	Rarement		47,1 %		
37	Je suis inscrit(e) sur un ou plusieurs réseau(x) social(aux) (Instagram, Snapchat, TikTok, Facebook, Twitter...)	40,8 %	14,2 %	31,9 %	13,1 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Ma vie de tous les jours

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
38	▼ SI OUI question 37 : Quel est le nombre approximatif de mes contacts ?				
	Moins de 100	59,7 %			
	Entre 100 et 250	20,5 %			
	Entre 250 et 500	10,3 %			
	Plus de 500	9,5 %			
39	▼ SI OUI question 37 : Je me sens valorisé(e) par ces contacts (ils me donnent une bonne image de moi)				
	Oui, beaucoup	21,7 %			
	Oui, un peu	22,9 %			
	Non, pas vraiment	7,9 %			
	Non, pas du tout	47,5 %			
40	J'ai déjà été informé(e) sur les dangers et risques d'Internet par un(e) adulte	64,1 %	11,7 %	11,7 %	12,5 %
41	▼ Sur Internet , je subis du harcèlement (insultes, attaques, moqueries blessantes...) :				
	Tous les jours	0,8 %			
	De temps en temps	2,6 %			
	Rarement	8,4 %			
	Jamais	88,2 %			
42	Un adulte est à côté de moi lorsque j'utilise Internet et/ou un adulte a installé un contrôle parental pour m'empêcher d'aller sur des sites qui ne sont pas pour mon âge	19,5 %	15,5 %	46,7 %	18,3 %
43	Parfois, je vois des images ou vidéos sur Internet qui me choquent ou me font peur	10,9 %	16 %	60,1 %	13 %
44	Je regarde des émissions de télévision et des films réservés aux adultes ou non adaptés à mon âge	18,1 %	18,9 %	50,1 %	12,9 %
45	J'ai le droit à une vie privée ou à des secrets	64,4 %	18,7 %	5,5 %	11,4 %
46	J'ai des ami(e)s sur qui je peux compter	74,2 %	13,7 %	3,1 %	9 %
47	Je me sens valorisé(e) par mes ami(e)s (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent)	51,3 %	26,2 %	7,5 %	15 %
48	Dans mon quartier, ma ville ou mon village, je peux facilement retrouver des ami(e)s pour jouer ou discuter	46,5 %	24,2 %	17,8 %	11,5 %
49	Je pense que l' amitié entre filles et garçons est possible	72,5 %	13,6 %	3,8 %	10,1 %
50	▼ Je me sens seul(e) :				
	Souvent	10,1 %			
	Parfois	21,8 %			
	Rarement	30 %			
	Jamais	38,1 %			

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Ma vie de tous les jours

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
51	En cas de difficultés, je sais que je peux compter sur mon ou mes parents	73,8 %	13,9 %	2,8 %	9,5 %
52	Je me sens valorisé(e) par mon ou mes parents (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent)	69,4 %	15,2 %	4,1 %	11,3 %
53	Il est facile de parler avec mon ou mes parents	59,1 %	22,9 %	7,5 %	10,5 %
54	Les relations avec mon ou mes parents sont parfois tendues	13,2 %	25,8 %	43,6 %	17,4 %
55	En cas de danger ou de mal-être, il y a au moins un adulte , en dehors de mes parents, avec lequel je peux parler librement	50 %	19,2 %	15,1 %	15,7 %
56	Je me sens en sécurité chez moi	75,8 %	12,8 %	2,6 %	8,8 %
57	J'ai de la famille qui habite près de chez moi	43,7 %	17,7 %	28,5 %	10,1 %
58	Dans mon quartier, ma ville ou mon village, il y a des endroits pour jouer , faire du sport et des activités culturelles (théâtre, cinéma...)	58,6 %	21,3 %	9 %	11,1 %
59	Dans mon quartier , ma ville ou mon village, il y a des endroits pour faire du vélo, du skate, de la trottinette, ou des rollers en sécurité	53,9 %	21,2 %	12 %	12,9 %
60	Dans ma ville ou mon village, il est possible de participer à toutes les activités (sports, loisirs, événements...) dont j'ai envie	48,4 %	24,1 %	11,6 %	15,9 %
61	Je trouve tout ce dont j'ai besoin autour de chez moi (commerces, services...)	55,1 %	23,5 %	9,5 %	11,9 %
62	Je peux facilement avoir accès aux transports en commun pour me déplacer	49,6 %	21,7 %	13,6 %	15,1 %
63	Je me sens en sécurité dans mon quartier , mon village ou ma ville	49,5 %	28,9 %	8,5 %	13,1 %
64	Il y a de la violence dans mon quartier, mon village ou ma ville	11,3 %	14 %	52,9 %	21,8 %
65	Dans mon quartier, mon village ou ma ville, un adulte m'a déjà fait du mal	4,8 %	3,6 %	79,4 %	12,2 %
66	Dans mon quartier, mon village ou ma ville, des enfants ou des adolescents m'ont déjà fait du mal	7,7 %	9,2 %	71,6 %	11,5 %
67	En cas de danger , je sais vers qui aller pour trouver de l'aide dans mon quartier, mon village ou ma ville	50,8 %	23,9 %	10,7 %	14,6 %
68	Je ne me sens pas en sécurité à cause de la circulation (voitures, camions...) près de chez moi	12,1 %	15,8 %	56,5 %	15,6 %
69	Dans mon quartier, mon village ou ma ville, il y a des adultes qui s'occupent des enfants et des adolescents (éducateurs, animateurs, médiateurs...)	39,2 %	19,6 %	17 %	24,2 %
70	J'ai du temps pour jouer, me reposer et m'amuser avec mes ami(e)s	59,4 %	24,9 %	5,6 %	10,1 %
71	Parfois, j'invite des ami(e)s chez moi pour jouer, pour manger ou pour dormir	48,3 %	25,3 %	16,1 %	10,3 %
72	Je peux organiser une fête pour mon anniversaire	64,2 %	17,5 %	7,3 %	11 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Ma vie de tous les jours

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
73	À la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéo, jouets éducatifs...)	78,8 %	9,5 %	2,6 %	9,1 %
74	À la maison, pour jouer dehors , j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers...	73,4 %	12,4 %	5,6 %	8,6 %
75	Je participe à des événements (fêtes, festivals, concerts, expositions) pour découvrir ma culture, ou les cultures d'autres pays et d'autres religions	35,9 %	26,9 %	20,6 %	16,6 %
76	J'aime m'amuser autrement qu'en jouant aux jeux vidéo	59,3 %	24,1 %	5,8 %	10,8 %
77	J'ai des jeux vidéo qui ne sont pas adaptés à mon âge	19,7 %	12,5 %	53,4 %	14,4 %
78	▼ Je joue aux jeux vidéo :				
	Tous les jours pendant plusieurs heures		16,4 %		
	Tous les jours, pendant une heure maximum		17 %		
	Le week-end seulement		17,9 %		
	Pendant les vacances seulement		9,2 %		
	Jamais		16,9 %		
79	▼ Je regarde la télévision :				
	Tous les jours pendant plusieurs heures		28 %		
	Tous les jours, pendant une heure maximum		31,7 %		
	Le week-end seulement		10,5 %		
	Pendant les vacances seulement		2,9 %		
	Jamais		7,8 %		
Ces questions sont réservées aux 13-18 ans					
80	Il y a des armes (des pistolets, des couteaux...) dans mon quartier, ma ville ou mon village	13,9 %	11,4 %	54,3 %	20,4 %
81	Je peux parler librement de religion avec les autres habitants de mon quartier, ma ville ou de mon village	36,4 %	30,3 %	13 %	20,2 %
82	Je pense que les vidéos pornographiques permettent de découvrir ce qu'est une sexualité normale et épanouie	6,9 %	9,8 %	63,7 %	19,7 %
83	Je pense qu'on peut aimer qui on veut, et que l'amour entre filles ou l'amour entre garçons est le même amour qu'entre une fille et un garçon	65,5 %	17 %	9,9 %	7,5 %
84	J'ai reçu au moins une séance d'éducation à la vie affective et sexuelle chaque année en classe	26,6 %	26 %	37,8 %	9,6 %
85	Si j'ai des questions sur les relations affectives/amoureuses et sur la sexualité, je peux les poser à ma famille	34,4 %	29 %	25,4 %	11,2 %
86	Si j'ai des questions sur les relations affectives/amoureuses et sur la sexualité, je peux les poser à un(e) adulte à l'école	15,9 %	24 %	41,1 %	19,1 %

Mon éducation, mes loisirs

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
87	▼ Pendant le confinement , j'ai pu continuer à travailler et faire mes devoirs :				
	Tous les jours	73,6 %			
	De temps en temps	18,9 %			
	Rarement	4,8 %			
	Jamais	2,7 %			
88	Quand mes parents travaillent, je peux aller à l' accueil périscolaire , à l'étude ou dans l'espace jeune de ma ville	31,9 %	16,9 %	23,9 %	27,3 %
89	Si je vais au centre de loisirs , j'aime faire les activités qui me sont proposées	30,3 %	22,8 %	16,4 %	30,5 %
90	Je pratique régulièrement une activité sportive au centre de loisirs ou à l'accueil périscolaire	30,2 %	17,4 %	27,3 %	25,1 %
91	Je pratique régulièrement une activité culturelle ou artistique au centre de loisirs ou à l'accueil périscolaire	22,3 %	17,2 %	33,9 %	26,6 %
92	Je pratique un sport chaque semaine dans un club sportif	45,6 %	9,5 %	30,9 %	14 %
93	Je pratique une activité de loisirs chaque semaine dans une association, un conservatoire, une école d'art... (musique, danse, théâtre, peinture, informatique... avec un professeur)	24,3 %	8,6 %	48,9 %	18,2 %
94	J'ai eu le droit de choisir de pratiquer le sport ou l'activité dont j'avais envie	66,4 %	12,1 %	5,6 %	15,9 %
95	Dans mon quartier, ma ville ou mon village, il y a des espaces verts	59,7 %	18,4 %	4,8 %	17,1 %
96	Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou avec d'autres adultes	42,6 %	26,2 %	15,6 %	15,6 %
97	Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec l'école	36,4 %	30,3 %	16,7 %	16,6 %
98	Il existe un endroit où l'on me prête des jeux de société, jeux vidéo près de chez moi (une ludothèque)	23,7 %	13,5 %	36,6 %	26,2 %
99	Ce que j'aime le plus à l'école, c'est :	question ouverte			
100	Ce que j'aime le moins à l'école, c'est :	question ouverte			
101	Mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais avec ma classe	58,5 %	17,7 %	4,4 %	19,4 %
102	Mes parents participent à la vie de mon école (réunions parents/professeurs, sorties, fêtes, association de parents d'élèves...)	37,5 %	26,4 %	16,9 %	19,2 %
103	Je me sens en sécurité dans mon école	51 %	27,5 %	6,5 %	15 %
104	À l' école , on peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs	56,4 %	22,5 %	5,3 %	15,8 %
105	À la maison , ma famille peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs	65,8 %	15,5 %	5 %	13,7 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Mon éducation, mes loisirs

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
106	À la maison , j'ai des cours privés de soutien scolaire (une personne vient m'aider dans certaines matières ou pour faire mes devoirs)	9,1 %	5,5 %	69,2 %	16,2 %
107	À l' école , il y a un adulte que j'apprécie, à qui je peux me confier et raconter mes problèmes	35,1 %	18,2 %	26,9 %	19,8 %
108	▼ À l' école , je subis du harcèlement (insultes, attaques, moqueries blessantes...) :				
	Tous les jours		2,6 %		
	De temps en temps		7,8 %		
	Rarement		16,9 %		
	Jamais		72,7 %		
109	Il m'arrive quelquefois d'être angoissé(e) de ne pas réussir dans la vie	22,9 %	26,9 %	29,8 %	20,4 %
110	Il m'arrive quelquefois d'être angoissé(e) de ne pas réussir à l'école	25 %	29,8 %	26,7 %	18,5 %
111	▼ Avoir de bonnes notes :				
	Est très important pour moi		45,4 %		
	Est important pour moi		30,7 %		
	Est un peu important pour moi		8,5 %		
	N'est pas important pour moi		15,4 %		
112	J'ai tout le matériel dont j'ai besoin pour faire mes devoirs à la maison	72,8 %	12,3 %	1,7 %	13,2 %
113	▼ À la maison , je peux travailler sur une tablette ou un ordinateur pour faire mes devoirs et apprendre à la maison :				
	Souvent		47,9 %		
	De temps en temps		17,6 %		
	Rarement		10,7 %		
	Jamais		23,8 %		
114	▼ Je trouve que mon école (les salles de classe, les couloirs, la cour...) est en :				
	Très bon état		21,3 %		
	Bon état		54,6 %		
	Mauvais état		9,4 %		
	Très mauvais état		14,7 %		
115	Il manque du matériel dans mon école pour bien apprendre, se détendre et s'amuser	11,8 %	18,7 %	48,4 %	21,1 %
116	▼ Je trouve que mes journées d'école sont :				
	Trop longues		40,1 %		
	Très bien		42,6 %		
	Trop courtes		5,2 %		

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Mon éducation, mes loisirs

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
117	▼ Ma famille considère que ma réussite à l'école :				
	Est très importante		55,2 %		
	Est importante		28,3 %		
	Est peu importante		2,8 %		
	N'a pas d'importance		13,7 %		
118	J'aime apprendre	39 %	32,3 %	8,2 %	20,5 %
119	Ce que j'aimerais bien apprendre à l'école mais qui n'y est pas enseigné :				
120	▼ J' apprends à faire et à comprendre de nouvelles choses seul(e) sur Internet (bricoler, cuisiner, m'informer...) :				
	Souvent		28,5 %		
	De temps en temps		32,3 %		
	Rarement		14,3 %		
	Jamais		24,9 %		
121	▼ Ma famille m'apprend à faire et à comprendre de nouvelles choses :				
	Souvent		50,8 %		
	De temps en temps		28,1 %		
	Rarement		6,3 %		
	Jamais		14,8 %		
122	▼ Mes ami(e)s m'apprennent à faire et à comprendre de nouvelles choses :				
	Souvent		20,9 %		
	De temps en temps		34 %		
	Rarement		21 %		
	Jamais		24,1 %		
123	▼ J' apprends à faire et à comprendre de nouvelles choses en lisant des magazines ou des livres :				
	Souvent		25,2 %		
	De temps en temps		27,3 %		
	Rarement		20,7 %		
	Jamais		26,8 %		
124	À l'école , j'apprends à être créatif , à avoir de nombreuses idées et à inventer	33,5 %	34,7 %	13,8 %	18 %
125	À la maison , j'apprends à être créatif , à avoir de nombreuses idées et à inventer	46,5 %	29,1 %	8,4 %	16 %
126	À l'école , j'apprends à me soucier des autres et à les comprendre	42,1 %	30,8 %	8,6 %	18,5 %
127	À la maison , j'apprends à me soucier des autres et à les comprendre	46,2 %	27,7 %	7,7 %	18,4 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Mon éducation, mes loisirs

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
128	À l'école, j'apprends à connaître mes émotions et à les exprimer	32 %	28 %	20,1 %	19,9 %
129	À la maison, j'apprends à connaître mes émotions et à les exprimer	41,4 %	29,1 %	11,6 %	17,9 %
130	À l'école, on m'aide à avoir confiance en moi (on m'encourage et on me félicite)	36,7 %	30,5 %	15 %	17,8 %
131	À la maison, on m'aide à avoir confiance en moi (on m'encourage et on me félicite)	55,8 %	23 %	5,7 %	15,5 %
132	À l'école, j'apprends à m'organiser pour mon travail, à créer des projets et à les mener jusqu'au bout	40,4 %	31,3 %	9,4 %	18,9 %
133	À l'école, j'apprends à bien travailler avec les autres , en groupe	50,3 %	29,6 %	4,8 %	15,3 %
134	À l'école, j'apprends à être curieux(se) et à m'intéresser à plein de sujets différents	42,2 %	30,4 %	9,7 %	17,7 %
135	À la maison, j'apprends à être curieux(se) et à m'intéresser à plein de sujets différents	48,6 %	26,5 %	7,9 %	17 %
136	À l'école, on m'aide à me concentrer	37,6 %	29 %	16,6 %	16,8 %
137	À la maison, on m'aide à me concentrer	46 %	26 %	11,6 %	16,4 %
138	À l'école, j'apprends des choses qui me serviront plus tard, pour ma vie d'adulte	50,6 %	24,2 %	7,5 %	17,7 %
139	À la maison, j'apprends des choses qui me serviront plus tard, pour ma vie d'adulte	58,5 %	21,3 %	3,8 %	16,4 %

Ma santé

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
140	Je mange trois repas par jour	76,5 %	14,3 %	7,2 %	2 %
141	Chaque jour, je mange au moins une fois de la viande, du poisson ou des protéines	67,8 %	22 %	6,2 %	4 %
142	Chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais	58,3 %	28,5 %	9,9 %	3,4 %
143	À l'école le midi, je vais à la cantine ou au self	64,6 %	12 %	20,8 %	2,6 %
144	À l'école, les toilettes sont propres	18,6 %	35,2 %	40,3 %	5,9 %
145	▼ À l'école, je me retiens d'aller aux toilettes :				
	Tous les jours		23,6 %		
	De temps en temps		33,8 %		
	Rarement		24,7 %		
	Jamais		17,9 %		
146	À l'école, je suis embêté(e) par d'autres enfants ou jeunes quand je vais aux toilettes	7 %	7,4 %	81 %	4,6 %
147	Il y a un(e) infirmier(e) dans mon école, mon collège ou mon lycée	39,1 %	12,9 %	40,2 %	7,8 %
148	Les enfants et les adolescents porteurs de handicap peuvent être accueillis dans mon école	65,4 %	15,5 %	5,9 %	13,1 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Ma santé

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
149	Dans mon quartier, il existe des aires de jeux où les enfants et adolescents porteurs de handicap peuvent aller jouer	27,5 %	15,4 %	27,4 %	29,7 %
150	Dans mon quartier, les enfants et adolescents porteurs de handicap peuvent accéder facilement au théâtre, à la médiathèque, à la piscine...	33,2 %	22,5 %	12,3 %	32,1 %
151	Si je tombe ou si je me blesse, je peux aller en urgence me faire soigner près de chez moi	52,6 %	26,5 %	11,2 %	9,7 %
152	Je vais régulièrement chez le dentiste	38,4 %	35 %	21 %	5,7 %
153	Dans mon quartier, mes parents peuvent m'emmener chez un médecin si je suis malade	74,5 %	15,5 %	6,2 %	3,9 %
154	Il m'arrive d'être triste ou cafardeux(se)	36,4 %	34,4 %	21,7 %	7,4 %
155	Il m'arrive de n'avoir plus goût à rien , de ne plus avoir d'envies	25,5 %	23,2 %	42,5 %	8,8 %
156	Il m'arrive de perdre confiance en moi	33,1 %	27,2 %	33,5 %	6,2 %
157	▼ Si OUI à l'une des trois questions précédentes J'en ai déjà parlé à un médecin ou un psychologue	19,8 %	11,8 %	58 %	10,3 %
158	▼ Si OUI à l'une des trois questions précédentes J'ai déjà parlé de mon mal-être à mes parents ou ma famille	30,4 %	23,4 %	34,9 %	11,3 %
159	Il y a un hôpital proche de chez moi	41,7 %	28,3 %	22,3 %	7,7 %
160	Les rues et bâtiments autour de chez moi sont propres	36,8 %	41,4 %	14 %	7,8 %
161	Je me sens inquiet(e) à cause du coronavirus (COVID-19) et j'y pense souvent	24 %	27 %	44,4 %	4,6 %
Ces questions sont réservées aux 13-18 ans					
162	Je fume du tabac	5,3 %	5,2 %	87 %	2,5 %
163	J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de la cigarette	52,7 %	21,2 %	23,3 %	2,8 %
164	On m'a déjà proposé de consommer de la drogue	13,1 %	10,9 %	73,9 %	2,1 %
165	J'ai déjà consommé de la drogue	5,9 %	4,6 %	87,4 %	2,1 %
166	Je fume du cannabis	2,4 %	2 %	93,6 %	2 %
167	Il m'a déjà été proposé de vendre ou d'aider à vendre de la drogue	3,5 %	3,5 %	91,4 %	1,6 %
168	J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de la drogue	50,3 %	20,7 %	26,4 %	2,6 %
169	Dans ma ville, mon village, je peux me procurer facilement de l'alcool dans les commerces	18,6 %	20,2 %	46,9 %	14,4 %
170	Je consomme de l'alcool et j'ai déjà été en situation d'ivresse	10,6 %	10,1 %	75,4 %	3,9 %

* sont intégrés dans cette catégorie les participants ayant coché la case NSP, et ceux n'ayant pas répondu à la question

Ma santé

		Oui vraiment	Oui plutôt	Non	NSP et non-répondants*
171	J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de l'alcool	49,7 %	22,3 %	25,4 %	2,6 %
172	Il m'est déjà arrivé de penser au suicide	12,4 %	13,3 %	68 %	6,4 %
173	J'ai déjà tenté de me suicider	5,9 %	4 %	85,6 %	4,5 %
174	Je peux obtenir de l'aide et des conseils de la part de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA	25,5 %	27,6 %	22,3 %	24,5 %
175	Je peux sans difficulté me procurer des préservatifs	32,3 %	23,1 %	24,1 %	20,5 %
176	J'ai déjà eu un rapport sexuel alors que je n'en avais pas envie	2,4 %	1,7 %	92,8 %	3,2 %
177	J'ai déjà eu des pratiques sexuelles dont je n'avais pas envie	2,7 %	2,1 %	92,3 %	3 %
178	J'ai déjà été insulté(e) , suivi(e), touché(e), embrassé(e) de force dans les transports en commun	4,3 %	4,8 %	88,4 %	2,5 %
179	J'ai déjà été insulté(e) , suivi(e), touché(e), embrassé(e) de force dans l'espace public	6,3 %	7,9 %	83,1 %	2,7 %
180	J'ai déjà été insulté(e) , suivi(e), touché(e), embrassé(e) de force au collège ou au lycée	4,6 %	6 %	86,2 %	3,1 %

UNICEF France remercie l'ensemble des enfants, adolescent-e-s, élu-e-s, agents administratifs, enseignant-e-s, animateur-ric-e-s et bénévoles qui ont donné de leur temps pour que soit réalisée cette grande enquête de terrain.

UNICEF France, Comité français pour l'UNICEF
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
3, rue Duguay Trouin 75006 Paris
www.unicef.fr et www.myunicef.fr

Septembre 2021

Directeur de la publication : Jean-Marie Dru

Rédacteur en chef : Étienne Maïer

Coordination : Anaïs Justin et Julie Zerlauth

Rédaction de l'étude : Agnès Florin, Jean-Michel Galharret, Cendrine Mercier, Emmanuelle Toussaint, Omar Zanna

Illustrations : Louison

Conception graphique : BadyChurch.com

Traitement des données : SMSI

Impression : Estimprim

Dépôt légal : Septembre 2021

